JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 664



SOMMAIRE

* Avis d'appel à concurrence
(Page 2)

* Procès Verbal d'ouverture
(Page 23)

* Procès verbal d'attribution - Résultats d'évaluation
(Page 33)

* Avis d'attribution définitive
(Page 75)

* Constitution de liste restreinte pour les demandes de cotation
(Page 182)

* Autres
(Page 187)

* Addendum

+

Parution du 10 août 2026

REPUBLIQUE DU BENIN



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mr Aristide A. EDAH SOHOU.-

Le Directeur National du Contrôle

DNC DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Rubrique

Avis d'appel à concurrence

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Commune de Natitingou

Objet : Acquisition de 400 tables-bancs combinés de deux places pour les écoliers au profit des EPP de la Commune de Natitingou.

Référence SIGMAP : F_DST_124962

AVIS N° : 61-3/AOO-2026/015**/MCN/SE/PRMP-DST-DAAF/SPRMP..**21/07/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics, **version N°3,** de la Commune de Natitingou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin (www.sigmap.finances.bj) le 08 juillet 2026.

2. La Commune de Natitingou a obtenu (dans le cadre de son budget) des fonds propres, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **« Acquisition de 400 tables-bancs combinés de deux places pour les écoliers au profit des EPP de la Commune de Natitingou » ; N° F_DST_124962.**

3. La Commune de Natitingou sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les services suivants : **Acquisition de 400 tables-bancs combinés de deux places pour les écoliers au profit des EPP de la Commune de Natitingou (Lot unique).** Les fournitures sont constituées en lot unique.

BON A LANCER

Les variantes ne pourront pas être prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de Marchés Publics de la Mairie de Natitingou ; Tél. 01 92 59 27 01 ou 01 40 33 05 00 ; Email : prmp.natitingou@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau du secrétariat permanent des Marchés Publics de la Commune de Natitingou sise dans l'enceinte de l'hôtel de ville tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de **8h 00 min à 12 h 30 min et de 14h 00 min à 17h 30 min heures locales (GMT+1).**

6. Le délai de livraison est de **quatre (04) mois** à compter de la date mentionnée sur l'ordre de service de livraison.

7. Les exigences en matière de qualification sont

a) **Pour les anciennes entreprises :**

BON A LANCER

❖ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la menuiserie ou la fourniture de meubles prouvé par l'original ou la copie légalisée par un greffier de l'extrait du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou la copie légalisée de la carte professionnelle de commerçant ou des statuts ;
- Avoir exécuté au moins deux (02) marchés de fournitures de tables-bancs ou prestation similaires d'un montant minimum hors taxes au moins égal à: **dix-neuf millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (19 932 203) FCFA** chacun ; au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours 2026, prouvé par l'attestation de bonne fin d'exécution assortie du contrat (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé conformément au point 3 de l'annexe A-3-1.
- Disposer du personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer du matériel à affecter à l'exécution du marché dont les caractéristiques sont conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.

NB : Les exigences de capacités techniques fixées ci-dessus sont cumulatives.

❖ **Capacité financière :**

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin, certifiant que le soumissionnaire dispose d'avoir liquides ou pourrait bénéficier de crédits bancaires autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **treize millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-six (13 288 136) FCFA HT ;**
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023), un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen égal à **Vingt-six millions cinq cent soixante-seize mille deux cent soixante-onze (26 576 271) FCFA.** Joindre les états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023), présentés par l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) du Bénin et portant la et portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI). La page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée

NB : Les exigences de capacités financières fixées ci-dessus sont cumulatives.

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence :**

❖ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la menuiserie ou la fourniture de meubles prouvé par l'original ou la copie légalisée par un greffier de l'extrait du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou la copie légalisée de la carte professionnelle de commerçant ou des statuts ;
- Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les qualification et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 « Personnel » de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer de moyen matériel pour l'exécution des prestations, conformément aux exigences du point 6 « Matériel » de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification ;

NB : Les exigences de capacités techniques fixées ci-dessus sont cumulatives.

❖ **Capacités financières :**

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin, certifiant que le soumissionnaire dispose d'avoirs liquides ou pourrait bénéficier de crédits bancaires autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de: **treize millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-six (13 288 136) FCFA HT.**
- Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence ainsi que leur bilan d'ouverture. Joindre la page de certification d'un membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copies légalisées dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- Fournir la preuve de souscription à une assurance de risques professionnels portant l'objet du présent marché et couvrant la responsabilité civile professionnelle, d'un montant minimum égal à **vingt-neuf millions deux cent trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (29 233 898) FCFA**.

NB : Les exigences de capacités financières fixées ci-dessus sont cumulatives.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

BON A LANCER

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Bureau du secrétariat permanent des Marchés Publics de la Commune de Natitingou sise dans l'enceinte de l'hôtel de ville ou par Email : prmp.natitingou@mairie.bj** à compter du 06/08/.... 2026. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics au Bâtiment des Marchés Publics sise à la Mairie de Natitingou**. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique et conformément aux exigences de l'IC 21.1 et 22.2 (b) des DPAO à l'adresse ci-après : **Bureau du Secrétariat Permanent des Marchés Publics au plus tard le** 27/08/26 **.....à 10 heures 00 minutes heure locale (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de réunion du Bâtiment des Marchés Publics de la Mairie de Natitingou à 10 heures 30 minutes heures locales (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : ***deux cent soixante-cinq mille sept cent soixante-deux (265 762) FCFA ;***

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ***quatre Vingt Dix (90)*** **jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Natitingou, le 21/07/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics ;

LA PRMP

Abdou Maguidou **OROU TAÏROU**

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB)

Objet : **TRAVAUX DE DEGOMMAGE DE LA PISTE D'ATTERRISSAGE DE COTONOU**

Référence SIGMAP : **T_DIE_125572**

Avis n° : **2026/ /SAB/COO/CCMP/DIE-PRMP/S-PRMP du**

Identification de la procédure : **Appel d'Offres Ouvert National**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics (6ème version) de la Société des Aéroports du Bénin publié sur le portail web des marchés publics le 14 juillet 2026.

2. La Société des Aéroports du Bénin a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds afin de financer ses investissements et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de **TRAVAUX DE DEGOMMAGE DE LA PISTE D'ATTERRISSAGE DE COTONOU.** La Société des Aéroports du Bénin sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux ci-dessus.

   Les variantes ne seront pas prises en compte

3. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la PRMP pi, Ignace K. DELIDJI, Email : Idelidji@sab.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics de la SAB, **08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 01 99 99 12 80- Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la galerie marchande** et sur le site web : aeroportdecotonou.bj.

5. **La durée d'exécution des travaux est de trois (03) mois.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

   a) **Pour les anciennes entreprises :**

   - **Capacité technique et expériences :**

- ❖ Être une entreprise ou groupe d'entreprises dans l'exécution des travaux de dégommage des chaussées aéronautiques et routières ou BTP, justifiée par l'original ou la photocopie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou des statuts ;
- ❖ Disposer du personnel minimum spécifié au **point 5 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification ;**
- ❖ Disposez du matériel nécessaire spécifié au **point 6 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification ;**
- ❖ Avoir réalisé au cours des Cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, au moins un (01) marché similaire justifiés par les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception accompagnés d'une copie du contrat (page de garde, les pages portant l'objet et le montant du marché et la page de signature) ;

Un marché similaire est un marché exécuté au profit de toute personne morale de droit public ou privé de montant égal au moins à 60.051.107 HT FCFA portant sur les travaux de réfection de chaussée aéronautique.

Capacité financière :

BON À LANCER

- ❖ Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires moyen au moins égal à **cent cinquante millions cent vingt-sept mille sept cent soixante-neuf (150.127.769) FCFA** justifiés par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ; **ou**
- ❖ Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **quatre-vingt millions soixante-huit mille cent quarante-trois (80 068 143) CFA**, justifié par une attestation d'une banque ou institution financière agrée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) <u>Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :</u>

- **Capacité technique et expériences :**
  - ❖ Être une entreprise ou groupe d'entreprises dans l'exécution des travaux de dégommage des chaussées aéronautiques et routières ou BTP, justifiée par l'original ou la photocopie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou des statuts ;
  - ❖ Disposer du personnel minimum spécifié au **point 5 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification ;**
  - ❖ Disposez du matériel nécessaire spécifié au **point 6 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification ;**
- **Capacité financière :**

- ❖ Produire le bilan d'ouverture (pour les entreprises naissances) et les états financiers des années d'existence (pour les entreprises de moins de 3 ans) dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2
- ❖ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **quatre-vingt millions soixante-huit mille cent quarante-trois (80 068 143) CFA**, justifié par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;
- ❖ Produire l'assurance des risques professionnels couvrant un montant minimum égal à **cent trente-deux millions cent douze mille quatre cent trente-six (132.112.436) francs CFA** qui devra être inscrit comme tel sur l'attestation à produire.

BON À LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. **Le délai de validité des travaux est d'un (01) an.**

8. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la Société des Aéroports du Bénin (SAB) -Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou; Email : **Idelidji@sab.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au SPMP, **08 BP 179-Cotonou, Tél : 01 99 99 12 80- Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou, bureau 114 du Bâtiment de la Galerie Marchande** de 08 heures 30minutes à 12 heures et 13 heures 30 minutes à 17 heures (GMT+1) et/ou sur le site web : *www.aeroportdecotonou.bj*.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 10 Août 2026 Le dossier d'appel d'offres en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent des Marchés Publics : **08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 01 99 99 12 80- Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la Galerie Marchande**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

11. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique et **conformément à la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024** à l'adresse ci-après secrétariat permanent des marchés publics : **08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 01 99 99 12 80- Aéroport Bernardin GANTIN de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la galerie marchande** au plus tard le 31 Août 2026 à **10 heures 00 (GMT+1)**.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

12. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion sise à l'étage de la Galerie Marchande de la Société des Aéroports du Bénin, bureau numéro 110/111, le même jour** à **10h30 mn** (GMT+1).

13. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **d'un million deux cent un mille vingt-deux (1.201.022) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

14. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission ;

15. Une visite de site sera organisée le 20/08/2026 à **09h 30 minutes** (GMT+1) et sera subordonné à la délivrance d'un badge d'accès **(fournir copie de la pièce d'identité en cours de validité 02 jours avant la date de visite).**

Cotonou, le 06 Août 2026

La Personne responsable des marchés publics par intérim,

BON À LANCER

SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN * AÉROPORT INTERNATIONAL DE C.B.G.C. * PRMP PAR INTERIM

Ignace K. DELIDJI

PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : ***Ministère de la défense Nationale***

Objet : « TRAVAUX DE RÉFECTION ET DE CONSTRUCTION DE DIVERSES INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE LA FORMATION DES OFFICIERS À CANA

Référence : SIGMAP : ***T_DES_125627***

BON A LANCER

Avis n° : 080 ***/MDN/PRMP/SP-PRMP/SA du*** 06 / 08 ***/2026***

Identification de la procédure : **APPEL D'OFFRES OUVERT**

1. Cet Avis d'appel d'offres ouvert fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de la défense nationale, en date du ……/…… */2026.*

2. Le *Ministère de la défense nationale a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget* des crédits afin de financer le programme de renforcement des capacités de Forces Armées Béninoises, et a l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre du Marché de « TRAVAUX DE RÉFECTION ET DE CONSTRUCTION DE DIVERSES INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE LA FORMATION DES OFFICIERS À CANA.

3. Le *Ministère de la défense nationale* sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

   Préparatoires pour l'installation de chantier, l'amenée et le repli du matériel, le nettoyage du site, l'implantation de l'ouvrage, etc. ;
   Terrassement ;
   Maçonnerie et bétons ;
   Revêtement et d'enduits ;
   Menuiserie métallique, vitrerie : fourniture et pose d'une charpente métallique, de porte métallique, de fenêtres en lames NACO, etc. ;
   Electricité ;
   Peinture ;
   Plomberie ;
   Fournitures de divers matériels et accessoires conformément au devis quantitatif et estimatif ;

Aucune variante n'est autorisée.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Capacité technique et expériences (conditions cumulatives) :

Être entreprise ou groupe d'entreprises exerçant dans le domaine d'activité du Génie civil ou Génie rural ou BTP, justifié par l'original ou la photocopie légalisée et non scannée de l'extrait du registre de commerce ou les copies légalisées et non-scannées des pages des statuts justifiant du domaine d'activité ;

1. Avoir réalisé avec satisfaction en tant qu'entrepreneur au cours des trois (03) dernière années **(2023, 2024 et 2025) et ou** de l'année en cours (2026) au moins deux (02) marchés de construction ou rénovation de bâtiment ou travaux publics d'un montant minimum de **cent quatre-vingt-sept millions cinq cent mille (187 500 000) francs CFA hors taxe chacun,**justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'État ou mixtes, représentations ou organisations intemationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples);

BON A LANCER

- Disposer au minimum des personnels et matériels ci-après :

Personnels

N°	Nom et prénoms	Position	Qualification	Expérience globale en travaux (années)	Expériences dans les travaux similaires identiques en nature, montant, taille physique, complexité (nombre) au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) et ou de l'année en cours (2026)
PERSONNEL CLE					
1		Un superviseur des travaux d'ouvrage d'art	Licence en génie civil (BAC +3 au minimum) ou des travaux publics	quatre (04)	02

2		Un chef d'équipe maçon	Certificat de fin d'apprentissage en maçonnerie CQM ; CQP ou CAP	quatre (04)	02
3		Un chef chantier	Technicien Industriel en BTP/Génie Civil de niveau DTI ou BAC F4 au moins.	quatre (04)	02

Le candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant le formulaire PER I de la section II, formulaires de soumission appuyé des preuves de qualification (certificat professionnel ou une attestation de fin de formation) et des attestations ou certificats de travail ou attestation de bonne fin d'exécution. Les expériences et les qualifications du personnel doivent être justifiées par les CV signés et datés par le personnel, la copie légalisée de certificat professionnel ou de l'attestation de fin de formation et les copies légalisées des attestations de travail ou de l'attestation de bonne fin d'exécution qui doivent préciser les marchés pour lesquels, le personnel proposé a été associé. Les expériences globales doivent être décomptées à partir de la date d'obtention du certificat professionnel ou de l'attestation de fin de formation. » ;

Matériels

BON A LANCER

N°	*Type et caractéristiques du matériel*	*Nombre minimum requis*
1	Véhicule de liaison	01
2	Bétonnière de 500 litres	01
3	Vibreur	01
4	Camion Benne 6 m^3	01
5	Groupe électrogène 2 kVA	01

N.B :

- Le candidat devra disposer en propre ou en location et en bon état de marche, au moins les matériels indiqués dans le tableau ci-dessus.
- Le Candidat doit justifier le matériel en propre par des preuves de propriété (photocopie légalisée par le tribunal de la carte grise pour le véhicule de liaison) et toute autre preuve et papier d'achat pour le reste ; et en cas de location de matériel, fournir l'engagement formel du loueur appuyé des preuves de propriété de ce dernier.
- Le maître d'ouvrage se réserve le droit de visiter le parc de matériels des candidats aux fins de constater leur effectivité et leur état de marche avant l'attribution provisoire des

lots de travaux. Tout constat contraire aux déclarations faites dans les offres ou tout usage de faux entrainera le rejet de l'offre du candidat concerné.

- Le candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire MAT de la section II, formulaire de soumission.

La liste du matériel indiqué ci-dessus n'est qu'un minimum. Le Soumissionnaire, suivant sa méthodologie de travail proposera le matériel suffisant pour la réalisation des travaux. L'absence de l'un quelconque des matériels exigés et à détenir en propre ou en location (qualité et quantité) sera considérée comme une défaillance substantielle et entrainera le rejet de l'offre.

- **Capacité financière : conditions d'ordre financier (conditions non cumulatives)**

Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023,2024 et 2025) un chiffre d'affaires moyen minimum de deux cent cinquante millions (250 000 000) francs CFA hors taxe, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2 point 1.

BON A LANCER

Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de quatre-vingt-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (83 333 333) francs CFA, justifiés par une attestation de banque ou d'organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

NB : l'attestation de capacité financière ne doit pas être délivrée par une maison d'assurance.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années

- **Capacité technique et expériences (conditions cumulatives) :**

Être entreprise ou groupe d'entreprises exerçant dans le domaine d'activité du Génie civil ou Génie rural ou BTP, justifié par l'original ou la photocopie légalisée de l'extrait du registre de commerce ou les copies légalisées et non-scannées des pages des statuts justifiant du domaine d'activité ;

Disposer au minimum des matériels et personnels ci-après :

- Matériels

N°	*Type et caractéristiques du matériel*	*Nombre minimum requis*
1	Véhicule de liaison	01
2	Bétonnière de 500 litres	01

3	Vibreur	01
4	Camion Benne 6 m^3	01
5	Groupe électrogène 2 kVA	01

N.B :

- Le candidat devra disposer en propre ou en location et en bon état de marche, au moins les matériels indiqués dans le tableau ci-dessus.
- Le Candidat doit justifier le matériel en propre par des preuves de propriété (photocopie légalisée par le tribunal de la carte grise pour le véhicule de liaison) et toute autre preuve et papier d'achat pour le reste ; et en cas de location de matériel, fournir l'engagement formel du loueur appuyé des preuves de propriété de ce dernier.
- Le maître d'ouvrage se réserve le droit de visiter le parc de matériels des candidats aux fins de constater leur effectivité et leur état de marche avant l'attribution provisoire des lots de travaux. Tout constat contraire aux déclarations faites dans les offres ou tout usage de faux entrainera le rejet de l'offre du candidat concerné.
- Le candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire MAT de la section II, formulaire de soumission.

La liste du matériel indiqué ci-dessus n'est qu'un minimum. Le Soumissionnaire, suivant sa méthodologie de travail proposera le matériel suffisant pour la réalisation des travaux. L'absence de l'un quelconque des matériels exigés et à détenir en propre ou en location (qualité et quantité) sera considérée comme une défaillance substantielle et entrainera le rejet de l'offre.

- **Personnels**

BON A LANCER

N°	Nom et prénoms	Position	Qualification	Expérience globale en travaux (années)	Expériences dans les travaux similaires identiques en nature, montant, taille physique, complexité (nombre) au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) et ou de l'année en cours (2026)
PERSONNEL D'ENCADREMENT					
		Un conducteur des travaux d'ouvrage d'art	Ingénieur (BAC + 4) au moins en génie civil ou BTP	six (06)	02

PERSONNEL CLE					
1		Superviseur des travaux	Licence en génie civil (BAC +3 au minimum) ou des travaux publics	six (06)	02
2		Un chef d'équipe maçon	Certificat de fin d'apprentissage en maçonnerie CQM ; CQP ou CAP	Six (06)	02
3		Un chef chantier	Technicien Industriel en BTP/Génie Civil de niveau DTI ou BAC F4 au moins	six (06)	02

BON A LANCER

Le candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant le formulaire PER I de la section II, formulaires de soumission appuyé des preuves de qualification (certificat professionnel ou une attestation de fin de formation) et des attestations ou certificats de travail ou attestation de bonne fin d'exécution. Les expériences et les qualifications du personnel doivent être justifiées par les CV signés et datés par le personnel, la copie légalisée de certificat professionnel ou de l'attestation de fin de formation et les copies légalisées des attestations de travail ou de l'attestation de bonne fin d'exécution qui doivent préciser les marchés pour lesquels, le personnel proposé a été associé. Les expériences globales doivent être décomptées à partir de la date d'obtention du certificat professionnel ou de l'attestation de fin de formation.

Les nouvelles entreprises doivent joindre les attestations de travail du personnel en lien avec leurs entreprises.

- **Capacité financière : conditions d'ordre financier (conditions cumulatives)**

  les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence doivent avoir une assurance de risques professionnels de montant au moins égal à deux cent quatre-vingt-sept millions cinq cent mille (287 500 000) **F CFA ;**

  Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de quatre-vingt-trois millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (83 333 333) francs CFA, justifiés par une attestation de banque ou d'organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

NB : l'attestation de capacité financière ne doit pas être délivrée par une maison d'assurance.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de **six (06) mois.**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics du Ministère de la Défense Nationale sis au 1er étage de l'immeuble AZOWAKIN sis à JERICHO (Indication : prendre la 1ère rue à droite après carrefour SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée); Email : *mdn.spprmp@gouv.bj* permanent des marchés publics à l'adresse ci-dessus de **8h00 à 12h30** et de **14h00 à 17h30 heure locale .**

[BON A LANCER]

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 11/08/*2026*. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au 1er étage de l'immeuble AZOWAKIN sis à JERICHO (Indication : prendre la 1ère rue à droite après carrefour SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée). Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir :

- Une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique, et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée unique en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie appuyée de l'attestation de l'ADPME et des renseignements sur le candidat) ;
- Une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et offre financière),
- la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie.
- les renseignements sur le candidat, notamment le formulaire y afférent et ses annexes.

L'unique enveloppe extérieure doit :

- Être adressée à l'autorité contractante : Ministère de la défense nationale ;
- Comporter l'identifiant de l'appel à concurrence : Avis n° : _____*/MDN/PRMP/SP-PRMP/SA du* _____/_____*/2026*
- Référence SIGMAP : *T_DES_125627 ;*

- l'objet de l'appel à concurrence : «TRAVAUX DE RÉFECTION ET DE CONSTRUCTION DE DIVERSES INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE LA FORMATION DES OFFICIERS À CANA
- Numéro du lot : lot unique
- Comporter la mention « **NE PAS OUVRIR AVANT LES DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS »**

Les enveloppes intérieures, outre les mentions ORIGINAL et COPIE, doivent porter les mentions ci -après :

-Être adressée à l'autorité contractante : Ministère de la défense nationale ;

-Comporter l'identifiant de l'appel à concurrence : Avis n° : _____*/MDN/PRMP/SP-PRMP/SA du* _____*/*_____*/2026 ;*
- Référence SIGMAP : *T_DES_125627 ;*
- l'objet de l'appel à concurrence : « TRAVAUX DE RÉFECTION ET DE CONSTRUCTION DE DIVERSES INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE LA FORMATION DES OFFICIERS À CANA ;
- Numéro du lot : lot unique ;
- Comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire ;
- **« A NOUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES »**

BON A LANCER

NB : **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics du Ministère de la Défense Nationale sis au 1er étage de l'immeuble AZOWAKIN sis à JERICHO (Indication : prendre la 1ère rue à droite après carrefour SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée), le 01 / 09 /2026 à 10 heures 30 minutes heure locale.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

NB : une attestation de visite de site sera délivrée aux candidats qui effectueront la visite de site.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 06/08/2026

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE – PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA
Personne Responsable des Marchés Publics/MDN

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Nom de l'Autorité contractante : Commune de Natitingou

Objet : Recrutement d'un prestataire pour l'assurance maladie du personnel communal en accord cadre à bon de commande de trois (03) ans (Relance).

Référence SIGMAP : S_DAAF_125578

Avis n° : *61-3/AOO-2026/...016...../MCN/SE/PRMP-DAAF/SPRMP du* 27/07/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Natitingou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin (www.sigmap.finances.bj), le 08 juillet 2026.

2. La Commune de Natitingou a obtenu (dans le cadre de son budget) des ressources propres, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au **recrutement d'un prestataire pour l'assurance maladie du personnel communal en accord cadre à bon de commande de trois (03) ans (Relance), N° S_DAAF_125578.**

3. La Commune de Natitingou sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les services de l'assurance maladie du personnel communal en accord cadre, relance comme suit :

Lot unique : Recrutement d'un prestataire pour l'assurance maladie du personnel communal en accord cadre à bon de commande de trois (03) ans (Relance). **Ces prestations seront fournies au personnel de la Commune de Natitingou sur l'ensemble du territoire national, pour une période de trois (03) ans, au moyen de bons de commande renouvelables.**

NB : Les variantes ne sont pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Natitingou ; Tél. 01 92 59 27 01 ou 01 69 61 91 70 ; Email : prmp.natitingou@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau du secrétariat permanent des Marchés Publics de la Commune de Natitingou sise dans l'enceinte de l'hôtel de ville tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h 30 heure locale GMT+1.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- **Capacité technique et expériences :**

BON A LANCER

- Etre une compagnie d'assurance fournissant des prestations d'assurance maladie justifiée par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir un agrément du Ministre de l'Economie et des Finances (MEF) en cours de validité à la date de dépôt des offres fournie en copie légalisée.
- Avoir exécuté au profit de l'administration publique béninoise dans les cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) y compris de l'année en cours 2026, au moins **deux (02) marchés** de prestation d'assurance maladie du personnel couvrant au moins 384 assurés de montant hors taxes au moins égal à **vingt-deux millions cinq cent (22 500 000) F CFA Francs CFA** chacun. Pour chaque marché justifié par les copies légalisées des originaux des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature, de décompte de l'effectif total assuré et pages portant le montant, en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou par toute autre personne morale de droit privé.
- Fournir la liste de réseau de prestataires agréés (Cliniques, Hôpitaux, Pharmacie, Laboratoires, Imageries, Radiographie, Scannographie…) sur toute l'étendue du territoire, et s'engager autant que possible à intégrer d'autres prestataires sur la demande de l'Autorité Contractante avec au moins deux (02) Cliniques et deux (02) pharmacies dans la Commune de Natitingou et joindre les copies certifiées conformes aux originales des conventions de partenariat avec obligatoirement le CHD ATACORA, l'hôpital de la Mère et de l'enfant, et aussi l'hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguiéta, ….),
- Description de la procédure de jouissance d'une police d'assurance maladie de votre compagnie tout en précisant les démarches et délai nécessaires pour un remboursement des soins hors réseau de couverture. Toute offre avec une procédure proposant un délai de plus de **quinze (15) jours** est rejetée. La description doit être datée, signée et cachetée.
- Fournir un engagement à rembourser l'assuré, les frais engagés pour les soins hors réseau de couverture, dans un délai de **quinze (15) jours** à compter de la date de réception des pièces de réclamation. Toute offre qui proposera un délai de plus long sera purement et simplement écartée.
- Disposer du personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification
- Disposer du matériel à affecter à l'exécution du marché dont les caractéristiques sont conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.

- **Exigences financières** :

  o Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin, certifiant que le soumissionnaire dispose d'avoirs liquides ou pourrait bénéficier de

BON A LANCER

BON A LANCER

crédits bancaires autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur **d'Un Million Six Cent Soixante-six Mille Six Cent Soixante-sept (1 666 667) FCFA HT.**

o Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022), un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen égal à **Trente Millions (30 000 000) FCFA.** Joindre les **états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023),** présentés par l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) du Bénin et portant la la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI). La page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée .

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui ont moins de trois (3) ans d'existence :**

- **Exigences techniques et expérience** :

o Etre une compagnie d'assurance fournissant des prestations d'assurance maladie justifiée par le registre de commerce ou les statuts ;

o Avoir un agrément du Ministre de l'Economie et des Finances (MEF) en cours de validité à la date de dépôt des offres fournie en copie légalisée.

o Fournir la liste de réseau de prestataires agréés (Cliniques, Hôpitaux, Pharmacie, Laboratoires, Imageries, Radiographie, Scannographie…) sur toute l'étendue du territoire, et s'engager autant que possible à intégrer d'autres prestataires sur la demande de l'Autorité Contractante avec au moins deux (02) Cliniques et deux (02) pharmacies dans la Commune de Natitingou et joindre les copies certifiées conformes aux originales des conventions de partenariat avec obligatoirement le CHD ATACORA, l'hôpital de la Mère et de l'enfant, et aussi l'hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguiéta, ….) ;

o Description de la procédure de jouissance d'une police d'assurance maladie de votre compagnie tout en précisant les démarches et délai nécessaires pour un remboursement des soins hors réseau de couverture. Toute offre avec une procédure proposant un délai de plus de **quinze (15) jours** est rejetée. La description doit être datée, signée et cachetée.

o Fournir un engagement à rembourser l'assuré, les frais engagés pour les soins hors réseau de couverture, dans un délai de **quinze (15) jours** à compter de la date de réception des pièces de réclamation. Toute offre qui proposera un délai de plus long sera purement et simplement écartée.

o Disposer du personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification

o Disposer du matériel à affecter à l'exécution du marché dont les caractéristiques sont conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.

- **Exigences financières** :

o Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence ainsi que leur

bilan d'ouverture. Joindre la page de certification d'un membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copies légalisées ;

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin, certifiant que le soumissionnaire dispose d'avoirs liquides ou pourrait bénéficier de crédits bancaires autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur **d'Un Million Six Cent Soixante-six Mille Six Cent Soixante-sept (1 666 667) F CFA** ;
- Fournir la preuve de souscription à une assurance de risques professionnels portant l'objet du présent marché et couvrant la responsabilité civile professionnelle, d'un montant minimum égal à **Trente-trois Millions (33 000 000) FCFA**, valable sur la période d'exécution du marché.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord cadre s'étend sur une période de **trois (03) ans**. Le délai d'exécution des bons de commandes sera précisé dans chaque bon de commande. La date de démarrage de chaque bon de commande sera mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet **à compter du** 10...../.03.../ **2026.** Le dossier d'Appel d'offres en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent des Marchés Publics au **Bâtiment des Marchés Publics sise à la Mairie de Natitingou**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée en format PDF et accessible de l'offre sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique et conformément aux exigences de l'IC 21.1 et 22.2 des DPAO à l'adresse ci-après : **Bureau du Secrétariat Permanent des Marchés Publics** au plus tard le 01../.09/**2026 à 10heures 00 minutes heure locale** ***(GMT+1)*****. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou des représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **Salle de réunion du Bâtiment des Marchés Publics de la Mairie de Natitingou** à **10 heures 30 minutes heure locale** ***(GMT+1),*** **le** 01/09/.... **2026.**

BON A LANCER

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal à **Trois Cent Mille (300 000) *FCFA*.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres accompagné de l'attestation d'Identification du statut de l'entreprise délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME).

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Natitingou, le 27/07/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics ;

Abdou Magutidou **OROU TAÏROU**

BON A LANCER

DNC DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

COMMUNE DE KPOMASSE
DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE
REPUBLIQUE DU BENIN

MAIRIE DE KPOMASSE
Tél : 01 41 60 33 33
contact.kpomasse@mairie.bj

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres n°25/015/C-KP/SE/PRMP/SPMP/2026 du 06/ 07/2026

Objet Réfection d'un module de 3 salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP KPOTA /A , d'un module de 2 salles de classe plus bureau et magasin à l'EM AGONVODJI DAHO , d'un module de 4 salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP SEGBOHOUE /A, d'un module de 3 salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP TOKPA-DOME /A, d'un module de 3 salles de classes plus bureau et magasin à l'EPP HOUENOUSSOU et Construction d'un module de 2 salles de classes plus bureau et magasin avec équipement en mobiliers à l'EM TELOKOUE AHOUYA , de la clôture de l'EPP TELOKOUE AHOUYA , d'un module de 3 salles de classes plus bureau et magasin à l'EMP COCOUNDJI plus démolition bâtiment de l'EM , d'un magasin pour le stockage des vivres de cantine scolaire, achèvement de construction et équipement d'1 module de 2 salles de classes à l'EM Houédjro-Kpago et d'un module de 2 salles de clases à l'EM Cocoundji.

Source de financement : *FADeC et Fonds Propres*

Gestion : *2026*

Imputation budgétaire : *2391312/2391313*

Accord de prêt : *Non Applicable*

Commencé le *03/08/2026*
Achevé le 04/08/2026

AOUT 2026

Scanné avec CamScanner

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : **Dossier d'appel d'offres** n°25/015/C-KP/SE/PRMP/SPMP/2026 du 06/07/2026 relatif aux travaux de ; Réfection d'un module de 3 salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP KPOTA /A , d'un module de 2 salles de classe plus bureau et magasin à l'EM AGONVODJI DAHO , d'un module de 4 salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP SEGBOHOUE /A, d'un module de 3 salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP TOKPA-DOME /A, d'un module de 3 salles de classes plus bureau et magasin à l'EPP HOUENOUSSOU et Construction d'un module de 2 salles de classes plus bureau et magasin avec équipement en mobiliers à l'EM TELOKOUE AHOUYA , de la clôture de l'EPP TELOKOUE AHOUYA , d'un module de 3 salles de classes plus bureau et magasin à l'EMP COCOUNDJI plus démolition bâtiment de l'EM , d'un magasin pour le stockage des vivres de cantine scolaire, achèvement de construction et équipement d'1 module de 2 salles de classes à l'EM Houédjro-Kpago et d'un module de 2 salles de clases à l'EM Cocoundji.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National.

L'an deux mil vingt-six et le lundi 03 Août à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de délibération du Conseil communal, BP 21 Sègbohouè, la Commission ou le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le journal la Nation, le journal des marchés publics et le portail SIGMAP des marchés publics. La date limite de remise des offres était fixée au **03 Août 2026 à 10 heures 30 minutes**.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Mairie suivant le procès-verbal N°25/50/C-KP/SE/CCMP/SP-CCMP du 30 Juin 2026.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°25/079.C-KP/SE/PRMP/SPMP/SAM :

- **Président** : Nicolas C. OFFIN, PRMP ;
- **Rapporteur** : Bergus GBEDAN, Rpt DST ;
- **Membres** :

Administration	**Nom et Prénom (s)**	**Qualité**	**Observations** *Préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative*
Mairie de Kpomassè	Nicolas C. OFFIN	*PRMP*	*Avec voix délibérative*
Mairie de Kpomassè	Joel C. S. A. KINKPE	*DAAF*	*Avec voix délibérative*

Scanné avec CamScanner

Mairie de Kpomassè	Mélaine D. SOSSOU	*CCMP*	*Sans voix délibérative*
Mairie de Kpomassè	Louis ALOSSI	*SPMP*	*Avec voix délibérative*
Mairie de Kpomassè	Bergus GLEGAN	*Rpt/DST*	*Avec voix délibérative*
Mairie de Kpomassè	Honoré D. BOKO	*DSI*	*Avec voix délibérative*
CS Kpomassé (Personne ressource)	CLAUDE S. DADJO	*C/CS*	*Sans voix délibérative*

Les travaux sont répartis en lots comme suit :

- lot n°1 : *Travaux de réfection d'un module de trois (03) salles de classe plus bureau et magasin à l'EEP KPOTA/A, travaux réfection d'un module de quatre (04) salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP SEGBOHOUE/A et travaux de réfection d'un module de deux (02) salles de classe plus bureau et magasin à l'EM AGONVODJI DAHO (Agbanto) ;*

- lot n°2 : *Travaux de construction d'un module de deux (02) salles de classes plus bureau et magasin avec équipements en mobiliers à l'EM TELOKOUE AHOUYA (Dèdomè) et Travaux de construction de la clôture de l'EPP TELOKOUE AHOUYA (Dedomè) ;*

- lot n°3 : *Travaux d'achèvement de construction et équipement d'un module de deux (02) salles de classe à l'EM HOUEDJRO-KPAGO, Travaux de réfection d'un module de trois (03) salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP TOKPA-DOME/A et de réfection d'un module de trois (03) salles de classe plus bureau et magasin à l'EPP HOUENOUSSOU (Kpomassè centre) ;*

- lot n°4 : *Travaux de construction d'un module de trois (03) salles de classe plus bureau et magasin à l'EMP COCOUNDJI plus démolition de l'ancien bâtiment de l'EM (Kpomassè centre) ; et achèvement de construction et équipement d'un module de deux (02) salles de classe à l'EM Cocoundji ;*

- lot n°5 : *Travaux de construction d'un magasin pour le stockage des vivres de cantine scolaire.*

Scanné avec CamScanner

Aux date et heure limites de dépôt des offres, quatre-vingt (80) ont retiré le dossier et trente (30) ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission ou du Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N° d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	AFFOL BUSINESS 01 96 70 55 27	03/08/2026	TOUDJANI O. Faysal	BENIN	Lot 5
2	ZEBAN CS 01 53 84 70 85	03/08/2026	AHOUANTO Rodolphe	BENIN	Lot 1-2-3-4
3	MYDA 01 97 77 21 15	03/08/2026	TOWANOU Jean-Pierre	BENIN	Lot 1-3
4	GSA GROUP 01 96 81 46 10	03/08/2026	SOTOMEY B. Bernadin	BENIN	Lot 4-5
5	ETRACOM SARL 01 95 19 19 15	03/08/2026	AZE Félix	BENIN	Lot 1-3
6	ORIA-BENIN 01 67 53 82 19	03/08/2026	AGBOTRIDA Honoré	BENIN	Lot 2-4
7	AG BUSINESS 01 45 21 46 55	03/08/2026	ATCHADE O. Chimène	BENIN	Lot 2
8	MODE PARTNERS 01 94 73 73 32	03/08/2026	SALANON C. G. Isidore	BENIN	Lot 1
9	STAR PRO SOCIETY01 97 93 34 65	03/08/2026	ASSOU Paulin	BENIN	Lot 2-5
10	GGMG 01 93 83 09 12	03/08/2026	GNANHOUI Ange	BENIN	Lot 4
11	BPS DIVIN 01 67 86 22 56	03/08/2026	IWA S. Polycape	BENIN	Lot 2
12	AGA KELELE 01 66 30 92 31	03/08/2026	FACHINAN Adébayo	BENIN	Lot 2-4
13	HORIZON BTP 01 63 74 99 15	03/08/2026	AGBELELE Juliana	BENIN	Lot 1-5
14	ICO BTP 01 50 60 33 10	03/08/2026	AYETOHOUN B. Charles	BENIN	Lot 2
15	GARETEDEN SARL 01 56 42 65 65	03/08/2026	GANDOGO D. Rostand	BENIN	Lot 4
16	TORO BTP 01 95 78 35 68	03/08/2026	SOHOUNDJI Franck	BENIN	Lot 1-2-3

Scanné avec CamScanner

17	ZAM ET FILS 01 97 47 13 39	03/08/2026	ADICLE Carine	BENIN	Lot 2
18	ETRACO 01 97 29 65 16	03/08/2026	AIZOWOU Morice	BENIN	Lot 1
19	PIERRE COMPACT 01 66 51 07 29	03/08/2026	QUENUM S. Victor	BENIN	Lot 3-5
20	MAFOUS 01 47 33 39 05	03/08/2026	NASSARA Karis-Mars	BENIN	Lot 2-4
21	SNW 01 97 64 67 64	03/08/2026	SASSE Cédric	BENIN	Lot 4-5
22	2SA CONSULT 01 96 41 20 70	03/08/2026	SINGBO Samson	BENIN	Lot 2
23	AAD GROUP 01 61 44 53 23	03/08/2026	HOUNSOULIN Michel	BENIN	Lot 1-4
24	CMI SARL 01 97 16 58 64	03/08/2026	TELLA Dimitri	BENIN	Lot 1-2-3-4
25	ALA ET FILS 01 41 75 28 26	03/08/2026	KAYODE Géoffroy	BENIN	Lot 2
26	PRIMAI 01 97 03 63 00	03/08/2026	AIGBA Snegfred	BENIN	Lot 1-3
27	ELITE SERVICE ET COMMERCE 01 96 56 79 68	03/08/2026	VITOFFODJI Jean-Baptiste	BENIN	Lot 2
28	BATICOM GROUP 01 97 35 31 31	03/08/2026	GBEVO Adrien	BENIN	Lot 2
29	SSDL ET FILS01 66 52 72 99	03/08/2026	ADDI Darius	BENIN	Lot 2-4
30	DAPHASTE 01 97 82 84 53	03/08/2026	NASCIMENTO Dieu-Donné	BENIN	Lot 1-3

La Commission ou le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Scanné avec CamScanner

Examen de la recevabilité des plis

Note

Les éléments à vérifier figurent dans le tableau ci-après. La /le COE renseigne le tableau par les mentions : Oui ou non le cas échéant.

En cas de rejet d'un pli, la /le COE mentionne clairement tous les motifs dudit rejet en bas du tableau.

Tableau de recevabilité des plis

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Scanné avec CamScanner

N°	ELEMENTS A VERIFIER	LOT : 01							
		SOUMISSIONNAIRES							
		1	2	3	4	5	6	7	8
		ZEBAN C SARL	MYDA	ETRACOM	MODE PARTENERQ	HORIAON 8 COMPANY	TORO BTP	ETRACO	PIERRE COMPACT QERVICE
	RECEVABILITE DES PLIS								
01	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	**08H 23**	**08H 31**	**08H 39**	**08H 47**	**09H 05**	**09H 13**	**09H 18**	**09H 19**
02	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
03	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
04	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**
	OUVERTURE DES PLIS								
05	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON

Scanné avec CamScanner

06	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
07	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
08	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
09	Présence de clé USB	OUI		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
10	Présence de l'offre scannée sur clé USB [1]	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NA	NA	NA	NA	NA	NA	F	NA
12	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F	F
13	**Montant TTC de l'offre**	**37760000**	**45706676**	**29500283**	**36953619**	**35273268**	**35400000**	**39034394**	**36654021**
14	**Montant HT de l'offre**	**32000000**	**38734540**	**25000240**	**31316626**	**29892600**	**30000000**	**33079995**	**31062730**

Scanné avec CamScanner

15	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F		F		F		F		F		F		F		F	
16	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F		F		F		F		F		F		F		F	
17	Cadre du sous-détails	F		F		F		F		F		F		F		F	
18	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F		F		F		F		F		F		F		F	
19	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F		F		F		F		F		F		F		F	
20	ACCORD OU PROMEQQE ACCORD	NA		NA		NA		NA		NA		NA		NA		NA	
21	Attestation de capacité financière	F		F		F		F		F		F		F		F	
22	Etats financiers	2023	NA	2023	F	2023	NA	2023	NA	2023	NA	2023	F	2023	F	2023	NA
		2024	NA	2024	F	2024	NA	2024	NA	2024	F	2024	F	2024	F	2024	NA
		2025	F	2025	F	2026	F	2026	F	2025	F	2025	F	2025	F	2025	F
23	Attestation de non exclusion de la commande publique	F		F		F		F		F		F		F		F	

Scanné avec CamScanner

24	Liste du personnel	F	F	F	F	F	F	F	F
25	Preuve d'expérience du personnel	F	F	F	F	F	F	F	F
26	Liste du Matériel	F	F	F	F	F	F	F	F
27	Preuve de disponibilité du matériel	F	NF	F	F	F	F	F	F
28	Liste des travaux similaires	NA	F	F	F	NF	F	F	NA
29	Preuves des expériences	NA	F	F	F	NF	F	F	NA
30	Attestation de catégorisation	F	F	F	F	F	F	NF	F
31	Méthodologie	F	F	F	F	F	F	F	F
32	Calendrier de construction	F	F	F	F	F	F	F	F
33	Calendrier de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F	F
34	Programme de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F	F
35	Organisation des travaux sur le site	F	F	F	F	F	F	F	F
36	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	NA	NF	F	NA	NA	F
37	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F	F	F
38	Attestation fiscale	F	F	F	F	F	F	F	F

Scanné avec CamScanner

24	Liste du personnel	F	F	F	F	F	F	F	F
25	Preuve d'expérience du personnel	F	F	F	F	F	F	F	F
26	Liste du Matériel	F	F	F	F	F	F	F	F
27	Preuve de disponibilité du matériel	F	NF	F	F	F	F	F	F
28	Liste des travaux similaires	NA	F	F	F	NF	F	F	NA
29	Preuves des expériences	NA	F	F	F	NF	F	F	NA
30	Attestation de catégorisation	F	F	F	F	F	F	NF	F
31	Méthodologie	F	F	F	F	F	F	F	F
32	Calendrier de construction	F	F	F	F	F	F	F	F
33	Calendrier de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F	F
34	Programme de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F	F
35	Organisation des travaux sur le site	F	F	F	F	F	F	F	F
36	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	NA	NF	F	NA	NA	F
37	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F	F	F
38	Attestation fiscale	F	F	F	F	F	F	F	F

Scanné avec CamScanner

39	Attestation CNSS	F	F	F	F	F	F	F	F
40	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F	F	F	F
41	RIB	F	F	F	F	F	F	F	F
42	Formulaire de divulgation	F	NF	F	NF	F	F	F	F
43	Attestation de visite de sites	F	F	NF	F	F	NF	NF	F
44	Délai d'exécution des travaux	5 mois	5 mois	5 mois	5 mois	5 mois	5 mois	5 mois	5 mois
45	IFU	F	F	F	F	F	F	F	F
46	Renseignement sur le candidat	F	F	F	F	F	F	F	F

SUITE LOT 1

N°	ELEMENTS A VERIFIER	LOT : 01							
		SOUMISSIONNAIRES							
		09	10	12	13				
		ADD	CMI	PRIMAI	???				
	RECEVABILITE DES PLIS								
01	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	09H 31	09H 34	09H 40	10H 09				
02	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	NON	//				
03	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	//	//				

Scanné avec CamScanner

04	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	//	//				
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (***le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli***)		**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	//	//				
OUVERTURE DES PLIS									
05	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NON	NON	//	//				
06	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NON	NON	//	//				
07	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NON	NON	//	//				
08	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	//	//				
09	Présence de clé USB	OUI	OUI	//	//				
10	Présence de l'offre scannée sur clé USB [2]	OUI	OUI	//	//				
11	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NA	NA	//	//				

Scanné avec CamScanner

12	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F		F		//		//											
13	**Montant TTC de l'offre**	**30761511**		**35457237**		//		//											
14	**Montant HT de l'offre**	**26069077**		**30048506**		//		//											
15	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F		F		//		//											
16	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F		F		//		//											
17	Cadre du sous-d&tail	F		F		//		//											
18	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F		F		//		//											
19	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F		F		//		//											
20	Accord de promesse de groupement	NA		NA		//		//											
21	Attestation de capacité financière	F		F		//		//											
22	Etats financiers	2023	NA	2023	NA	2023	//	2023	//										
		2024	F	2024	NA	2024	//	2024	//										
		2025	F	2025	F	2025	//	2025	//										
23	Attestation de non exclusion de la commande publique	F		F		//		//											

Scanné avec CamScanner

24	Liste du personnel	F	F	//	//				
25	Preuve d'expérience du personnel	F	F	//	//				
26	Liste du Matériel	F	F	//	//				
27	Preuve de disponibilité du matériel	F	F	//	//				
28	Liste des travaux similaires	F	NA	//	//				
29	Preuves des expériences	F	NA	//	//				
30	Attestation de catégorisation	F	F	//	//				
31	Méthodologie	F	F	//	//				
32	Calendrier de construction	F	F	//	//				
33	Calendrier de mobilisation	F	F	//	//				
34	Programme de mobilisation	F	F	//	//				
35	Organisation des travaux sur le site	F	F	//	//				
36	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	//	//				
37	Registre de commerce	F	F	//	//				

Scanné avec CamScanner

38	Attestation fiscale	F	F	//	//				
39	Attestation CNSS	F	F	//	//				
40	Attestation de non faillite	F	F	//	//				
41	RIB	F	F	//	//				
42	Formulaire de divulgation	F	F	//	//				
43	Attestation de visite de sites	F	F	//	//				
44	Délai d'exécution des travaux	5 mois	5 mois	//	//				
45	IFU	F	F	//	//				
46	Renseignement sur le candidat	F	F	//	//				

Scanné avec CamScanner

N°	ELEMENTS A VERIFIER	LOT : 02							
		SOUMISSIONNAIRES							
		1	2	3	4	5	6	7	8
		ZEBAN	**ORIA BENIN**	**AG BUSINESS**	**STAR PRO SOCIETY**	**BPS DIVIN**	**AGA KLELE**	**ICO BTP**	**TORO BTP**
	RECEVABILITE DES PLIS								
01	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	**08H 23**	**08H 42**	**08H 45**	**08H 49**	**08H 59**	**09H 01**	**09H 07**	**09H 13**
02	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
03	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
04	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE
	OUVERTURE DES PLIS								
05	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
06	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON

Scanné avec CamScanner

07	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
08	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
09	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
10	Présence de l'offre scannée sur clé USB [3]	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NA	NA	NA	NA	F	NA	F	NA
12	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F	F
13	**Montant TTC de l'offre**	**36580000**	**36257220**	**29600986**	**35569957**	**33134048**	**35392428**	**32544699**	**35400000**
14	**Montant HT de l'offre**	**31000000**	**30726458**	**25085581**	**30144032**	**28079702**	**29993583**	**27580253**	**30000000**
15	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F	F
16	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F	F	F	F	F	F	F	F
17	Cadre du sous-détails	F	F	F	F	F	F	F	F

Scanné avec CamScanner

07	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
08	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
09	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
10	Présence de l'offre scannée sur clé USB [3]	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NA	NA	NA	NA	F	NA	F	NA
12	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F	F
13	**Montant TTC de l'offre**	**36580000**	**36257220**	**29600986**	**35569957**	**33134048**	**35392428**	**32544699**	**35400000**
14	**Montant HT de l'offre**	**31000000**	**30726458**	**25085581**	**30144032**	**28079702**	**29993583**	**27580253**	**30000000**
15	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F	F
16	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F	F	F	F	F	F	F	F
17	Cadre du sous-détails	F	F	F	F	F	F	F	F

Scanné avec CamScanner

18	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F		F		F		F		F		F		F		F	
19	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F		F		F		F		F		F		F		F	
20	Accord ou promesse d'accord de groupement	NA		NA		NA		NA		NA		NA		NA		NA	
21	Attestation de capacité financière	F		F		F		F		F		F		F		F	
22	Etats financiers	2023	NA	2023	NA	2023	NA	2023	NA	2023	NA	2023	NA	2023	NA	2023	F
		2024	NA	2024	F	2024	NA	2024	NA	2024	NA	2024	NA	2024	NA	2024	F
		2026	F	2025	F	2025	F	2025	F	2025	F	2025	F	2026	F	2025	F
23	Attestation de non exclusion de la commande publique	F		F		F		F		F		F		F		F	
24	Liste du personnel	F		F		F		F		F		F		F		F	
25	Preuve d'expérience du personnel	F		F		F		F		F		F		F		F	
26	Liste du Matériel	F		F		F		F		F		F		F		F	
27	Preuve de disponibilité du matériel	F		F		F		F		F		F		F		F	
28	Liste des travaux similaires	NA		NA		NA		NA		NA		NA		NA		F	
29	Preuves des expériences	NA		NA		NA		NA		NA		NA		NA		F	

Scanné avec CamScanner

30	Attestation de catégorisation	F	F	F	F	F	F	F	F
31	Méthodologie	F	F	F	F	F	F	F	F
32	Calendrier de construction	F	F	F	F	F	F	F	F
33	Calendrier de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F	F
34	Programme de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F	F
35	Organisation des travaux sur le site	F	F	F	F	F	F	F	F
36	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	F	F	F	F	F	NA
37	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F	F	F
38	Attestation fiscale	F	F	NF	F	F	F	F	F
39	Attestation CNSS	F	F	NF	F	F	F	F	F
40	Attestation de non faillite	F	F	NF	F	F	F	F	F
41	RIB	F	F	NF	F	F	F	F	F
42	Formulaire de divulgation	F	F	F	F	F	F	F	F
43	Attestation de visite de sites	F	NF	NF	F	NF	F	F	NF
44	Délai d'exécution des travaux	5 mois	5 mois	5 mois	5 mois	5 mois	5 mois	5 mois	5 mois

Scanné avec CamScanner

45	IFU	F	F	F	F	F	F	F	F
46	Renseignement sur le candidat	F	F	F	F	F	F	F	F

SUITE LOT 2

N°	ELEMENTS A VERIFIER	LOT : 02							
		SOUMISSIONNAIRES							
		9	10	11	12	13	14	15	16
		ZAM ET FIL	MAFOUS	2SA CONSULT	CMI SARL	ALA ET FILS	ELITE SERVICE ET COMMERCE	BATICOM GROUP SARL	SSDL ET FILS
	RECEVABILITE DES PLIS								
01	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	09H 15	09H 24	09H 28	09H 34	09H 36	09H 43	09H 58	10H 05
02	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	//
03	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	//
04	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	//
	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	REJETE
	OUVERTURE DES PLIS								

Scanné avec CamScanner

05	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	//
06	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	//
07	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	//
08	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	//
09	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	//
10	Présence de l'offre scannée sur clé USB [4]	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	//
11	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NA	NA	NA	NA	NA	F	NA	//
12	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F	//
13	**Montant TTC de l'offre**	**34998348**	**36704576**	**24214015**	**35908101**	**50443803**	**37684521**	**32300588**	//
14	**Montant HT de l'offre**	**29659617**	**31105575**	**20520352**	**30430594**	**29229015**	**31936035**	**27121685**	//

Scanné avec CamScanner

15	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F		F		F		F		F		F		F		F		//	
16	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F		F		F		F		F		F		F		F		//	
17	Cadre du sous-détail	F		F		F		F		F		F		F		F		//	
18	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F		F		F		F		F		F		F		F		//	
19	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F		F		F		F		F		F		F		F		//	
20	Accord ou promesse d'accord de groupement	NA		NA		NA		NA		NA		NA		NA		NA		//	
21	Attestation de capacité financière	F		F		F		F		F		F		F		F		//	
22	Etats financiers	2023	F	2023	F	2023	NA	2023	NA	2023	F	2023	NA	2023	NA	2023	//		
		2024	F	2024	F	2024	F	2024	NA	2024	F	2024	NA	2024	NA	2024	//		
		2025	F	2025	F	2025	NF	2025	F	2025	F	2026	F	2026	F	2025	//		
23	Attestation de non exclusion de la commande publique	F		F		F		F		F		F		F		//			

Scanné avec CamScanner

24	Liste du personnel	F	F	F	F	F	F	F	//
25	Preuve d'expérience du personnel	F	F	F	F	F	F	F	//
26	Liste du Matériel	F	F	F	F	F	F	F	//
27	Preuve de disponibilité du matériel	F	F	F	F	F	F	F	//
28	Liste des travaux similaires	F	F	F	NA	F	F	NA	//
29	Preuves des expériences	F	F	F	NA	F	F	NA	//
30	Attestation de catégorisation	F	F	NF	F	F	F	F	//
31	Méthodologie	F	F	F	F	F	F	F	//
32	Calendrier de construction	F	F	F	F	F	F	F	//
33	Calendrier de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F	//
34	Programme de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F	//
35	Organisation des travaux sur le site	F	F	F	F	F	F	F	//
36	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	NA	NA	F	F	NA	F	F	//
37	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F	F	//
38	Attestation fiscale	F	F	NF	F	F	F	NF	//

23

Scanné avec CamScanner

39	Attestation CNSS	F	F	NF	F	F	F	NF	//	
40	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F	NF	NF	//	
41	RIB	F	F	F	F	F	F	NF	//	
42	Formulaire de divulgation	F	F	NF	F	F	F	NF	//	
43	Attestation de visite de sites	NF	F	F	F	NF	NF	F	//	
44	Délai d'exécution des travaux	5mois	5mois	5mois	5mois	5mois	5mois	5mois	//	
45	IFU	F	F	F	F	F	F	F	//	
46	Renseignement sur le candidat	F	F	F	F	F	F	F	//	

Scanné avec CamScanner

N°	ELEMENTS A VERIFIER	LOT : 03							
		SOUMISSIONNAIRES							
		1 EBAN CONSTR SARL	2 MYDA	3 ETRACOM SARL	4 AG BUSINESS	5 TORO BTP	6 PIERRE COMPACT SERVICE	7 CMI SARL	8 PRIMAI
	RECEVABILITE DES PLIS								
01	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	08H 23	08H 31	08H 39	08H 45	09H 13	09H 16	09H 34	09H 40
02	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
03	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
04	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE
	OUVERTURE DES PLIS								
05	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
06	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON

Scanné avec CamScanner

07	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
08	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
09	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	???
10	Présence de l'offre scannée sur clé USB [5]	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	???
11	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	???
12	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F	???
13	**Montant TTC de l'offre**	**33040000**	**46675450**	**26168711**	**25761124**	**30680000**	**32947552**	**24725152**	**???**
14	**Montant HT de l'offre**	**28000000**	**39555466**	**22176874**	**21831461**	**30000000**	**27921654**	**20953519**	**???**
15	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F	//
16	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F	F	F	F	F	F	F	//

Scanné avec CamScanner

17	Cadre du sous-détail	F		F		F		F		F		F		F		//			
18	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F		F		F		F		F		F		F		//			
19	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F		F		F		F		F		F		F		//			
20	Accord ou promesse d'accord de groupement	NA		NA		NA		NA		NA		NA		NA		//			
21	Attestation de capacité financière	F		F		F		F		F		F		F		//			
22	Etats financiers	2023	NA	2023	F	2023	F	2023	NA	2023	F	2023	NA	2023	NA	2023	//		
		2024	NA	2024	F	2024	F	2024	NA	2024	F	2024	NA	2024	NA	2024	//		
		2026	F	2025	F	2025	F	2025	F	2025	F	2025	F	2025	F	2025	//		
23	Attestation de non exclusion de la commande publique	F		F				F		F		F		F		//			
24	Liste du personnel	F		F				F		F		F		F		//			
25	Preuve d'expérience du personnel	F		F		F		F		F		F		F		//			
26	Liste du Matériel	F		F		F		F		F		F		F		//			
27	Preuve de disponibilité du matériel	F		NF		F		F		F		F		F		//			
28	Liste des travaux similaires	NA		F		F		NA		F		NA		NA		//			

Scanné avec CamScanner

29	Preuves des expériences	NA	F	F	NA	F	NA	NA	//
30	Attestation de catégorisation	F	F	F	F	F	F	F	//
31	Méthodologie	F	F	F	F	F	F	F	//
32	Calendrier de construction	F	F	F	F	F	F	F	//
33	Calendrier de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F	//
34	Programme de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F	//
35	Organisation des travaux sur le site	F	F	F	F	F	F	F	//
36	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	NA	F	NA	F	F	//
37	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F	F	//
38	Attestation fiscale	F	F	F	F	F	F	F	//
39	Attestation CNSS	F	F	F	NF	F	F	F	//
40	Attestation de non faillite	F	F	F	NF	F	F	F	//
41	RIB	F	F	F	NF	F	F	F	//
42	Formulaire de divulgation	F	F	F	F	F	F	F	//
43	Attestation de visite de sites	F	F	NF	NF	NF	F	F	//

28

Scanné avec CamScanner

44	Délai d'exécution des travaux	5 MOIS	5 MOIS	5 MOIS	5 MOIS	5 MOIS	5 MOIS	5 MOIS	//	
45	IFU	F	F	F	F	F	F	F	//	
46	Renseignement sur le candidat	F	F	F	F	F	F	F	//	

SUITE LOT 3

N°	ELEMENTS A VERIFIER	LOT : 03								
		SOUMISSIONNAIRES								
		9								
		DAPHASTE								
	RECEVABILITE DES PLIS									
01	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	10H 09								
02	Respect du caractère anonymat des plis	//								
03	Respect de l'intégrité des plis	//								
04	Respect de la condition de retrait du DAC	//								
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**NON OUVERT**								

Scanné avec CamScanner

OUVERTURE DES PLIS									
05	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	//							
06	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	//							
07	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	//							
08	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	//							
09	Présence de clé USB	//							
10	Présence de l'offre scannée sur clé USB [6]	//							
11	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	//							
12	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	//							
13	Montant TTC de l'offre	//							
14	Montant HT de l'offre	//							

Scanné avec CamScanner

15	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	//								
16	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	//								
F17	Cadre du sious-détail des prix	//								
18	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	//								
19	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	//								
20	Accord ou promesse d'accord de groupement	//								
21	Attestation de capacité financière	//								
22	Etats financiers	2023 //								
		2024 //								
		2025 //								
23	Attestation de non exclusion de la commande publique	//								
24	Liste du personnel	//								
25	Preuve d'expérience du personnel	//								
26	Liste du Matériel	//								

Scanné avec CamScanner

27	Preuve de disponibilité du matériel	//								
28	Liste des travaux similaires	//								
29	Preuves des expériences	//								
30	Attestation de catégorisation	//								
31	Méthodologie	//								
32	Calendrier de construction	//								
33	Calendrier de mobilisation	//								
34	Programme de mobilisation	//								
35	Organisation des travaux sur le site	//								
36	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	//								
37	Registre de commerce	//								
38	Attestation fiscale	//								
39	Attestation CNSS	//								
40	Attestation de non faillite	//								
41	RIB	//								

Scanné avec CamScanner

42	Formulaire de divulgation	//								
43	Attestation de visite de sites	//								
44	Délai d'exécution des travaux	//								
45	IFU	//								
46	Renseignement sur le candidat	//								

Scanné avec CamScanner

N°	ELEMENTS A VERIFIER	LOT : 04							
		SOUMISSIONNAIRES							
		1	2	3	4	5	6	7	8
		ZEBAN CONSTR_ SARL	GSA GROUP INTER SARL	ORIA BENIN	GGMG SARL	AGA KELELE	GARETEDEN SARL	MAFOUS	SNW
	RECEVABILITE DES PLIS								
01	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	**08H 23**	**08H 35**	**08H 42**	**08H 54**	**09H 01**	**09H 09**	**09H 24**	**09H 27**
02	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
03	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
04	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**
	OUVERTURE DES PLIS								
05	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON

Scanné avec CamScanner

06	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
07	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
08	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
09	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
10	Présence de l'offre scannée sur clé USB [7]	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NA	NA	NA	NA	F	NA	NA	NA
12	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F	F
13	**Montant TTC de l'offre**	**30680000**	**30171819**	**29615599**	**26346123**	**29424598**	**30858821**	**30532177**	**29591667**
14	**Montant HT de l'offre**	**26000000**	**25569338**	**25097965**	**22327223**	**24936100**	**26151542**	**25874726**	**25077684**
15	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F	F

Scanné avec CamScanner

16	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F		F		F		F		F		F		F		F	
17	Cadre du sous-détail des prix	F		F		F		F		F		F		F		F	
18	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F		F		F		F		F		F		F		F	
19	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F		F		F		F		F		F		F		F	
20	Accord ou promesse d'accord de groupement	NA		NA		NA		NA		NA		NA		NA		NA	
21	Attestation de capacité financière	F		F		F		F		F		F		F		F	
22	Etats financiers	2023	NA	2023	F	2023	NA	2023	NA	2023	NA	2023	F	2023	F	2023	F
		2024	NA	2024	F	2024	F	2024	NA	2024	NA	2024	F	2024	F	2024	F
		2026	F	2025	F	2025	F	2026	F	2025	F	2025	F	2025	F	2025	F
23	Attestation de non exclusion de la commande publique	F		F		F		NF		F		F		F		F	
24	Liste du personnel	F		F		F		F		F		F		F		F	
25	Preuve d'expérience du personnel	F		F		F		F		F		F		F		F	

Scanné avec CamScanner

26	Liste du Matériel	F	F	F	F	F	F	F	F
27	Preuve de disponibilité du matériel	F		F	F	F	F	F	F
28	Liste des travaux similaires	NA	F	NA	NA	NA	F	F	F
29	Preuves des expériences	NA	F	NA	NA	NA	F	F	F
30	Attestation de catégorisation	F	F	F	F	F	F	NF	NF
31	Méthodologie	F	F	F	F	F	F	F	F
32	Calendrier de construction	F	F	F	F	F	F	F	F
33	Calendrier de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F	F
34	Programme de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F	F
35	Organisation des travaux sur le site	F	F	F	F	F	F	F	F
36	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	NA	F	F	F	NA	NA	NA
37	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F	F	F
38	Attestation fiscale	F	F	F	NF	F	F	F	F
39	Attestation CNSS	F	F	F	NF	F	F	F	F
40	Attestation de non faillite	F	F	F	NF	F	F	F	F

Scanné avec CamScanner

41	RIB	F	F	F	NF	F	F	F	F
42	Formulaire de divulgation	F	F	F	F	F	F	F	NF
43	Attestation de visite de sites	F	F	NF	NF	F	F	F	F
44	Délai d'exécution des travaux	5 Mois	5 Mois	5 Mois	5 Mois	5 Mois	5 Mois	5 Mois	5 Mois
45	IFU	F	F	F	F	F	F	F	F
46	Renseignement sur le candidat	F	F	F	F	F	F	F	F

SUITE LOT4

N°	ELEMENTS A VERIFIER	LOT : 04							
		SOUMISSIONNAIRES							
		9	10	11					
		AAD GROUP SARL	CMI	NON IDENTIFIE					
		RECEVABILITE DES PLIS							
01	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	09H 31	09H 34	10H 05					
02	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	//					
03	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	//					
04	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	//					

Scanné avec CamScanner

Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	//						
OUVERTURE DES PLIS										
05	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NON	NON	//						
06	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NON	NON	//						
07	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NON	NON	//						
08	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	//						
09	Présence de clé USB	OUI	OUI	//						
10	Présence de l'offre scannée sur clé USB [8]	OUI	OUI	//						
11	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NA	NA	//						

Scanné avec CamScanner

12	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F		F		//																	
13	**Montant TTC de l'offre**	**24330934**		**24384370**		//																	
14	**Montant HT de l'offre**	**20619436**		**20664720**		//																	
15	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F		F		//																	
16	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F		F		//																	
17	Cadre du sous-détail de prix	F		F		//																	
18	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F		F		//																	
19	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F		F		//																	
20	Accord ou promesse d'accord de groupement	NA		NA		NA																	
21	Attestation de capacité financière	F		F		//																	
22	Etats financiers	2023	NA	2023	NA	2023	//	2023		2023		2023		2023		2023		2023		2023		2023	
		2024	F	2024	NA	2024	//	2024		2024		2024		2024		2024		2024		2024		2024	
		2025	F	2025	F	2025	//	2025		2025		2025		2025		2025		2025		2025		2025	

Scanné avec CamScanner

23	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	//						
24	Liste du personnel	F	F	//						
25	Preuve d'expérience du personnel	F	F	//						
26	Liste du Matériel	F	F	//						
27	Preuve de disponibilité du matériel	F	F	//						
28	Liste des travaux similaires	NA	NA	//						
29	Preuves des expériences	NA	NA	//						
30	Attestation de catégorisation	F	F	//						
31	Méthodologie	F	F	//						
32	Calendrier de construction	F	F	//						
33	Calendrier de mobilisation	F	F	//						
34	Programme de mobilisation	F	F	//						
35	Organisation des travaux sur le site	F	F	//						
36	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	//						
37	Registre de commerce	F	F	//						

Scanné avec CamScanner

38	Attestation fiscale	F	F	//					
39	Attestation CNSS	F	F	//					
40	Attestation de non faillite	F	F	//					
41	RIB	F	F	//					
42	Formulaire de divulgation	F	F	//					
43	Attestation de visite de sites	F	F	//					
44	Délai d'exécution des travaux	5 MOIS	5 MOI	//					
45	IFU	F	F	//					
46	Renseignement sur le candidat	F	F	//					

Scanné avec CamScanner

N°	ELEMENTS A VERIFIER	LOT : 05								
		SOUMISSIONNAIRES								
		1	2	3	4	5	6			
		AFFOL BUSINESS	GSA GROUP INTER SARL	STAR PRO SOCIETY SARL	HORAON 8 BTP COMPA	PIERRE COMPACT SERVICES	SNW			
	RECEVABILITE DES PLIS									
01	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	**08H 14**	**08H 35**	**08H 49**	**09H 05**	**09H 19**	**09H 27**			
02	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI			
03	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI			
04	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI			
	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**			
	OUVERTURE DES PLIS									
05	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON			
06	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON			

Scanné avec CamScanner

07	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON		
08	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
09	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
10	Présence de l'offre scannée sur clé USB [9]	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
11	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NA	NA	NA	NA	NA	NA		
12	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F		
13	**Montant TTC de l'offre**	**6058285**	**6651601**	**5635995**	**7038270**	**6726165**	**5974523**		
14	**Montant HT de l'offre**	**5134140**	**5636950**	**4776267**	**5964636**	**5700140**	**5063155**		
15	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F		
16	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis	F	F	F	F	F	F		
F17	Cadre du sous-détail des prix	F	F	F	F	F	F		

Scanné avec CamScanner

18	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F		F		F		F		F		F											
19	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F		F		F		F		F		F											
20	Accord ou promesse d'accord de groupement	NA		NA		NA		NA		NA		NA											
21	Attestation de capacité financière	F		F		F		F		F		F											
22	Etats financiers	2023	NA	2023	F	2023	NA	2023	NA	2023	NA	2023	F										
		2024	F	2024	F	2024	NA	2024	F	2024	NA	2024	F										
		2025	F	2025	F	2025	F	2025	F	2025	F	2025	F										
23	Attestation de non exclusion de la commande publique	F		F		F		F		F		F											
24	Liste du personnel	F		F		F		F		F		F											
25	Preuve d'expérience du personnel	F		F		F		F		F		F											
26	Liste du Matériel	F		F		F		F		F		F											
27	Preuve de disponibilité du matériel	F		F		F		F		F		F											
28	Liste des travaux similaires	NA		F		NA		NA		NA		F											
29	Preuves des expériences	NA		F		NA		NA		NA		F											
30	Attestation de catégorisation	F		F		F		F		F		NF											

Scanné avec CamScanner

31	Méthodologie	F	F	F	F	F	F			
32	Calendrier de construction	F	F	F	F	F	F			
33	Calendrier de mobilisation	F	F	F	F	F	F			
34	Programme de mobilisation	F	F	F	F	F	F			
35	Organisation des travaux sur le site	F	F	F	F	F	F			
36	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	NA	F	F	F	NA			
37	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F			
38	Attestation fiscale	F	F	F	F	F	F			
39	Attestation CNSS	F	F	F	F	F	F			
40	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F	F			
41	RIB	F	F	F	F	F	F			
42	Formulaire de divulgation	F	F	F	F	F	NF			
43	Attestation de visite de sites	F	F	F	F	F	F			
44	Délai d'exécution des travaux	3 MOIS	5 MOIS	3 MOIS	3 MOIS	3 MOIS	3 MOIS			
45	IFU	F	F	F	F	F	F			

Scanné avec CamScanner

46	Renseignement sur le candidat	F	F	F	F	F	F			

Scanné avec CamScanner

46	Renseignement sur le candidat	F	F	F	F	F	F	F		

Scanné avec CamScanner

Scanné avec CamScanner

COMMUNE DE KPOMASSE
DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE
REPUBLIQUE DU BENIN

MAIRIE DE KPOMASSE
Tél : 01 41 60 33 33
contact.kpomasse@mairie.bj

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n°25/015/C-KP/SE/PRMP/SPMP/2026 du 06/07/2026.

(Liste de l'administration)

Kpomassè, le 03 Août 2026

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représenté	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	OFFIN C-Nicolas	PRMP	PRMP	0197051316	
02	DADJO S. Claude	CS Kpomassè	C/CS	0197242409	
03	ALOSSI Lucie	SPMP	SPMP	01975.17015	
04	SOSSOU D. Mélaine	C/CCMP	C/CCMP	0196026747	
05	GLÉGAN M. Borgus	Rpt DST	C/SEST	01970802 5B	
06	KINKPE S.C.A Joël	DAAF	DAAF	0196119092	
07	BOKO D. Honoré	DSI	DSI	01966104G	

Scanné avec CamScanner

COMMUNE DE KPOMASSE
DÉPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MAIRIE DE KPOMASSE
Tél : 01 41 60 33 33

OBSERVATIONS DE SOUMISSIONNAIRES/REPRESENTANTS DES SOUMISSIONNAIRES

DATE 04/08/2026 (Fin de l'ouverture à 4 heures)

ORDRE	NOM ENTREPRISE	REPRESENTANTS DES ENTREPRIS	OBSERVATION
01	CMI SARL	TELLA Dimitri Serpos	RAS
02	HORIZON 8 BTP COMPAGNY	AGBELELE A. G. Juliana La Gérante	RAS
03	STAR Pro SOCIETY	ASSOU Paulin	RAS
04	ZEBAN Construction Sarl	AHOUANTO Rodolphe	RAS
05	AGSA Groupe International	SOTOMEY Bernadin B.	RAS

Scanné avec CamScanner

06	GARETEDEN Saul	AVOGNIKO Fabrice	RAS
07			
08			
09			
10			
11			
12			

Scanné avec CamScanner

COMMUNE DE KPOMASSE
DÉPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MAIRIE DE KPOMASSE
Tél : 01 41 60 33 33

LITE DE SOUMISSIONNAIRES/REPRESENTANTS DES SOUMISSIONNAIRES

DATE 03/08/2026 (Début d'ouverture à 10h30')

ORDRE	NOM ENTREPRISE	NOM DU DEPOSANT	CONTACT DU DEPOSANT	CONTACT DE L'ENTREPRISE
01	~~AGBELLE Ayaba grace Juliana~~ HORIZON 8 BTP COMPAGNY	AGBELELE Ayaba Grâce Juliana	01 63 74 99 15	01 63 74 99 15
02	GARETEDEN Sarl	AVOGNIKO Fabrice	0160205041	0196426545
03	ZEBAN Construction sarl	AHOISANTO Rodolphe	01538470 85	01970983 92
04	STAR Pro SOCIETY SARL	ASSOU Paulin	0197933465	0144607002
05	MODE PARTENERS	SALANON C-G Isidore	01971647 11	01 94737332
06	DAPHASTE SARL	GANMONDEYI Rhudis	01679254 66	01978284 53
07	AGA-KELELE	FACHINAN Adébayo	01663092 31	01968594 02
08	PRIMAI BTP	AHOWEKOUN Pierre	01628613 82	47 60 00 00
09	ELITE SERVICES ET COMMERCE	VITOFFODJI Jean-Baptiste.	01 96 56 79 68	01 96 56 79 68.

Scanné avec CamScanner

10	~~ADICLE~~ ZAM et Fils	ADICLE Carine	01974713 39	01970 02364
11	ETRACOM Sarl.	AZE Félix	01 95343847	01 95 19 1915
12	AAD GROUP SARL	HOUNSOULIN Michel	01-61-44-53-23	01-97-70-81-91
13	~~TOUMANOU~~ MYADA ~~Jean-Pierre~~	TOUCANOU Jean-Pierre	0197772115	0197868010
14	CMI SARL	TELLA Dimitri Spyros	0971686 4	0197159918
15	TORO BTP	SOTOUSSI Franck	01G123713	01 95783568
16	2SA consult	SINGBO Sannsom	01463583 13	01964 12070
17	SNW	SASSE Cedric	01 91-80-62-57	01976167 6
18	AG BUSINESS	ATCHADE O. Chimène	01 45214655	01 45 21 4655
19	BSA Groupe International	SOTOMEY Bernadin B.	01 96 81-46 10	01 97 11 89 50
20	SSDL et FILS ~~ATCH~~	HOUNKPATIN G. florent	01 97 79 49 08	01 66527297
21				
22				

Scanné avec CamScanner

| 46 | Renseignement sur le candidat | | |

46	Renseignement sur le candidat						

Scanné avec CamScanner

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires

..... RAS.....

- des membres du ou de la COE

.....RAS.....

- des membres de l'organe de contrôle

.....RAS.....

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 04 heures 05 minutes.

Fait à Kpomassè, le 04 Août 2026

Le Président,

La Personne Responsable des Marchés Publics

Nicolas C. OFFIN

PRMP

Le Rapporteur,

Berguys GLEGAN

Rpt/DST

Les membres

Joel S. C. A. KINKPE

DAAF

Louis ALOSSE

SPMP

Honoré D. BOKO

DSI

Claude S. DADJO

C/CS

L'organe de contrôle

Le Chef cellule de contrôle des Marchés Publics

Mélaine D. SOSSOU

CCMP

Scanné avec CamScanner

République du Bénin
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City
***

SÈMÈ CITY

PROCÈS VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS
Avis n° : 026/ADSC/PRMP-GI/SP-PRMP/2026 du 22 juin 2026

Objet du Dossier d'Appel d'Offres :

Acquisition de mobiliers pour les bureaux annexes de Sèmè One et du Centre de Langue

Référence du DAO : F_GI_115661

Source de financement : Budget national

Juillet 2026

BTM

République du Bénin
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City
***

SÈMÈ CITY

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres n° F_GI_115661 du 22 juin 2026 relatif à l'acquisition de mobiliers pour les bureaux annexes de Sèmè One et du Centre de Langue.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mille vingt-six et le vendredi dix-sept juillet à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), la Commission d'Ouverture et d'Évaluation (COE) des offres a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis reçus dans le cadre du marché cité en objet.

Ce dossier d'Appel d'Offres a fait l'objet d'une publication dans le journal LA NATION N° 9016 du jeudi 25 juin 2026, dans le Journal des Marchés Publics N°651 du 25 juin 2026 et sur le portail web des marchés publics le 24 juin 2026. La date limite de dépôt des plis est fixée au vendredi 17 juillet 2026 à 10 heures précises.

Le Dossier d'Appel d'Offres a été validés par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence de la République (CCMP/PR), conformément aux procès-verbaux n°0572-06/DNCMP/CCMP/PR/2026 en date du 12 juin 2026.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°033/ADSC/DAF-PRMP/SP-PRMP/2026 14 juillet 2026, les cadres dont les noms suivent :

- **Président : Mondoukpè H. FADONOUGBO,** Personne Responsable des Marchés Publics /ADSC
- **Rapporteur : Audrey KPOLEDJI-AGUESSY,** Spécialiste en Passation des Marchés Publics/ADSC
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
ADSC	**Morel ATACOLODJOU**	Représentant du Directeur du Développement et de la Gestion des Infrastructures	Avec voix délibérative
	Charlebon SOUKPO	Représentant du Directeur Administratif et Financier (DAF)	Avec voix délibérative
	Tani Marzouquath BOURAIMA	Assistante Stagiaire de la Personne Responsable des Marchés Publics	Sans voix délibérative

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence invitée par la lettre n°0856/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2026 du 15 juillet 2026 n'était pas représentée à la séance d'ouverture.

Les prestations sont en lot unique.

Aux date et heure limite de dépôt des offres, sur les cinquante-trois (53) candidats qui ont retiré le dossier, dix (10) soumissionnaires ont déposé leur pli.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la présidente de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

BTH

Tableau 1 : Renseignement sur les soumissionnaires

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	MORAK BTP	17/07/2026 8 h 00 min	EDAH Fernand Tél : +229 01 95 96 98 41	Bénin	Néant
2	SIGEN GROUPE	17/07/2026 08 h 25 min	SOSSOU Lopez Tél : +229 01 58 90 65 66	Bénin	Néant
3	GBENONGBE SARL	17/07/2026 08 h 35 min	NINI Placide Tél : +229 01 69 66 12 40	Bénin	Néant
4	SOTTRAP SARL	17/07/2026 08 h 59 min	TOKPANOU Martin Tél : +229 01 66 27 21 91	Bénin	Néant
5	AFRIQUE DISTRIBUTION SERVICES (ADS)	17/07/2026 09 h 15 min	HONFO Expéranto Tél : +229 01 96 92 99 10	Bénin	Néant
6	2A CONSULTING GROUP	17/07/2026 09 h 33 min	GANDOTO Friane Tél : +229 01 56 62 05 41	Bénin	Néant
7	GLAS LAUSYL BENIN	17/07/2026 09 h 45 min	AISSI Mike Tél : +229 01 62 91 91 98	Bénin	Néant
8	DISTRITECH SARL	17/07/2026 09 h 49 min	HLASSI Eric Tél : +229 01 96 49 78 77	Bénin	Néant
9	ATC INDUSTRIE DE BOIS SA	17/07/2026 09 h 52 min	MONNOU Omer Tél : +229 01 96 96 59 26	Bénin	Néant
10	MVP SERVICE	17/07/2026 09 h 56 min	HODONOU Aurore Tél : +229 01 66 24 38 00	Bénin	Néant

A BTM

Le COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis

Examen de la recevabilité des plis

Tableau 2 : Recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Éléments à vérifier	MORAK BTP	SIGEN GROUPE	GBENONGBE SARL	SOTTRAP SARL	AFRIQUE DISTRIBUTION SERVICES (ADS)	2A CONSULTING GROUP	GLAS LAUSYL BENIN	DISTRITECH SARL	ATC INDUSTRIE DE BOIS SA	MVP SERVICE
Date et heure de dépôt des offres		17/07/2026 8 h 00 min	17/07/2026 08 h 25 min	17/07/2026 08 h 35 min	17/07/2026 08 h 59 min	17/07/2026 09 h 15 min	17/07/2026 09 h 33 min	17/07/2026 09 h 45 min	17/07/2026 09 h 49 min	17/07/2026 09 h 52 min	17/07/2026 09 h 56 min
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
5.	Respect de la présentation de l'enveloppe extérieure	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6.	Respect du contenu de l'enveloppe extérieure	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
7.	Respect de la présentation des enveloppes intérieures	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

NB : *Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli*

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Fiche d'ouverture des plis

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		01	02	03	04	05
		MORAK BTP	SIGEN GROUPE	GBENONGBE SARL	SOTTRAP SARL	AFRIQUE DISTRIBUTION SERVICES (ADS)
1.	Date et heure de dépôt des offres	17/07/2026 8 h 00 min	17/07/2026 08 h 25 min	17/07/2026 08 h 35 min	17/07/2026 08 h 59 min	17/07/2026 09 h 15 min
2.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6.	Présence de clé USB **(OUI ou NON)**	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB **(OUI ou NON)**	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
8.	Date et heure d'enregistrement de l'offre sur la clé	16/07/2026 22 h 21 min	16/07/2026 17 h 57 min	17/07/2026 00 h 09 min	15/07/2026 19 h 37 min	16/07/2026 16 h 18 min
9.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	F
10.	Formulaire de renseignements sur le candidat	F	F	F	F	F
11.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
12.	Rabais	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		01	02	03	04	05
		MORAK BTP	SIGEN GROUPE	GBENONGBE SARL	SOTTRAP SARL	AFRIQUE DISTRIBUTION SERVICES (ADS)
13.	**Montant TTC de l'offre en F CFA**	**96 895 700**	**111 864 000**	**Non mentionné dans l'offre**	**Non mentionné dans l'offre**	**105 286 680**
14.	**Montant HT de l'offre en F CFA**	**82 115 000**	**94 800 000**	**90 000 000**	**85 639 607**	**89 226 000**
15.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F
16.	Bordereau des prix pour les fournitures	F	F	F	F	F
17.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F
18.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
19.	Accord ou promesse d'accord de groupement (en cas de groupement)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
20.	Description technique des fournitures	F	F	F	F	F
21.	Fiches techniques émis par le fabricant ou autres support technique provenant du fabricant pour tous les équipements à l'exception de la table pour ordinateur et de la table de conférence	F	F	F	F	F
22.	Prospectus des mobiliers	F	F	F	F	F
23.	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché (Entreprise naissante uniquement)	F	F	F	F	Non applicable
24.	Extrait du registre de commerce	F Créé le 15/11/2023	F Créé le 28/08/2024	F Créé le 10/07/2024	F Créé le 08/04/2024	F Créé le 09/09/2021
25.	Références techniques (Liste des acquisitions similaires et attestation de bonne fin d'exécution)	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	F

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		01	02	03	04	05
		MORAK BTP	SIGEN GROUPE	GBENONGBE SARL	SOTTRAP SARL	AFRIQUE DISTRIBUTION SERVICES (ADS)
26.	Preuves des expériences et de qualification du personnel (Entreprise naissance uniquement)	F	F	F	F	Non applicable
27.	Document attestant du service après-vente	F	F	F	F	F
28.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F
29.	Etats financiers (2023, 2024 et 2025)	F	F (Bilan d'ouverture 2024 + états financiers 2024 et 2025)	F (Bilan d'ouverture 2024 + états financiers 2024 et 2025)	**NF** : bilan d'ouverture 2024) F : états financiers 2024 et 2025)	F
30.	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence	F	F	F	F	Non applicable
Observations		**RAS**	**RAS**	**RAS**	**RAS**	**RAS**

Légende : F : Fourni, NF : Non Fourni ; EF : Etats Financiers ; BO : Bilan d'Ouverture, OF : Offre financière, OT : Offre technique.

Tableau 3 : Fiche d'ouverture des plis (suite et fin)

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		06	07	08	09	10
		2A CONSULTING GROUP	GLAS LAUSYL BENIN	DISTRITECH SARL	ATC INDUSTRIE DE BOIS SA	MVP SERVICE
1.	Date et heure de dépôt des offres	17/07/2026 09 h 33 min	17/07/2026 09 h 45 min	17/07/2026 09 h 49 min	17/07/2026 09 h 52 min	17/07/2026 09 h 56 min
2.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6.	Présence de clé USB **(OUI ou NON)**	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB **(OUI ou NON)**	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
8.	Date et heure d'enregistrement de l'offre sur la clé	16/07/2026 18 h 13 min	16/07/2026 00 h 19 min	17/07/2026 04 h 04 min	16/07/2026 21 h 05 min	17/07/2026 09 h 28 min
9.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
10.	Formulaire de renseignements sur le candidat	F	F	F	F	F
11.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
12.	Rabais	Néant	Néant	Néant	Néant	5% appliqué sur le montant HT
13.	**Montant TTC de l'offre en F CFA**	**92 866 000**	**94 377 576**	**127 499 435**	**59 560 500**	**Non mentionné dans l'offre**
14.	**Montant HT de l'offre en F CFA**	**78 700 000**	**79 980 997**	**108 050 369**	**50 475 000**	**89 693 000**
15.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F
16.	Bordereau des prix pour les fournitures	F	F	F	F	F
17.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F

18.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
19.	Accord ou promesse d'accord de groupement (en cas de groupement)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
20.	Description technique des fournitures	F	F	F	F	F
21.	Fiches techniques émis par le fabricant ou autres support technique provenant du fabricant pour tous les équipements à l'exception de la table pour ordinateur et de la table de conférence	F	F	F	F	F
22.	Prospectus des mobiliers	F	F	F	F	F
23.	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché (Entreprise naissante uniquement)	F	F	Non applicable	Non applicable	F
24.	Extrait du registre de commerce	F Créé le 17/08/2024	F Créé le 19/07/2024	F Créé le 21/11/2006	F Créé le 14/01/2009	F Créé le 07/01/2025
25.	Références techniques (Liste des acquisitions similaires et attestation de bonne fin d'exécution)	Non applicable	Non applicable	F	F	Non applicable
26.	Preuves des expériences et de qualification du personnel (Entreprise naissance uniquement)	F	F	Non applicable	Non applicable	F
27.	Document attestant du service après-vente	F	F	F	F	F
28.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F
29.	Etats financiers (2023, 2024 et 2025)	F (Bilan d'ouverture 2024 + états financiers 2024 et 2025)	F (Bilan d'ouverture 2024 + états financiers 2024 et 2025)	F	F	F (Bilan d'ouverture 2025 + états financiers 2025)
30.	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence	F	F	Non applicable	Non applicable	F
Observations		**RAS**	**RAS**	**RAS**	**RAS**	**RAS**

La PRMP a donné la parole aux représentants des soumissionnaires pour formuler leurs éventuelles observations. Aucune observation n'a été enregistrée.

Les membres de la Commission d'Ouverture et d'Évaluation (COE) n'ont fait aucune observation particulière.

Les listes de présence de cette séance sont jointes en annexe du présent procès-verbal d'ouverture.

La PRMP a clôturé la séance à 15 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 17 juillet 2026

La Présidente

Mondoukpè H. FADONOUGBO

Le Rapporteur

Audrey KPOLEDJI AGUESSY

Membres

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Signature
ADSC	**Morel ATACOLODJOU**	Représentant du Directeur du Développement et de la Gestion des Infrastructures	
	Charlebon SOUKPO	Représentant du Directeur Administratif et Financier (DAF)	
	Tani Marzouquath BOURAIMA	Assistante Stagiaire de la Personne Responsable des Marchés Publics	

En annexe la liste de présence et le tableau d'ouverture.

AGENCE BÉNINOISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Immeuble SAINTE CECILE
Rue Sylvère Alexandre R.7.15
Quartier Gbèdomidji, Cotonou
benintourisme@presidence.bj

AGENCE BÉNINOISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Lettre d'invitation n° 001/26/PR/BT/PRMP/ APM/SP-PRMP du 23 juin 2026.

SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LE GARDIENNAGE ET LA SECURISATION DES SITES (GANVIE, RIVIERE NOIRE ET BOUCHE DU ROY) PAR ACCORD CADRE A CONTRAT SUBSEQUENT SUR TROIS ANS (DEROGATION)

Source de financement : Budget National

Gestion : 2026

Imputation budgétaire :

JUILLET 2026

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Objet : Lettre d'invitation n° 001/26/PR/BT/PRMP/ APM/SP-PRMP du 23 juin 2026 relatif à la sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des sites (Ganvié, Rivière Noire et Bouche du Roy) par accord cadre à contrat subséquent sur trois ans (Dérogation).

Mode de passation : Dossier de Consultation N° S_PNSB_124504

L'an deux mil vingt-six et le vendredi 24 juillet à partir de 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) s'est réunie pour procéder à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Cette lettre d'invitation a fait l'objet d'une publication au siège de l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme le 23 juin 2026, dans le journal des marchés publics n° 652, et à la CCIB le 26 Juin 2026. La date limite de remise des offres était fixée **au 06 juillet 2026 à 10 heures précises (GMT+1).**
Le dossier à fait l'objet d'un addendum n°01 qui a reporté la date de dépôt des offres au **24 juillet 2026 à 10 heures précises (GMT+1). Cet addendum a fait l'objet de publication à la CCIB le** 03 juillet 2026 et au siège de l'Agence.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **n°136/26/PR/BT/DG/PRMP/DAF/A-DG du 03 juillet 2026, les personnes dont les noms suivent :**

- **Président : Antoine HOUNPKONOU**, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme ;
- **Rapporteur : Jean EGUI**, Assistant PRMP ;
- **Membres :**
  - **Koudakossi N. Hermione BOKO**, Chargée du Tourisme Communautaire ;
  - **Béréwa Crésus AZONSI**, Responsable Comptabilité et Moyens Généraux, Représentant du Directeur de l'Administration et des Finances par intérim.

Les prestations sont en lot unique.
Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur les **trois (03) candidats qui ont retiré le dossier, deux (02) ont déposé leurs plis.**

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des

noms des soumissionnaires dont les propositions ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N° d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du déposant	Pays d'origine	Observation
1	CGSP SARL	24/07/2026 à 09H 05 mn	AGBO Roch Tel : +229 01 98 18 16 16	BENIN	NEANT
2	KS SECURITY SARL	24/07/2026 à 09H 07 mn	ACROMBESSI Sylane Tel : +229 01 96 17 23 26	BENIN	

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des offres.

Examen de la recevabilité des propositions

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	PLI N°1	PLI N°2
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	24/07/2026 A 09h 05 OUI	24/07/2026 A 09h 05 OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI
4.	Respect des mentions sur l'enveloppe extérieure	OUI	OUI
5.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI
6.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI
7.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres		**Accepté**	**Accepté**

Commentaire : Toutes les offres des soumissionnaires sont restées en lice pour la suite de la procédure.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Objet : Lettre d'invitation n° 001/26/PR/BT/PRMP/ APM/SP-PRMP du 23 juin 2026 relatif à la sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des sites (Ganvié, Rivière Noire et Bouche du Roy) par accord cadre à contrat subséquent sur trois ans (Dérogation).

Tableau d'ouverture des plis (pièces constitutives de l'offre)

N°	Éléments à vérifier		SOUMISSIONNAIRES	
			CGSP SARL	SK SECURITY SARL
1.	**Date et heure de dépôt de l'offre**		24/07/2026 à 09H 05 mn	24/07/2026 à 09H 07 mn
2.	**NUMERO DE PLIS**		01	02
3.	MENTION ORIGINALE		OUI	OUI
4.	MENTION COPIE		OUI	OUI
5.	Nombre d'exemplaires de l'offre		02	02
6.	Présence de clé USB		OUI	OUI
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB		OUI	OUI
8.	Lettre de soumission de l'offre		F	F
8.	**Montant de l'offre en FCFA**	**HT**	**93 240 000**	**62 100 000**
		TTC	**110 023 200**	**73 278 000**
9.		**TVA**	**16 783 200**	**11 178 000**
10.	Rabais proposé		**Néant**	**Néant**
11.	Bordereau des Prix Unitaires		F	F
12.	Programme d'activités chiffrés		F	F
13.	Agrément d'exercice des activités de gardiennage et de surveillance délivrée par le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique.		F	F
14.	Référence technique (Prestation similaire)		F	F
15.	Liste du personnel		F	F
16.	Liste du matériel		F	F
17.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel		F	F

N°	Éléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES	
		CGSP SARL	SK SECURITY SARL
18.	Garantie de soumission/ Lettre de déclaration de l'offre	F	F
19.	Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le soumissionnaire	NF	NF
20.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F
21.	Accord ou promesse d'accord de groupement	NA	NA
22.	Méthodologie d'exécution de la prestation	F	F
23.	Terme de référence	F	F
24.	Etats financiers/Bilan d'ouverture	F	F
25.	Attestation de capacité financière	F	F
26.	Attestation d'assurance	NF	F
27.	Méthodologie d'exécution de la prestation	F	F
28.	Calendrier d'exécution	F	F
29.	Engagement sur l'honneur de mettre à disposition 05 agents de sécurité, compétents, intègres et rigoureux ayant une expertise reconnue en matière de sécurisation des lieux sensibles	F	F
30.	Engagement sur l'honneur pour s'assurer contre les risques du Vols et détournements des matériaux et effets ou biens immeubles sous sa surveillance	F	F
31.	Attestation de visite de site	F	
32.	Registre de Commerce (RC) ou Statuts	F	F
37	**Observations particulières**	**Le soumissionnaire n'a pas précisé le montant hors taxe et**	**NEANT**

N°	Éléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES	
		CGSP SARL	SK SECURITY SARL
		toutes taxes comprises dans sa lettre de soumission. La COE a lu les montant dans le programme d'activité chiffré	

Légende : F = Fourni ; NF = Non Fourni ; NA = Non Applicable.

En outre, l'ouverture a donné lieu aux observations suivantes :

✓ **des soumissionnaires :**

Aucune observation n'est enregistrée.

✓ **des membres de la COE :**

Aucune observation n'est faite.

Les listes de présence à cette séance sont jointes en annexe.

Le Président a clôturé la séance d'ouverture des offres, à 12 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le vendredi 24 juillet 2026.

Ont signé :

Le Président

Antoine HOUNKPONOU
PRMP/BT

Le Rapporteur

Jean EGUI
A-PRMP

Les membres

Koudakossi N. Hermione BOKO
Chargée du Tourisme Communautaire

Bérèwa Crésus AZONSI
Responsable Comptabilité et Moyens Généraux

AGENCE BÉNINOISE POUR LE
DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Immeuble SAINTE CECILE
Rue Sylvère Alexandre R.7.15
Quartier Gbèdomidji, Cotonou
benintourisme@presidence.bj

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Liste de présence pour l'ouverture des plis relatif à lettre d'invitation n° 001/26/PR/BT/PRMP/ APM/SP-PRMP du 23 juin 2026 relatif à la sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des sites (Ganvié, Rivière Noire et Bouche du Roy) par accord cadre à contrat subséquent sur trois ans (Dérogation). Dossier de Consultation N° S_PNSB_124504

(Liste de l'administration) **Date : 24 juillet 2026**

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction / Qualité	Structure	Telephone/Email	Signature
1	HOUNKPONOU Antoine	PRMP/BT	BT		
2	EGUI Jean	A/PRMP	BT		
3	AZONSI B. Crépin	Représentant DAFPi	BT	01 44 29 04 04	
4	BOKO KOUBERIN Hermione	Chargée Tourisme Communautaire	B.T	01 97 44 28 61	
5					

AGENCE BÉNINOISE POUR LE
DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Immeuble SAINTE CECILE
Rue Sylvère Alexandre R.7.15
Quartier Gbèdomidji, Cotonou
benintourisme@presidence.bj

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Liste de présence pour l'ouverture des plis relatif à lettre d'invitation n° 001/26/PR/BT/PRMP/ APM/SP-PRMP du 23 juin 2026 relatif à la sélection d'un prestataire pour le gardiennage et la sécurisation des sites (Ganvié, Rivière Noire et Bouche du Roy) par accord cadre à contrat subséquent sur trois ans (Dérogation). Dossier de Consultation N° S_PNSB_124504

(Liste des Représentants des soumissionnaires) **Date : 24 juillet 2026**

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction / Qualité	Structure	Telephone/Email	Signature
1	AGBO Roch. E	Administrateur à la CGSR	CGSR Gmail	01981816 16 rockagbo170@gmail.com	
2	/				
3					
4					

AGENCE BÉNINOISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Immeuble SAINTE CECILE
Rue Sylvère Alexandre R.7.15
Quartier Gbèdomidji, Cotonou
benintourisme@presidence.bj

AGENCE BÉNINOISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Lettre d'invitation n° 008/26/PR/BT/PRMP/ APM/SP-PRMP du 23 juillet 2026.

SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LA GESTION DU SITE ET DU CENTRE D'ACCUEIL DE GANVIE PAR ACCORD CADRE A CONTRAT SUBSEQUENT SUR TROIS ANS (DEROGATION)

Source de financement : Budget National

Gestion : 2026

Imputation budgétaire :

JUILLET 2026

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Objet : Lettre d'invitation n° 008/26/PR/BT/PRMP/ APM/SP-PRMP du 09 juillet 2026 relatif à la sélection d'un prestataire pour la gestion du site et du centre d'accueil de Ganvié par accord cadre à contrat subséquent sur trois ans (Dérogation).

Mode de passation : Dossier de Consultation N° S_PNSB_124503

L'an deux mil vingt-six et le mardi 28 juillet à partir de 10 heures 40 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) s'est réunie pour procéder à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Cette lettre d'invitation a fait l'objet d'une publication au siège de l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme le 09 juillet 2026, dans le journal des marchés publics n° 656 le 13 juillet 2026, et à la CCIB le 10 juillet 2026. La date limite de remise des offres est fixée **au 28 juillet 2026 à 10 heures précises (GMT+1).**

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **n°163/26/PR/BT/DG/PRMP/DAF/A-DG du 27 juillet 2026, les personnes dont les noms suivent :**

- **Président : Antoine HOUNPKONOU**, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme ;
- **Rapporteur : Jean EGUI**, Assistant PRMP ;
- **Membres :**
  - **Koudakossi N. Hermione BOKO**, Chargée du Tourisme Communautaire ;
  - **Béréwa Crésus AZONSI**, Responsable Comptabilité, Finances et Budget, Représentant du Directeur de l'Administration et des Finances par intérim.

Les prestations sont en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur les **cinq (05) candidats qui ont retiré le dossier, deux (02) ont déposé leurs plis.**

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les propositions ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N° d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du déposant	Pays d'origine	Observation
1	FAMA SERVICES	23/07/2026 à 16H 56 mn	DIALLO Emmanuella Tel : +229 01 41 21 00 00	BENIN	NEANT
2	KS PROTECTION	28/07/2026 à 09H 29 mn	KNIGHT AND SHIELD PROTECTION Tel : +229 01 64 88 00 46	BENIN	

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des offres.

Examen de la recevabilité des propositions

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	PLI N°1	PLI N°2
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	23/07/2026 A 16h 56 OUI	28/07/2026 A 09h 29 OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI
4.	Respect des mentions sur l'enveloppe extérieure	OUI	OUI
5.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI
6.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI
7.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres		**Accepté**	**Accepté**

Commentaire : Toutes les offres des soumissionnaires sont restées en lice pour la suite de la procédure.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Objet : Lettre d'invitation n° 008/26/PR/BT/PRMP/ APM/SP-PRMP du 09 juillet 2026 relatif à la sélection d'un prestataire pour la gestion du site et du centre d'accueil de Ganvié par accord cadre à contrat subséquent sur trois ans (Dérogation).).

Tableau d'ouverture des plis (pièces constitutives de l'offre)

N°	Éléments à vérifier		SOUMISSIONNAIRES	
			FAMA SERVICES	KS PROTECTION
1.	**Date et heure de dépôt de l'offre**		23/07/2026 à 16H 56 mn	28/07/2026 à 09H 29 mn
2.	**NUMERO DE PLIS**		1	2
3.	MENTION ORIGINALE		OUI	OUI
4.	MENTION COPIE		OUI	OUI
5.	Nombre d'exemplaires de l'offre		02	02
6.	Présence de clé USB		OUI	OUI
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB		OUI	OUI
8.	Lettre de soumission de l'offre		F	F
	Montant de l'offre en FCFA	**HT**	**52 967 640**	**104 400 000**
		TTC	**62 501 815**	**123 192 000**
9.		**TVA**	**9 534 175**	**18 792 000**
10.	Rabais proposé		**Néant**	**Néant**
11.	Bordereau des Prix Unitaires		F	F
12.	Programme d'activités chiffrés		F	F
13.	Référence technique (Prestation similaire)		F	F
14.	Liste du personnel		F	F
15.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel		F	F
16.	Garantie de soumission/ Lettre de déclaration de l'offre		F	F
17.	Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le soumissionnaire		NF	F

N°	Éléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES	
		FAMA SERVICES	KS PROTECTION
18.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F
19.	Accord ou promesse d'accord de groupement	NA	NA
20.	Terme de référence	F	F
21.	Etats financiers/Bilan d'ouverture	F	F
22.	Attestation de capacité financière	F	F
23.	Attestation d'assurance	NF	NF
24.	Méthodologie d'exécution de la prestation	F	F
25.	Calendrier d'exécution	F	F
26.	Engagement sur l'honneur de mettre à disposition les agents d'entretien et de propreté	F	F
27.	Plan de sensibilisation communautaire	F	F
28.	Plan d'exploitation du site	F	F
29.	Attestation de visite de site	F	F
30.	Registre de Commerce (RC) ou Statuts	F	F
37	**Observations particulières**	**Les prix mentionnés dans la lettre de soumission sont des montants annuels**	**Les prix mentionnés dans la lettre de soumission sont des montants triennaux**

Légende : F = Fourni ; NF = Non Fourni ; NA = Non Applicable.

En outre, l'ouverture a donné lieu aux observations suivantes :

✓ **des soumissionnaires :**

Aucune observation n'est enregistrée.

✓ **des membres de la COE :**

Aucune observation n'est faite.

Les listes de présence à cette séance sont jointes en annexe.

Le Président a clôturé la séance d'ouverture des offres, à 12 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le vendredi 27 juillet 2026.

Ont signé :

Le Président

Antoine HOUNKPONOU
PRMP/BT

Le Rapporteur

Jean EGUI
A-PRMP

Les membres

Koudakossi N. Hermione BOKO
Chargée du Tourisme Communautaire

Béréwa Crésus AZONSI
Responsable Comptabilité, Finances et Budget

AGENCE BÉNINOISE POUR LE
DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Immeuble SAINTE CECILE
Rue Sylvère Alexandre R.7.15
Quartier Gbèdomidji, Cotonou
benintourisme@presidence.bj

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Liste de présence pour l'ouverture des plis relatif à lettre d'invitation n° 001/26/PR/BT/PRMP/ APM/SP-PRMP du 23 juin 2026 relatif à la sélection d'un prestataire pour la gestion du site et du centre d'accueil de Ganvié par accord cadre à contrat subséquent sur trois ans (Dérogation). Dossier de Consultation N° S_PNSB_124503

(Liste de l'administration) **Date : 28 juillet 2026**

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction / Qualité	Structure	Telephone/Email	Signature
1	AZONSI B. Crème	Représentant DAF	Benin Tourisme	01 44 29 04 04	
2	EGHI Jean	APRMP	BENIN Tourisme	jeaneghi@presidence.bj	
3	BOKO KOUDERIN Hermione	Resp. Tourisme Communautaire	Benin Tourisme	bhermione@presidence.bj	
4					
5					

AGENCE BÉNINOISE POUR LE
DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Immeuble SAINTE CECILE
Rue Sylvère Alexandre R.7.15
Quartier Gbèdomidji, Cotonou
benintourisme@presidence.bj

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Liste de présence pour l'ouverture des plis relatif à lettre d'invitation n° 001/26/PR/BT/PRMP/ APM/SP-PRMP du 23 juin 2026 relatif à la sélection d'un prestataire pour la gestion du site et du centre d'accueil de Ganvié par accord cadre à contrat subséquent sur trois ans (Dérogation). Dossier de Consultation N° S_PNSB_124503

(Liste des Représentants des soumissionnaires) **Date : 28 juillet 2026**

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction / Qualité	Structure	Telephone/Email	Signature
1	GBESSETO Immaculée	Assistante de direction	KNIGHTAND SHIELD PROTECTION (KSP)	0195963028 infoKsprotection@yahoo.fr	
2					
3					
4					

AGENCE BÉNINOISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Immeuble SAINTE CECILE
Rue Sylvère Alexandre R.7.15
Quartier Gbèdomidji, Cotonou
benintourisme@presidence.bj

République du Bénin

****

Présidence de la République

***

Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

ADRP N°009/PR/BT/PRMP/SP-PRMP/2026 du 10 Juillet 2026

Avis d'ouverture de nouveau délai N°019/26/PR/BT/PRMP/APM/SP-PRMP DU 28 Juillet 2026

SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LE TRANSPORT DES MOBILIERS DE BUREAU DE L'ITALIE VERS LE BENIN

Gestion : *2026*

Imputation budgétaire :

Commencé le 04 Août 2026

Achevé le 04 Août 2026

AOÛT 2026

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Objet : Avis de demande de demande de renseignements et de prix N°009/PR/BT/PRMP /SP-PRMP/2026 du 10 Juillet 2026 relatif à la sélection d'un prestataire pour le transport des mobiliers de bureau de l'Italie vers le Benin.

Mode de passation : DRP

L'an deux mil vingt-six et le Mardi 04 Août à dix heures trente minutes, dans la salle de réunion Salle de réunion de l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme sise à l'immeuble SAINTE CECILE, Rue Sylvère Alexandre R.7.15, Quartier Gbèdomidji, Cotonou, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) s'est réunie pour procéder à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier a fait l'objet d'une publication à la **chambre des Métiers et de l'artisanat du Benin (CMA) le 14 juillet 2026, à la préfecture de Cotonou le 13 juillet 2026 et par affichage au siège de l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme le 14 juillet 2026** La date limite de remise des propositions était fixée au **lundi 27 juillet 2026 à 10 heures précises (GMT+1).**

Par suite de l'insuffisance de plis constatée par le Comité d'ouverture et d'évaluation des offres aux date et à l'heure limites fixées pour le dépôt des offres, un avis d'ouverture d'un nouveau délai a été publié. Cet avis d'ouverture de nouveau délai a fait l'objet d'une publication sur les sites d'affichages de **la Préfecture du Littoral, à la CCIB, à la chambre des Métiers de l'artisanat du Benin (CMA) le 29 Juillet 2026 et au Siège de l'autorité contractante le 28 Juillet 2026**. La date limite de remise des offres était fixée au 04 Août 2026 à 10 heures 00 minutes (GMT+1).

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **n°161/26/PR/BT/ DG/PRMP/A-DG du 24 Juillet 2026, les personnes dont les noms suivent :**

- **Président : Antoine HOUNPKONOU**, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme ;
- **Membres** :
  - **Jean EGUI**, Assistant PRMP en qualité de rapporteur ;
  - **Béréwa Crésus AZONSI**, Représentant du Directeur de l'Administration et des Finances par intérim

Les services sont en lot unique.

Aux dates et heure limites de dépôt des offres, **un (01) seul** a retiré le dossier et, **un (01) plis a été reçu**

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président du Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N° d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du déposant	Pays d'origine	Observation
1	**ALEA S.R.L SB**	**04/08/2026 à 09H 43 mn**	**Necris** **Tel : +39 3401370748**	ITALIE	NEANT

Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des offres.

Examen de la recevabilité des plis
Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	ALEA S.R.L SB
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI
4.	Respect des mentions sur l'enveloppe extérieure	OUI
5.	Respect des mentions sur les enveloppes intérieures	OUI
6.	Présence des renseignements sur la candidature (Formulaire de renseignement et registre de commerce)	OUI
7.	Présence de la garantie de soumission ou de la déclaration de garantie	OUI
8.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres		**ACCEPTE**

Commentaire : le soumissionnaire **« ALEA S.R.L SB »** reste en lice pour la suite de la procédure.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite comité.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

Objet : Avis de demande de demande de renseignements et de prix N°009/PR/BT/PRMP/SP-PRMP/2026 du 10 Juillet 2026 relatif à la sélection d'un prestataire pour le transport des mobiliers de bureau de l'Italie vers le Benin.

Tableau d'ouverture des plis (pièces constitutives de l'offre)

N°	Eléments à vérifier		ALEA S.R.L SB
1.	**Date et heure de dépôt de l'offre**		**04/08/2026 à 09H 43 mn**
2.	**NUMERO DE PLIS**		**01**
3.	Présence de clé USB		**OUI**
4.	Présence de l'offre scannée sur clé USB		**OUI**
5.	MENTION ORIGINALE		**OUI**
6.	MENTION COPIE		**OUI**
7.	Nombre d'exemplaires de l'offre		**02**
8.	Lettre de soumission		**F**
9.	**Montant de l'offre en FCFA**	**HT**	**17 542 373**
		TTC	**20 700 000**
		TVA	**3 157 627**
10.	Bordereau des prix unitaires (BPU)		**F**
11.	Programme d'activité chiffré		**F**
12.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie		**F**
13.	Liste des services et calendrier de livraison		**F**
14.	Confirmation écrite le cas échéant		**NF**
15.	Engagement du soumissionnaire		**F**
16.	Description technique des services		**F**
17.	Formulaire de qualification		**F**
18.	Formulaire ANT-2		**F**
19.	Méthode d'éxécution		**F**
20.	Calendrier d'éxécution		**F**

21.	Registre de Commerce (RC) ou Statuts	**F**
22.	Prestation similaires (pour les anciennes entreprises) + preuves	**F + preuves**
23.	Etats financiers/Bilan d'ouverture	**F (Etat financier 2022 ; 2023 ;2024)**
24.	Attestation de capacité financière	**F**
25.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	**NF**
26.	Accord ou la promesse d'accord de groupement si requis	**NA**
27.	Formulaire MTC/FIN – 3.5 : Marchés de fournitures/services en cours	**F**
28.	Situation financière FIN3.1	**F**
29.	Formulaire FIN – 3.2 : Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de services	**F**
30.	Formulaire FIN 3.3 : Capacité de financement	**F**
31.	Formulaire Exp 4.1 : Expérience générale de fournitures/services	**F**
32.	Formulaire Exp 4.2 : Expérience spécifique de fournitures/services	**F**
33.	**Observations particulières**	**NEANT**

Légende : F = Fourni ; NF = Non Fourni ; NA = Non Applicable.

En outre, l'ouverture a donné lieu aux observations suivantes :

✓ **des soumissionnaires :**
Aucune observation n'est enregistrée.

✓ **des membres de la COE :**
Aucune observation n'est faite.

Les listes de présence à cette séance sont jointes en annexe.

Le Président a clôturé la séance d'ouverture des offres, à 12 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 08 Août 2026

Ont signé :

Ont signé :

Le Président

Antoine HOUNKPONOU
PRMP/BT

Le Rapporteur

Jean EGUI
A-PRMP

Membre

Béréwa Crésus AZONSI
Représentant du Directeur de l'Administration et des Finances par intérim

AGENCE BENINOISE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de demande de demande de renseignements et de prix N°009/PR/BT/PRMP/SP-PRMP/2026 du 10 Juillet 2026 relatif sélection d'un prestataire pour le transport des mobiliers de bureau de l'Italie vers le Benin

Date : 04/08/2026
LISTE DE PRESENCE (ADMINISTRATION)

N°ORDRE	NOM ET PRENOMS	STRUCTURES	CONTACTS- E-MAIL	SIGNATURE	OBSERVATIONS
1.	AZONSI B - Cers	Benin Tourisme	01 44 29 04 04		NEANT
2.	EGUI Jean	Benin Tourisme	jean.egui@presidence.bj		—
3.					

AGENCE BENINOISE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de demande de demande de renseignements et de prix N°009/PR/BT/PRMP/SP-PRMP/2026 du 10 Juillet 2026 relatif sélection d'un prestataire pour le transport des mobiliers de bureau de l'Italie vers le Benin

Date : 04/08/2026

LISTE DE PRESENCE (SOUMISSIONNAIRES)

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURES	CONTACTS- E-MAIL	SIGNATURE	OBSERVATIONS
1.					
2.		NEANT			
3.					

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA

****

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

****

MARCHE DE SERVICES

****

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AOON)

****

COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION (COE)

AOON N° 003/SRTB/DG/ PRMP/SP-PRMP du 14/07/2026

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES :

Contractualisation avec une compagnie pour la souscription à une police d'assurance santé du personnel employé et retraités (Lot1) et assurance responsabilité civile des membres du conseil d'administration et la DG (lot2) au profit de la SRTB SA

Référence du DAO : SIGMAP N° S_DRH_121172

Référence PTA : 211115 et 211116

Plan de Passation des Marchés Publics : Publié, le 20/03/2026

Source de financement : Budget Autonome/SRTB SA

Date de publication de l'avis : Jeudi 16/07/2026

Date et heure limite de dépôt des offres : Mercredi 05/08/2026 à 10h 00mn.

Date et heure d'ouverture : Mercredi 05/08/2026 à 10h 30mn.

Août 2026

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Objet : AOON N°003/SRTB/DG/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 14 Juillet 2026 relatif à la Contractualisation avec une compagnie pour la souscription à une police d'assurance santé du personnel employé et retraités (Lot1) et assurance responsabilité civile des membres du conseil d'administration et la DG (lot2) au profit de la SRTB SA.

Mode de passation : Appel d'offres Ouvert National

Référence du DAO : SIGMaP N° S_DRH_121172

L'an deux mil vingt-six et le mercredi 05 Août à dix heures trente minutes (10h 30mn), dans la salle de réunion de la Direction Commerciale et de la Communication de la Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB)SA, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Cet appel d'offres ouvert national (AOON) a fait l'objet d'une publication sur le tableau d'affichage de la SRTB SA, le site web du SIGMaP, dans le quotidien de service public (La Nation) et le Journal des Marchés Publics (JMP), le jeudi 16 Juillet 2026. La date limite de dépôt des offres était fixée au mercredi 05 Août 2026, à 10 heures 00 (heure locale : GMT+1) au Secrétariat Permanent de la PRMP de la SRTB SA.

Ont pris part à cette séance, les membres de la commission d'ouverture et d'évaluation instituée par la note de service N° 122/SRTB/DG/PRMP/SP-PRMP du 24/07/2026 dont les noms suivent :

- Président : Guy-Gaëtan M. TESSY, PRMP/SRTB ;

- Rapporteur : Homanfa Fernand COSSI, Chef Secrétariat Permanent (CSP-PRMP/SRTB) ;

- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
SRTB SA	Nadia BONNAUD	Représentante du Directeur Administratif et Financier/SRTB	Avec voix délibérative
SRTB SA	Saka QUENUM	Représentant de la Directrice des Ressources Humaines/SRTB	Avec voix délibérative
SRTB SA	Romulus SEDJAME	Secrétaire Général du SYNTRAP /SRTB	Avec voix délibérative

Etaient également présents :

- Monsieur Bio Guerra GANSARE, Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics, invité par lettre n° 192/SRTB/DG/PRMP/SP-PRMP du 23/07/2026.

- Monsieur Moréas ESSOU et Madame Manssouratou DOSSOU représentants du courtier SERENA Courtage Assurances (SCA-SA) en qualité de personnes ressources.
- Madame Parfaite BOSSIKPONON, Secrétaire Adjointe chargée des affaires sociales et féminines du SYNTRAP/SRTB, en qualité de personne ressource.

Les services sont en deux (02) lots.

Aux date et heure limite de dépôt des offres, sur les six (06) candidats ayant retiré le dossier, cinq (05) ont déposé leurs plis pour le Lot1 et quatre (04) ont déposé leurs plis pour le Lot2.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la commission d'ouverture et d'évaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre (Pli)	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	AFG ASSURANCES BENIN IARDT Tél : 01 20 21 26 31	05/08/2026 à 09 h 33 mn	KOUDANOU Parisot Tél. 01 66 72 05 78	COTONOU (République du BENIN)	Lot 1 et Lot2
2	SANLAM ALLIANZ BENIN ASSURANCES Siège social : COTONOU Tél : 01 21 31 71 68	05/08/2026 à 09 h 34 mn	BAMAHOSSOVI Aron Tél. 01 61 81 58 97	COTONOU (République du BENIN)	Lot 1 et Lot2
3	SUNU ASSURANCES Tél : 01 91 31 55 55	05/08/2026 à 09 h 45 mn	TOSSOU Elisée Tél. 01 66 26 13 76	COTONOU (République du BENIN)	Lot 1 et Lot2
4	NOBILA ASSURANCES Tél : 01 20 21 26 31	05/08/2026 à 09 h 53 mn	ATIGLI Fredis Tél. 01 96 42 32 15	COTONOU (République du BENIN)	Lot 1 et Lot2
5	AFRICAINE DES ASURANCES Siège social : COTONOU Tél : 01 99 61 72 72	05/08/2026 à 09 h 54 mn	HOUDJI Stéphane Tél. 01 66 74 00 63	COTONOU (République du BENIN)	Lot1

Commentaire : Néant.

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis lot 1 :

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	AFG ASSURANCES BENIN IARDT	SANLAM ALLIANZ BEININ ASSURANCES	SUNU ASSURANCES	NOBILA ASSURANCES	AFRICAINE DES ASURANCES
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Mentions portées sur les plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli.

Commentaire : Néant

Tableau de recevabilité des plis lot 2 :

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	AFG ASSURANCES BENIN IARDT	SANLAM ALLIANZ BEININ ASSURANCES	SUNU ASSURANCES	NOBILA ASSURANCES
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Mentions portées sur les plis	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli.

Commentaire : Néant

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis : LOT 1

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		1	2	3	4	5
		AFG ASSURANCES BENIN IARDT	SANLAM ALLIANZ BENIN ASSURANCES	SUNU ASSURANCES	NOBILA ASSURANCES	AFRICAINE DES ASURANCES
1.	Date et heure de dépôt	05/08/2026 à 9H 33mm	05/08/2026 à 9H 34mm	05/08/2026 à 9h 45 mm	05/08/2026 à 9h 53 mm	05/08/2 26 à 9h 54 mm
2.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
5.	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	02 (originale et copie)	02 (originale et copie)	02 (originale et copie)	02 (originale et copie)	02 (originale et copie)
6.	Clé USB contenant la version scannée de l'originale de l'offre	F	F	F	F	F
7.	Présence de la version scannée de l'offre en PDF sur la clé USB	F (lisible)	F (lisible)	F (lisible)	F (lisible)	F (lisible)
8.	Lettre de soumission	F	F	F	F	F
9.	Montant TTC de l'offre	**118 205 500 F CFA**	**111 667 020 F CFA**	**133 179 600 F CFA**	**165 376 600 F CFA**	**164 209 400 F CFA**
10.	Montant HT de l'offre	**118 205 500 F CFA**	**111 667 020 F CFA**	**133 179 600 F CFA**	**165 376 600 F CFA**	**164 209 400 F CFA**

11.	Rabais	Conditionnel de 10 %	Néant	Néant	Néant	Néant
12.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F
13.	Programme d'activités chiffré	F	F	F	F	F
14.	Renseignements sur le candidat/membres de groupement	F	F	F	F	F
15.	Garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie	F (Coris Bank) : 1 788 410 F CFA	F (BOA) : 1 788 410 F CFA	F (AFGC) : 1 788 410 F CFA	F (FONAGA) : 1 788 410 F CFA	F (Chèque UBA) : 1 788 410 F CFA
16.	Attestation de l'ADPME	NA	NA	NA	NA	NA
17.	Confirmation écrite habilitant le signataire de la proposition à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de la société	F	F	F	F	F
18.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F
19.	Accord ou la promesse d'accord de groupement	NA	NA	NA	NA	NA
20.	Copie légalisée des agréments « CIMA » et celui délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances	F (les deux agréments)	F (les deux agréments)	F (les deux agréments)	F (les deux agréments)	F (les deux agréments)
21.	Procédure/Méthodologie d'exécution	F	F	F	F	F

36.	Marchés similaires	F	F	F	F	F
37.	Preuve de détention de réseau de soins	F	F	F	F	F
38.	Liste des tiers médicaux	F	F	F	F	F
39.	Etats financiers 2023, 2024 et 2025	F (2023, 2024 et 2025)	F (2023, 2024 et 2025)	F (2023, 2024 et 2025)	F (2023, 2024 et 2025)	F (2023, 2024 et 2025)
40.	Attestation de capacité financière	F (Coris Bank) : 29 806 833 F CFA	F (BOA) : 29 806 833 F CFA	F (AFGC) : 29 806 833 F CFA	F (UBA Bank) : 29 806 833 F CFA	F (Coris Bank) : 29 806 833 F CFA
41.	Attestation d'assurance des risques professionnels	NA	NA	NA	NA	NA
42.	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F
43.	Attestation de Régularité fiscale	F	F	F	F	F
44.	Attestation IFU	F	F	F	F	F
45.	Attestation de régularité sociale (CNSS)	F	F	F	F	F
46.	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	F	F	F	F	F
47.	Attestation de non-exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F
48.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F	F	F	F

Légende : F= Fourni ; NF= Non Fourni ; NA= Non Applicable

Tableau d'ouverture des plis LOT 2

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		1	2	3	4
		AFG ASSURANCES BENIN IARDT	SANLAM ALLIANZ BEININ ASSURANCES	SUNU ASSURANCES	NOBILA ASSURANCES
1.	Date et heure de dépôt	05/08/2026 à 9H 33mm	05/08/2026 à 9H 34mm	05/08/2026 à 9h 45 mm	05/08/2026 à 9h 53 mm
2.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant
5.	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	02 (originale et copie)	02 (originale et copie)	02 (originale et copie)	02 (originale et copie)
6.	Clé USB contenant la version scannée de l'originale de l'offre	F (2GB)	F (2GB)	F (2GB)	F (2GB)
7.	Présence de la version scannée de l'offre en PDF sur la clé USB	F (lisible)	F (lisible)	F (lisible)	F (lisible)
8.	Lettre de soumission	F	F	F	F
9.	Montant TTC de l'offre	**4 795 923 F CFA**	**3 475 876 F CFA**	**5 659 600 F CFA**	**4 806 153 F CFA**
10.	Montant HT de l'offre	**4 359 232 F CFA**	**3 159 888 F CFA**	**5 145 000 F CFA**	**4 359 230 F CFA**
11.	Rabais	Conditionnel 10%	Néant	Néant	Néant

12.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F
13.	Programme d'activités chiffré	F	F	F	F
14.	Renseignements sur le candidat/membres de groupement	F	F	F	F
15.	Garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie	F (Coris Bank) : 104 821 F CFA	F (BOA) : 104 821 F CFA	F (AFGC) : 104 821 F CFA	F (FONAGA) : 104 821 F CFA
16.	Attestation de l'ADPME	NA	NA	NA	NA
17.	Confirmation écrite habilitant le signataire de la proposition à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de la société	F	F	F	F
18.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F
19.	Accord ou la promesse d'accord de groupement	NA	NA	NA	NA
20.	Copie légalisée des agréments « CIMA » et celui délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances	F (les deux agréments)	F (les deux agréments)	F (les deux agréments)	F (les deux agréments)
21.	Procédure/Méthodologie d'exécution	F	F	F	F
22.	Programme d'activités	F	F	F	F
23.	Description technique des services	F	F	F	F
24.	Liste des services associés et calendrier de réalisation	F	F	F	F
25.	Calendrier d'exécution	F	F	F	F
26.	Organigramme de la compagnie d'assurance	F	F	F	F

22.	Programme d'activités	F	F	F	F	F
23.	Description technique des services	F	F	F	F	F
24.	Liste des services associés et calendrier de réalisation	F	F	F	F	F
25.	Calendrier d'exécution	F	F	F	F	F
26.	Organigramme de la compagnie d'assurance	F	F	F	F	F
27.	Liste du personnel	F	F	F	F	F
28.	Preuves des expériences et qualification du personnel	F	F	F	F	F
29.	Liste du matériel	F	F	F	F	F
30.	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F	F	F	F	F
31.	Description de la procédure de jouissance d'une police assurance maladie de votre compagnie	F	F	F	F	F
32.	Engagement à rembourser l'assuré	F	F	F	F	F
33.	Engagement à travailler avec le courtier mandaté avec la SRTB	F	F	F	F	F
34.	Engagement à intégrer d'autres prestataires sur demande de la SRTB	F	F	F	F	F
35.	Registre de commerce	F	F	F	F	F

27.	Liste du personnel	F	F	F	F
28.	Preuves des expériences et qualification du personnel	F	F	F	F
29.	Liste du matériel	F	F	F	F
30.	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F	F	F	F
31.	Engagement à travailler avec le courtier mandaté de la SRTB	F	F	F	F
32.	Registre de commerce	F	F	F	F
33.	Marchés similaires	F	F	F	F
34.	Etats financiers 2023, 2024 et 2025	F (2023, 2024 et 2025)	F (2023, 2024 et 2025)	F (2023, 2024 et 2025)	F (2023, 2024 et 2025)
35.	Attestation de capacité financière	F (Coris Bank) : 1 747 016 F CFA	F (BOA) : 1 747 016 F CFA	F (AFGC) : 1 747 016 F CFA	F (UBA) : 1 747 016 F CFA
36.	Attestation d'assurance des risques professionnels	NA	NA	NA	NA
37.	Attestation de non faillite	F	F	F	F
38.	Attestation de Régularité fiscale	F	F	F	F
39.	Attestation IFU	F	F	F	F
40.	Attestation de régularité sociale (CNSS)	F	F	F	F
41.	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	F	F	F	F
42.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	F
43.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F	F	F

Légende : F= Fourni ; NF= Non Fourni ; NA= Non Applicable

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : RAS
- de l'organe de contrôle : RAS
- des membres de la COE : RAS

Les listes de présence à cette séance d'ouverture des plis sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 36 minutes.

Fait à Cotonou, le 05 Août 2026

Le Président

Guy Gaétan TESSY

Le Rapporteur

Homanfa Fernand COSSI

Les membres

Représentante du DAF de la SRTB

Nadia BONNAUD

Représentant de la DRH de la SRTB

Saka QUENUM

Secrétaire Général du SYNTRAP

Romulus SEDJAME

Représentant du Courtier

Moréas ESSOU

L'organe de contrôle

Bio Guerra GANSARE
C/CCMP de la SRTB

DNC DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Rubrique

ocès verbal d'attribution - Résultats d'évaluati

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 884 Cotonou -Bénin
Tél. + 229 01 21 30 02 64
+ 229 01 21 30 04 10
Mail: sp.inrab@inrab.bj
Sp.inrab@yahoo.com
www.inrab.bj

INSTITUT NATIONAL DES RECHERCHES AGRICOLES DU BENIN

MARCHE DE FOURNITURES

N°016 du 03 / 08 /2026

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

de l'Appel d'Offres Ouvert National N°018/INRAB/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 30/06/2026.

Objet de l'Appel d'Offres Ouvert National :

Acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin.

Sources de financement : Budget autonome et Budget National

Gestion : 2026

Imputations budgétaires :

Commencé le mardi 28 juillet 2026
Achevé le mardi 28 juillet 2026

Juillet 2026

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Appel à concurrence N°*018/INRAB/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 30/06/2026* relatif à l'acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-six et le mardi vingt-huit juillet à 16 heures 45 minutes, dans la salle de réunion au bureau 601 au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale sis à Agonkanmey (Abomey-Calavi) de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°0282/INRAB/DAF/PRMP/SA du 22 juillet 2026 :**

Président : Monsieur AHOUANGNIHIN S. L'Heureux, Personne Responsable des Marchés Publics de l'INRAB ;

- **Rapporteur** : Monsieur SESSOU K. Éric, Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'INRAB ;
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
CRA-PP	ADJAITO Léonce	Représentant D/CRA-PP	Néant
DAF/INRAB	CAPO-CHICHI Martin	Représentant DAF/INRAB	Néant
Personne-Ressource	MARE Abdoulaye	Juriste	Néant

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot 1	Acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin : Acquisition de sacs et sachets au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (LOT 1).	
Procédures		
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National	
Justification	F_DG_113597	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV CCMP N°**068-06/INRAB/CCMP/2026 du 30 juin 2026**.	
Soumissionnaires		
- AFRIQUE PRESTATIONS INDUSTRIE SARL.		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	**Motifs**	
Néant	-	
Attributaire		
Nom	**AFRIQUE PRESTATIONS INDUSTRIE SARL**	
Montant proposé	75 831 012 F CFA TTC	
Montant évalué (corrigé)	75 831 012 F CFA TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin : Acquisition de sacs et sachets au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (LOT 1)	
Prix	75 831 012 F CFA TTC	Soixante-quinze millions huit cent trente-et-un mille douze francs CFA TTC
Délai d'exécution	Quatre (04) mois	
Part de sous-traitance	NA	
Variante pris en compte	NA	

Lot 2	Acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin : Acquisition des emballages et accessoires pour l'expédition de graines et autres matériels végétaux au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (LOT 2)	
Procédures		
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National	
Justification	F_DG_113597	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV CCMP N°**068-06/INRAB/CCMP/2026 du 30 juin 2026.**	
Soumissionnaires		
- YOD HARMONY SARL.		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	**Motifs**	
Néant	-	
Attributaire		
Nom	**YOD HARMONY SARL**	
Montant proposé	10 053 600 FCFA TTC	
Montant évalué (corrigé)	10 053 600 FCFA TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin : Acquisition des emballages et accessoires pour l'expédition de graines et autres matériels végétaux au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (LOT 2)	
Prix	10 053 600 FCFA TTC	Dix millions cinquante-trois mille six cents francs FCA toutes taxes comprises
Délai d'exécution	Quatre (04) mois	
Part de sous-traitance	NA	
Variante pris en compte	NA	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Lots	Désignation du lot	Attributaire	Montant en FCFA TTC
1	Acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin : Acquisition de sacs et sachets au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (LOT 1)	AFRIQUE PRESTATIONS INDUSTRIE SARL	75 831 012
2	Acquisition de sacs, sachets et cartons d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin : Acquisition des emballages et accessoires pour l'expédition de graines et autres matériels végétaux au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (LOT 2)	YOD HARMONY SARL	10 053 600
TOTAL en FCFA TTC			**85 884 612**

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 53 minutes.

Fait à Agonkanmey, le 28 juillet 2026.

Le Président

L'Heureux Serge AHOUANGNIHIN
PRMP/INRAB

Le Rapporteur

Koffi Éric SESSOU
Assistant PRMP/INRAB

Membres

Léonce ADJAITO
Représentant D/CRA-PP

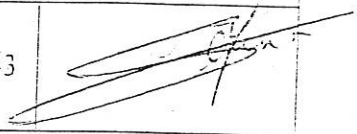
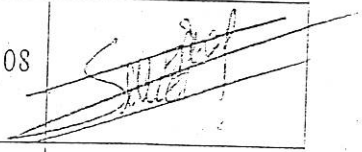
Martin CAPO-CHICHI
Représentant DAF/INRAB

Abdoulaye MARE
Juriste/Personne Ressource

Liste de présence à la séance d'attribution du marché relatif à l'Appel d'Offres Ouvert National N°018/INRAB/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 30/06/2026 relative à l'acquisition de sacs, sachets et emballages d'expédition au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin.

Date: 28 juillet 2026

Liste de l'administration

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
1	AHOUANGNIHIN Serge L'Heureux	PRMP/INRAB	PRMP/INRAB Président	01 97 19 23 43	
2	SESSOU Koffi Éric	PRMP/INRAB	Assistant PRMP/INRAB Rapporteur	01 95 63 43 08	
3	CAPO-CHICHI Martin	DAF/INRAB	C/SARH DAF/INRAB Membre	01 65 20 67 49	
4	ADJAITO Léonce	CRA-PP	Responsable Qualité CRA-PP Membre	01 97 63 64 07	
5	MARE Abdoulaye	Personne-Ressource	Juriste Membre	01 96 72 83 83	

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL DE REATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres ouvert international n°26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 et addendum n°01
Objet du dossier d'appel à concurrence : Accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite)
Source de financement : Budget autonome UAC
Gestion : 2026
Imputation budgétaire : 6371810120
Accord de prêt : Néant
Commencé le : 10/07/2026
Achevé le : 10/07/2026
Juillet 2026

Procès–verbal de réattribution provisoire des offres.

Objet : Dossier d'appel d'offres ouvert international n°26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 relatif à l'accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite) et son addendum n°01.

Mode de passation : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International

L'an deux mil vingt-six et vendredi 10 juillet à 15heures 22 minutes, dans la salle de réunion du Secrétariat Permanent des marchés de l'UAC, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la revue des résultats d'évaluation des offres relatives au marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°001-2026/UAC/PRMP/SPM du 05/01/2026, les membres de la commission ci-après :

- Président : **Yannick S. G. DOSSOU,** Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC ;
- Rapporteur : **Luc S. G. DANLEHONDJI,** Assistant en Passation des Marchés Publics de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC ;
- Membres :

Administration	Prénom (s) et Nom	Qualité	Observations
Rectorat/UAC	Episthème J. AGLOBOE	Secrétaire administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC.	AVEC VOIX DELIBERATIVE
Rectorat/UAC	Elie GOUDJO	Chef du Service Contrôle et Suivi Budgétaire du Rectorat de l'UAC (Représentant de l'Agent comptable de l'UAC / Responsable Financier).	
Rectorat/UAC	Cyprien KODONON	Chef du Service des Affaires Financières du Rectorat de l'UAC.	
Rectorat/UAC	Rofi TOSSOU	Chef du Service du Cadre de Vie et de la Sureté Alimentaire de l'Université d'Abomey-Calavi ou son représentant.	
Rectorat/UAC	Aurore GANGBE	Stagiaire au Secrétariat Permanent des Marchés Publics de l'UAC.	SANS VOIX DELIBERATIVE

CONTEXTE DE REEVALUATION ET DEMARCHES

La Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) par son PV N°2864-06/DNCMP/DiC/26 du 02 juillet 2026 a réservé son avis sur les résultats d'évaluation des offres qui lui sont transmis par la PRMP le 29 juin 2026.
C'est en vue de lever les réserves que la COE procède à la revue des résultats d'évaluation des offres ainsi qu'aux réattributions des lots du marché. Il faut noter que la présente réévaluation des offres a modifié les résultats d'évaluation du lot 8.

Les résultats issus de cette réévaluation se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lots multiples (08 lots)	**Intitulés :** Lot 1 : Bâtiments du Rectorat et autres ; Lot 2 : Amphithéâtres zone ENA ; Lot 3 : Campus du Champs de foire et de Ouidah ; Lot 4 : Bâtiments et laboratoires de la zone FSA ; Lot 5 : Bâtiments Campus de Porto Novo et Dangbo ; Lot 6 : Autres bâtiments et laboratoires de la FSA, de l'EDP ECD et de la FAST ; Lot 7 : Autres campus de Cotonou et Lot 8 : Entretien et nettoyage des espaces verts.
Procédures	
Mode de passation	DAO
Justification	NEANT
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	DAO validé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) le 29/12/2025 suite au PV N°7271-12 /DNCMP/CEA/25 du 29 décembre 2025.

LOT 1 : Bâtiments du Rectorat et autres

Soumissionnaire(s)	
AYIKA CLEAN, PSB SERVICES, HPR COOP, DILIGENT OBJECTIVE SARL, GEBTP et CHAKA CORPORATE.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
DILIGENT OBJECTIVE SARL	**Offre écartée à l'ouverture à la recevabilité des plis.** **Motifs :** L'enveloppe extérieure est adressée au secrétariat de la PRMP de l'UAC avec indication du bureau contrairement aux indications prévues par l'IC 22.2 (b) des Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) de la sous-section B du DAOI. Cela constitue un défaut de présentation. Ainsi, le pli relatif au lot 1 est déclaré irrecevable conformément à l'IC 22.2 (b) des DPAO prévu par le circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés de travaux, fournitures et services en République du Bénin et aux conditions de l'article 74 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.
AYIKA CLEAN	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **AYIKA CLEAN** Sarl est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la confirmation écrite … conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustration** : En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que la signataire de l'offre du nom de ADJOLOHOUN Carine Audrey Martiale est la gérante de la société AYIKA CLEAN et est la signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
PSB SERVICES	**Motifs :** L'offre du soumissionnaire **PSB SERVICES** est écartée à l'étape de la recevabilité pour non validité de la lettre de soumission, de la lettre de déclaration de garantie et de la confirmation écrite ... conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations :** ▪ **Lettre de soumission :** au niveau de la mention AAO Numéro : [insérer le nom de l'avis d'appel d'offres], le soumissionnaire a mentionné le numéro de l'avis au lieu du nom de l'avis. Elle est renseignée comme suit : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC ». Cela constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre rendant la lettre de soumission non valide et entrainant par conséquent le rejet de l'offre. ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** Le soumissionnaire n'a pas appuyé la lettre de déclaration de garantie de l'attestation MPME tel qu'exigé au niveau de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO. Cela entraine la non-validité de la lettre de déclaration de garantie. Il est constaté au début de ladite lettre une divergence. Le soumissionnaire a écrit AAO au lieu de DAO. ▪ **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que la signataire de l'offre du nom de BATO Marguerite est la gérante de la société PSB SERVICES et est la signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
GEBTP	**Motif :** L'offre du soumissionnaire **GEBTP** est écartée à l'étape de la recevabilité pour non validité de la confirmation écrite … ; **Illustration** : En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de SAH SEMEVO FELIX est le gérant de la société GEBTP et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
CHAKA CORPORATE	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **CHAKA CORPORATE** est écartée à l'étape de la recevabilité pour non validité de la lettre de déclaration de garantie et de la confirmation écrite … conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ;

	Illustrations : ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** Le soumissionnaire n'a pas appuyé la lettre de déclaration de garantie de l'attestation MPME tel qu'exigé au niveau de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO. Cela entraine la non-validité de la lettre de déclaration de garantie. Aussi, dans sa lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres], il a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). Cela constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre rendant la lettre de soumission non valide et entrainant par conséquent le rejet de l'offre. ▪ **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de AKPALI Yaovi Oswald est le gérant de la société CHAKA CORPORATE et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
Attributaire	
Nom	HPR COOP
Montant proposé (Trois ans)	**162 742 154 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé pour les trois ans)	**162 742 154 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite) (LOT 1 : Bâtiments du Rectorat et autres)
Prix	**162 742 154 F CFA TTC**
Délai d'exécution	Sur trois (03) ans par bons de commande annuel.
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) adopte la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite) (LOT 1 : Bâtiments du Rectorat et autres)	**HPR COOP**	**162 742 154 F CFA TTC**

Lot 2 : Amphithéâtres zone ENA

Soumissionnaire(s)	
TORO BTP, Etablissement DYNAMIC GROUP OF CONTRACTORS, ASAEL HOJEMA, DILIGENT OBJECTIVE SARL, GEBTP, CHAKA CORPORATE et SUNESIS GROUP	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
DILIGENT OBJECTIVE SARL	**Offre écartée à l'ouverture à la recevabilité des plis.** **Motifs :** L'enveloppe extérieure est adressée au secrétariat de la PRMP de l'UAC avec indication du bureau contrairement aux indications prévues par l'IC 22.2 (b) des Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) de la sous-section B du DAOI. Cela constitue un défaut de présentation. Ainsi, le pli relatif au lot 2 est déclaré irrecevable conformément à l'IC 22.2 (b) des DPAO prévu par le circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés de travaux, fournitures et services en République du Bénin et aux conditions de l'article 74 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.
TORO BTP	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **TORO BTP** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission, du Bordereau des prix unitaires, du programme d'activité chiffré, de la lettre de déclaration de garantie, de la confirmation écrite .... et de l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations** : ▪ **Lettre de soumission:** Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres n'est pas inséré. Il est écrit au niveau du renseignement de l'AAO Numéro, «ADDENDUM N° DU AAOI N°26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025» au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces

	verts au profit de certaines entités de l'UAC » tel qu'exigé par le DAO. Egalement, le soumissionnaire a omis de renseigner la [Variante Numéro]. Après avoir inséré le nom complet de l'autorité contractante, il écrit à la suite, « Monsieur ». Au point i du corps de la lettre, le mot candidat a été répété. ▪ **Bordereau des prix unitaires :** Dans son Bordereau des prix unitaires, au point n°5 (Site ou lieu où les services doivent être prestés), le soumissionnaire a écrit «AMPHITHEATRE ET BUREAU A400» au lieu de «AMPHITHEATRE ET BUREAU A500» requis. Il s'agit d'une divergence substantielle entrainant la non validité du Bordereau des prix unitaires, par conséquent le rejet de son offre. ▪ **Programme d'activité chiffré :** Dans son programme d'activité chiffré, au point n°1, le soumissionnaire a écrit «AMPHITHEATRE CODJOVI G8 :G23I» au lieu de «AMPHITHEATRE CODJOVI», soit un ajout de "G8 :G23I". Il s'agit d'un ajout substantiel entrainant la non-validité du programme d'activité chiffré, par conséquent le rejet de son offre. ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** Il a écrit «ADDENDUM N°1 au DAOI N°26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de renseigner le numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452) tel qu'exigé par le DAO. Cela constitue une divergence majeure entrainent la non-validité de la lettre de déclaration de garantie, par conséquent le rejet de son offre conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. ▪ **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de TOGBE Roger est le gérant de la société TORO BTP et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre ▪ **Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique:** Le soumissionnaire dans son engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, a écrit « Nous soussigné Roger TOGBE, Directeur Général, ci-après dénommé l'ETS TORO BTP» au lieu de «Nous soussigné l'ETS TORO BTP, ci-après dénommé le soumissionnaire ». La COE considère qu'il s'agit d'une divergence majeure entrainant la non-validité de l'engagement du soumissionnaire, par conséquent le rejet de son offre.
Etablissement DYNAMIC GROUP OF CONTRACTORS	**Motif** : L'offre de l'**Etablissement DYNAMIC GROUP OF CONTRACTORS** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la déclaration de garantie de l'offre conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. **Illustration** : Dans sa lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres] , le soumissionnaire a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). Cela constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de sa lettre de déclaration de garantie, par conséquent le rejet de son offre.
GEBTP	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **GEBTP** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la confirmation écrite …, conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustration** : En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de SAH SEMEVO FELIX est le gérant de la société GEBTP et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
CHAKA CORPORATE	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **CHAKA CORPORATE** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la lettre de déclaration de garantie et de la Confirmation écrite … conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations** : ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** Le soumissionnaire n'a pas appuyé la lettre de déclaration de garantie de l'attestation MPME tel qu'exigé au niveau de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre). Cela entraine la non-validité de la lettre de déclaration de garantie. Aussi, dans sa lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres] a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). ▪ **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de AKPALI Yaovi Oswald est le gérant de la société CHAKA CORPORATE et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
SUNESIS GROUP	L'offre du soumissionnaire **SUNESIS GROUP** est écartée à l'étape de la recevabilité pour non validité de la lettre de soumission, du Bordereau des prix unitaires et du programme d'activité chiffré conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. **Illustrations** : ▪ **Lettre de soumission:** Au niveau de la mention AAO Numéro : [insérer le nom de l'avis d'appel d'offres], le soumissionnaire a mentionné le numéro de l'avis au lieu du nom de l'avis. Elle est renseignée comme suit : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres,

	laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC ». Cela constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre rendant la lettre de soumission non valide et entrainant par conséquent le rejet de l'offre. ▪ **Bordereau des prix unitaires :** Dans son Bordereau des prix unitaires, au point n°4 (Site ou lieu où les services doivent être prestés), le soumissionnaire a écrit «AMPHITHEATRE ET BUREAU 8500» au lieu de «AMPHITHEATRE ET BUREAU B500». Il s'agit d'une divergence substantielle entrainant la non-validité du Bordereau des prix unitaires, par conséquent le rejet de son offre. ▪ **Programme d'activité chiffré :** Dans son programme d'activité chiffré, au point n°4, le soumissionnaire a écrit «AMPHITHEATRE ET BUREAU 8500» au lieu de «AMPHITHEATRE ET BUREAU B500» requis. Il s'agit d'une divergence substantielle entrainant la non-validité du programme d'activité chiffré, par conséquent le rejet de son offre.
Attributaire	
Nom	**ASAEL HOJEMA**
Montant proposé (Trois ans)	**150 783 444 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé pour les trois ans)	**150 783 440 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite) (Lot 2 Amphithéâtres zone ENA)
Prix	**150 783 440 F CFA TTC**
Délai d'exécution	Sur trois (03) ans par bon de commande annuel.
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) adopte la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite) (Lot 2 : Amphithéâtres zone ENA)	**ASAEL HOJEMA**	**150 783 440 F CFA TTC**

LOT 3 : Campus du Champs de foire et de Ouidah

Soumissionnaire(s)	
GENERAL BUSINESS COMPANY, MEGALUX INTER SARL, INTER TRAVAUX SARL, AYIKA CLEAN, EVIPROD, GEBTP, CHAKA CORPOR.ATE, DIVINES PRESTATION PLUS et IMPACTS EXPERTISES.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
GENERAL BUSINESS COMPANY	Motif : L'offre du soumissionnaire **GENERAL BUSINESS COMPANY** est écartée à l'étape de recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. Illustration : **Lettre de soumission :** Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres (AAO Numéro : [insérer le nom de l'avis d'appel d'offres]) n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC » tel qu'exigé par le DAO. Cela constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de la lettre de soumission. Par conséquent, le rejet de l'offre.
MEGALUX INTER SARL	Motif : L'offre du soumissionnaire **MEGALUX INTER SARL** est écartée à l'étape de recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. Illustration : **Lettre de soumission :** Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres (AAO Numéro : [insérer le nom de l'avis d'appel d'offres]) n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC » tel qu'exigé par le DAO. Cela constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de la lettre de soumission. Par conséquent, le rejet de l'offre.

INTER TRAVAUX SARL	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **INTER TRAVAUX SARL** est écartée à l'étape de la recevabilité pour non validité de la lettre de soumission et de la lettre de déclaration de garantie conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. **Illustrations** : ▪ **Lettre de soumission:** Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres (AAO Numéro : [insérer le nom de l'avis d'appel d'offres]) n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC» tel qu'exigé par le DAO. Cela constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de la lettre de soumission, par conséquent le rejet de l'offre. ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** Le soumissionnaire dans sa lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres] a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). Ce qui constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de sa lettre de déclaration de garantie, par conséquent le rejet de son offre.
AYIKA CLEAN	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **AYIKA CLEAN** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la confirmation écrite …, conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustration** : En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que la signataire de l'offre du nom de ADJOLOHOUN Carine Audrey Martiale est la gérante de la société AYIKA CLEAN et est la signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
GEBTP	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **GEBTP** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la confirmation écrite …, conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustration** : En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de SAH SEMEVO FELIX est le gérant de la société GEBTP et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
CHAKA CORPORATE	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **CHAKA CORPORATE** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité du Bordereau des prix unitaires, de la lettre de déclaration de garantie et de la confirmation écrite … conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations** : ▪ **Bordereau des prix unitaires :** Dans le bordereau des prix unitaires, au point 17 en ce qui concerne la surface à entretenir en m2 /jour, le soumissionnaire a écrit «8.9» au lieu de «849». Il s'agit d'une divergence entrainant la non validité du Bordereau des prix unitaires. Par conséquent, le rejet de son offre. ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** le soumissionnaire n'a pas appuyé la lettre de déclaration de garantie de l'attestation MPME. Ce qui invalide la lettre. Aussi, dans sa lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres], il a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). Ce qui constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de sa lettre et par conséquent le rejet de son offre. ▪ **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de AKPALI Yaovi Oswald est le gérant de la société CHAKA CORPORATE et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
DIVINES PRESTATION PLUS	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **DIVINES PRESTATION PLUS** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité du Bordereau des prix unitaires (BPU), du programme d'activité chiffré et de la confirmation écrite… conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

	Illustrations : ▪ **Bordereau des prix unitaires :** Dans le bordereau des prix unitaires, au point 7 en ce qui concerne le site ou lieu ou les services doivent être prestés, le soumissionnaire a écrit «ECOLE DE KINESITHERAPIE» au lieu de «ECOLE DE KINESITHERAPIE R+1». Il s'agit d'une divergence entrainant la non validité du Bordereau des prix unitaires. Par conséquent, le rejet de son offre. ▪ **Le programme d'activité chiffré:** Dans le programme d'activité chiffré, au point 7 en ce qui concerne le site ou lieu ou les services doivent être prestés, le soumissionnaire a écrit «ECOLE DE KINESITHERAPIE» au lieu de «ECOLE DE KINESITHERAPIE R+1». Il s'agit d'une divergence entrainant la non validité du Bordereau des prix unitaires. Par conséquent, le rejet de son offre. ▪ **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de COULIBALY TALATA Quercy Bryan est le gérant de la société DIVINES PRESTATIONS PLUS et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
IMPACTS EXPERTISES	Motif : L'offre du soumissionnaire **IMPACTS EXPERTISES** est écartée à l'étape de la recevabilité pour non validité de la lettre de soumission conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. Illustration : **Lettre de soumission :** Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres (AAO Numéro : [insérer le nom de l'avis d'appel d'offres]) n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC » tel qu'exigé par le DAO. Cela constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de la lettre de soumission. Par conséquent, le rejet de l'offre.
Attributaire	
Nom	**EVIPROD**
Montant proposé (Trois ans)	**151 560 102 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé pour les trois ans)	**151 560 102 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite) (LOT 3 : Campus du Champs de foire et de Ouidah)
Prix	**151 560 102 F CFA TTC**
Délai d'exécution	Sur trois (03) ans par bon de commande annuel.
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) adopte la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite) (LOT 3 : Campus du Champs de foire et de Ouidah)	EVIPROD	151 560 102 F CFA TTC

LOT 4 : Bâtiments et laboratoires de la zone FSA

Soumissionnaire(s)	
TORO BTP, GBEKPODONOUKON BTP, DYNAMIC GROUP OF CONTRACTORS, GEBTP, CHAKA CORPORATE et ODEYEMI GROUP	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**

TORO BTP	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **TORO BTP** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission, de la lettre de déclaration de garantie, de la confirmation écrite .... et de l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations** : ▪ **Lettre de soumission:** Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres n'est pas inséré. Il est écrit au niveau du renseignement de l'AAO Numéro : «ADDENDUM N° 1 de l'DAOI N°26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025» au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC ». Egalement, le soumissionnaire a omis de renseigner la [Variante Numéro]. Aaprès avoir inséré le nom complet de l'autorité contractante, il écrit à la suite, « Monsieur » . ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** Il a écrit «ADDENDUM N°1 au DAOI N°26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de renseigner le numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452) tel qu'exigé par le DAO. Cela constitue une divergence majeure entrainent la non-validité de la lettre de déclaration de garantie, par conséquent le rejet de son offre. ▪ **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de TOGBE Roger est le gérant de la société TORO BTP et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre. ▪ **Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique:** Dans l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, il a écrit « Nous soussigné Roger TOGBE, Directeur Général, ci-après dénommé l'ETS TORO BTP» au lieu de «Nous soussigné l'ETS TORO BTP, ci-après dénommé le soumissionnaire ». Il s'agit d'une divergence entrainant la non-validité de l'engagement du soumissionnaire, par conséquent le rejet de son offre.
Etablissement DYNAMIC GROUP OF CONTRACTORS	**Motif** : L'offre de **l'Etablissement DYNAMIC GROUP OF CONTRACTORS** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la déclaration de garantie de l'offre conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. **Illustration** : Dans sa lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres] , le soumissionnaire a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). Cela constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de sa lettre de déclaration de garantie. Par conséquent, le rejet de son offre.
GEBTP	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **GEBTP** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la confirmation écrite ..., conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustration** : En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de SAH SEMEVO FELIX est le gérant de la société GEBTP et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
CHAKA CORPORATE	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **CHAKA CORPORATE** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité du Bordereau des prix unitaires, de la lettre de déclaration de garantie et de la confirmation écrite ... conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations** : ▪ **Bordereau des prix unitaires :** Dans le Bordereau des prix unitaires, le soumissionnaire a écrit au point 23 «LABORATOIRE AKLUI/FF.RME» au lieu de «LABORATOIRE AKLUI/FERME». Cette omission créée une divergence dans la compréhension de la description du site. Le bordereau n'est donc pas conforme. ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** Le soumissionnaire n'a pas appuyé la lettre de déclaration de garantie de l'attestation MPME tel qu'exigé au niveau de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre). Cela entraine la non-validité de la lettre de déclaration de garantie. Aussi, dans sa lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres] a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). ▪ **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de AKPALI Yaovi Oswald est le gérant de la société CHAKA CORPORATE et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même, en conséquence elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.

ODEYEMI GROUP	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **ODEYEMI GROUP** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la confirmation écrite … et du programme d'activité chiffré onformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations** : ▪ **Programme d'activité chiffré :** Le soumissionnaire, dans son programme d'activité chiffré a écrit aux points 2 et 6, écrit respectivement « BATIEMENT» et « BATIAMENT» au lieu de « BATIMENT» requis. Au point 16, il a écrit « CENTRE DE BIOSTRATISQUE» au lieu de « CENTRE DE BIOSTATISQUE» requis. Ces ajouts de lettres créent une divergence dans la compréhension de la description des sites. Le programme d'activité chiffré n'est donc pas valide. ▪ **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de CARRENA Septimho Orden Loïc Kolawolé Prudencio est le Directeur général de la société ODEYEMI GROUP et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.

Attributaire	
Nom	**GBEKPODONOUKON BTP**
Montant proposé (Trois ans)	**160 723 887 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé pour les trois ans)	**160 723 887 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite) (LOT 4 : Bâtiments et laboratoires de la zone FSA)
Prix	**160 723 887 F CFA TTC**
Délai d'exécution	Sur trois (03) ans par bon de commande annuel.
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) adopte la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite) (LOT 4 : Bâtiments et laboratoires de la zone FSA)	**GBEKPODONOUKON BTP**	**160 723 887 F CFA TTC**

LOT 5 : Bâtiments Campus de Porto Novo et Dangbo

Soumissionnaire(s)	
BILAN DIVIN, EAPHY SARL, INTER TRAVAUX SARL , BARACK CSSM SARL , MEPAC SARL, ARETAS ET FILS , GEBTP, CHAKA CORPORATE , DIVINES PRESTATIONS PLUS et IMPACTS EXPERTISES	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
BILAN DIVIN	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **BILAN DIVIN** est écartée à l'étape de recevabilité des offres pour non validité de la lettre de déclaration de garantie conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. **Illustration** : **Lettre de déclaration de garantie :** Dans la lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres], le soumissionnaire a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452).

EAPHY SARL	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **EAPHY SARL** est écartée à l'étape de recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. **Illustration** : **Lettre de soumission :** Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit au niveau du renseignement de l'AAO Numéro : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC ». Ce qui constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre.
INTER TRAVAUX SARL	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **INTER TRAVAUX SARL** est écartée à l'étape de la recevabilité pour non validité de la lettre de soumission et de la lettre de déclaration de garantie ; conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. **Illustrations** : ▪ **Lettre de soumission:** Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit au niveau du renseignement de l'AAO Numéro : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC ». Ce qui constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre. ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** Dans sa lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres], le soumissionnaire a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). Cela constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de la lettre de déclaration de garantie. Par conséquent, le rejet de son offre.
BARACK CSSM SARL	**Motif** : L'offre soumissionnaire **BARACK CSSM SARL** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission et de la confirmation écrite ..., conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations** : ▪ **Lettre de soumission :** Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit au niveau du renseignement de l'AAO Numéro : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC ». Ce qui constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de la lettre de soumission. Par conséquent, le rejet de son offre. ▪ **Confirmation écrite ... :** En exploitant le registre de commerce et la confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de ADJA Marc est le gérant de la société BARACK CSSM et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
MEPAC SARL	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **MEPAC SARL** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission, de la lettre de déclaration de garantie et de la confirmation écrite .... conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations** : ▪ **Lettre de soumission:** La lettre de soumission fournie a été adressé à la personne responsable des marchés publics de l'UAC au lieu de l'autorité contractante qui est "l'Université d'Abomey-Calavi". Cela rend la lettre non valide et entraîne le rejet de l'offre. ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** La lettre de déclaration de garantie fournie a été adressé à la personne responsable des marchés publics de l'UAC au lieu de l'autorité contractante qui est "l'Université d'Abomey-Calavi". Cela rend ladite lettre non valide. Aussi, dans sa lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres] , il a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). ▪ **Confirmation écrite ... :** En exploitant le registre de commerce et la confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de CHACHA Patrick Enock Enagnon est le gérant de la société MEPAC et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
GEBTP	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **GEBTP** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité du Bordereau des prix unitaires et de la confirmation écrite ... conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

	Illustrations : ▪ **Bordereau des prix unitaires :** Le Bordereau des prix unitaires fourni ne présente pas la colonne «Site ou lieu où les services doivent être presté». Il n'est donc pas valide. Cette omission entraine le rejet de l'offre. ▪ **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de SAH SEMEVO FELIX est le gérant de la société GEBTP et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
CHAKA CORPORATE	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **CHAKA CORPORATE** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission, du Bordereau des prix unitaires, du programme d'activité chiffré de la lettre de déclaration de garantie et de la confirmation écrite ... conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations** : ▪ **La lettre de soumission :** La lettre de soumissionnaire fournie n'est ni signée, ni cachetée conformément aux exigences du DAO. Ceci entraine la non validité de la lettre de soumission. Par conséquent, le rejet de son offre. ▪ **Bordereau des prix unitaires :** Dans le bordereau des prix unitaires, au point 17 en ce qui concerne la surface à entretenir en m2 /jour, le soumissionnaire a écrit «8.9» au lieu de «849». Il s'agit d'une divergence entrainant la non validité du Bordereau des prix unitaires. Par conséquent, le rejet de son offre. ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** le soumissionnaire n'a pas appuyé la lettre de déclaration de garantie de l'attestation MPME. Ce qui invalide la lettre. Aussi, dans sa lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres], il a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). Ce qui constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de sa lettre et par conséquent le rejet de son offre. ▪ **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de AKPALI Yaovi Oswald est le gérant de la société CHAKA CORPORATE et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
DIVINES PRESTATION PLUS	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **DIVINES PRESTATION PLUS** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la confirmation écrite... conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustration** : **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de COULIBALY TALATA Quercy Bryan est le gérant de la société DIVINES PRESTATIONS PLUS et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
IMPACTS EXPERTISES	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **IMPACTS EXPERTISES** est écartée à l'étape de la recevabilité pour non validité de la lettre de soumission conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. **Illustration** : **Lettre de soumission :** Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit au niveau du renseignement de l'AAO Numéro : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC ». Ce qui constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre.
Attributaire	
Nom	**ARETAS ET FILS SARL**
Montant proposé (Trois ans)	**106 471 957 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé pour les trois ans)	**106 471 957 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite) (LOT 5 : Bâtiments Campus de Porto Novo et Dangbo)
Prix	**106 471 957 F CFA TTC**

Délai d'exécution	Sur trois (03) ans par bon de commande annuel.
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) adopte la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite) (LOT 5 : Bâtiments Campus de Porto Novo et Dangbo)	**ARETAS ET FILS SARL**	**106 471 957 F CFA TTC**

LOT 6 : Autres bâtiments et laboratoires de la FSA, de l'EDP ECD et de la FAST

Soumissionnaire(s)	
AHOUDONET STORE BUSINESS et CHAKA CORPORATE	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
CHAKA CORPORATE	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **CHAKA CORPORATE** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la lettre de déclaration de garantie et de la confirmation écrite … conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations** : ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** La lettre de déclaration de garantie de l'offre fournie n'est pas appuyée de l'attestation MPME tel qu'exigé par le DAO. Ce qui rend la lettre non valide. Aussi, dans la lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres], il a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). Cela constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de sa lettre de déclaration de garantie, par conséquent le rejet de son offre. ▪ **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la confirmation écrite fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de M. AKPALI Yaovi Oswald est le gérant de la Société CHAKA CORPORATE. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe Annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le premier responsable, vise à habiliter une autre personne pour la signature de l'offre. Au cas contraire, la confirmation n'est pas requise. Dans le cas d'espèce M. AKPALI Yaovi Oswald, premier responsable de la Société CHAKA CORPORATE s'est lui-même mandaté. Cela constitue une non-conformité et vaut rejet de l'offre.
Attributaire	
Nom	**AHOUDONET STORE BUSINESS**
Montant proposé (Trois ans)	**151 382 790 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé pour les trois ans)	**151 382 790 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite) (LOT 6 : Autres bâtiments et laboratoires de la FSA, de l'EDP ECD et de la FAST)
Prix	**151 382 790 F CFA TTC**
Délai d'exécution	Sur trois (03) ans par bon de commande annuel.
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) adopte la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite) (LOT 6 : Autres bâtiments et laboratoires de la FSA, de l'EDP ECD et de la FAST)	**AHOUDONET STORE BUSINESS**	**151 382 790 F CFA TTC**

LOT 7 : Autres campus de Cotonou

Soumissionnaire(s)	
EAPHY SARL, DIVINE EUREKA BENIN, PSB SERVICES, GROUP GALAXIE SERVICE, LE MUSK BTP, CHAKA CORPORATE et NICE EXPRESS CLEANING	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
EAPHY SARL	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **EAPHY SARL** est écartée à l'étape de recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. **Illustration** : **Lettre de soumission :** Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit au niveau du renseignement de l'AAO Numéro : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC ». Ce qui constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de la lettre de soumission. Par conséquent, le rejet de son offre.
DIVINE EUREKA BENIN SARL	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **DIVINE EUREKA BENIN SARL** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission, du Bordereau des prix unitaires, du programme d'activité chiffré, de la lettre de déclaration de garantie, de la confirmation écrite … et de l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations** : ▪ **La lettre de soumission :** Le soumissionnaire a fourni une lettre de soumission non valide pour n'avoir pas respecté les exigences relatives à l'identification du signataire. En effet, le nom du signataire figurant sur la lettre de soumission ne correspond pas à celui inscrit au registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM). Le RCCM mentionne DOHOUNNON Rodrigue Fidèle Coffi, tandis que la lettre de soumission est signée sous le nom DOHOUNNON Rodrigue. Aussi, au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit au niveau du renseignement de l'AAO Numéro : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC ». ▪ **Bordereau des prix unitaires :** Le soumissionnaire a fourni un Bordereau des prix unitaires non valide pour n'avoir pas respecté les exigences relatives à l'identification du signataire. En effet, le nom du signataire figurant sur le Bordereau des prix unitaires ne correspond pas à celui inscrit au registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM). Le RCCM mentionne DOHOUNNON Rodrigue Fidèle Coffi, tandis que le Bordereau des prix unitaires est signé sous le nom DOHOUNNON Rodrigue. Cette divergence ne permet pas d'établir avec certitude l'identité du signataire habilité. Ce qui entraine la non-validité du Bordereau des prix unitaires et par conséquent, le rejet de son offre. ▪ **Programme d'activité chiffré :** Le soumissionnaire a fourni un programme d'activité chiffré non valide pour n'avoir pas respecté les exigences relatives à l'identification du signataire conformément aux prescriptions de l'ARMP. En effet, le nom du signataire figurant sur le programme d'activité chiffré ne correspond pas à celui inscrit au registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM). Le RCCM mentionne DOHOUNNON Rodrigue Fidèle Coffi, tandis que le programme d'activité chiffré est signé sous le nom DOHOUNNON Rodrigue. Cette divergence ne permet pas d'établir avec certitude l'identité du signataire habilité. Ce qui entraine la non-validité du Bordereau des prix unitaires et par conséquent, le rejet de son offre. ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** La lettre de déclaration de garantie fournie n'est pas valide car ne respectant pas les exigences relatives à l'identification du signataire conformément aux prescriptions de l'ARMP. En effet, le nom du signataire figurant sur la lettre de déclaration de garantie ne correspond pas à celui inscrit au registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM). Le RCCM mentionne DOHOUNNON Rodrigue Fidèle Coffi, tandis que la lettre de déclaration de garantie est signée sous le nom DOHOUNNON Rodrigue. Aussi, la lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres] a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). ▪ **La confirmation écrite:** La confirmation écrite fournie signée sous le nom de M. DOHOUNNON Rodrigue signataire de l'offre n'est pas valide. Il faut noter que l'identité de celui qui s'est donné et signé l'habilitation à savoir M. DOHOUNNON Rodrigue n'est pas celle figure sur le registre de commerce. Le RCCM mentionne DOHOUNNON Rodrigue Fidèle Coffi tandis que la Confirmation écrite est signée par M. DOHOUNNON Rodrigue. Cette divergence constaté ne permet pas d'établir avec certitude l'identité du signataire habilité. Ce qui entraine la non-validité de la Confirmation écrite et par conséquent le rejet de l'offre conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

PSB SERVICES	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **PSB SERVICES** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission, de la lettre de déclaration de garantie et de la confirmation écrite ... conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations** : ▪ **Lettre de soumission:** le soumissionnaire dans sa lettre de soumission, au début a écrit « nous, les soussignés attestent» au lieu de « nous, les soussignés attestons». Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit au niveau du renseignement de l'AAO Numéro : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC ». ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** Le soumissionnaire n'a pas appuyé la lettre de déclaration de garantie de l'attestation MPME tel qu'exigé au niveau de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre). Cela entraine la non-validité de la lettre de déclaration de garantie. Aussi dans sa lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres] a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). ▪ **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que la signataire de l'offre du nom de BATO Marguerite est la gérante de la société PSB SERVICES et est la signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même, en conséquence elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
LE MUSK BTP	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **LE MUSK BTP** est écartée à l'étape de la conformité technique des offres pour non-conformité du programme d'activités, de la méthode d'exécution, de la liste du matériel, de la liste du personnel et du calendrier d'exécution conformément au point 30.3 des IC et à l'annexe A-1-2 (Pièces nécessaires pour la conformité technique de l'offre) qui stipule en son NB QUE la non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre). **Illustrations** : 1. **Programme d'activités :** Le soumissionnaire a fourni un programme d'activité non conforme pour l'essentiel. Il n'aborde pas les éléments ci-après : ▪ **En ce qui concerne la mobilisation du personnel :** - La description des étapes chronologiques de prise en charge des sites ainsi que l'organisation mise en place pour le suivi (Horaires travail et différentes tâches à effectuer par les agents et superviseurs d'agent d'entretien) ; - L'indication de la politique d'auto contrôle pour le suivi des prestations ; - L'indication de la politique en matière de protection de l'environnement avec les détails des techniques de nettoyage (produits matériels utilisés, formation faites aux agents etc....) ; ▪ **En ce qui concerne la mobilisation du matériel, outils et consommables** - la liste des consommables avec leur descriptif technique à utiliser (fournir les fiches techniques). 2. **Méthode d'exécution :** La méthode d'exécution fournie n'est pas conforme pour l'essentiel. Elle ne renseigne pas sur les éléments ci-après : - la démarche qualité ; - l'organigramme du personnel affecté à la prestation d'entretien ménager ; - l'effectif des agents d'exécution affectés ; - le niveau de qualification et de formation du personnel ; - la description quantitative détaillée du matériel ; - la description des produits et intrants à utiliser ; - le curriculum vitae des superviseurs ; - les modalités d'affectation des agents par sites ; - le type d'encadrement et de suivi proposé par le prestataire (moyen de contrôle des agents de sécurité et des contrôleurs déployés sur le terrain, fréquence de contrôle, suivi des agents, informations des services de l'administration du fonctionnement et des difficultés sur le terrain. 3. **Liste du matériel :** Le soumissionnaire a fourni une liste du matériel non conforme pour n'avoir pas fourni la liste détaillée du matériel à affecter à l'entretien ménager et nécessaire pour la réalisation des prestations comportant la nature de matériel, son descriptif technique, leur rôles et fonctionnalité de chaque matériel dans la prestation à exécuter au niveau de la méthodologie, le modèle, la marque la puissance, l'année de fabrication, le nom du fabriquant, la localisation actuelle, sa provenance (en possession, en location, en location-vente...).

	4. **Liste du personnel :** Le soumissionnaire a fourni une liste du personnel non conforme pour n'avoir pas fourni la liste complète du personnel nécessaire pour l'exécution de la prestation avec les informations telle que noms et prénoms, la qualification (diplôme exigé), la position (superviseurs, contrôleurs et agents d'entretien) et le nombre d'année d'expérience. 5. **Calendrier d'exécution :** Le calendrier d'exécution fourni est non conforme car ne détaille pas la chronologie des interventions de chaque acteur impliqué dans l'exécution des prestations, en date et en durée, en indiquant la période, la durée et l'horaire des différentes prestations prévues.
NICE EXPRESS CLEANING	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **NICE EXPRESS CLEANING** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission et de la confirmation écrite … conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations** : ▪ **Lettre de soumission:** La lettre de soumission fournie a été adressé à la personne responsable des marchés publics de l'UAC au lieu de l'autorité contractante qui est "l'Université d'Abomey-Calavi". Cela rend la lettre non valide. Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit au niveau du renseignement de l'AAO Numéro : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC ». ▪ **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de GBAGUIDI Wilfrid Gbétchédji aholignan est le gérant de la société NICE EXPRESS CLEANING et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même. En conséquence, elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
Attributaire	
Nom	**GROUP GALAXIE SERVICE SARL**
Montant proposé (Trois ans)	**93 953 228 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé pour les trois ans)	**102 903 467 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite) (LOT 7 : Autres campus de Cotonou)
Prix	**102 903 467 F CFA TTC**
Délai d'exécution	Sur trois (03) ans par bon de commande annuel.
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) adopte la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Accord-cadre à bons de commande de trois (03) ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC (Poursuite) (LOT 7 : Autres campus de Cotonou)	**GROUP GALAXIE SERVICE SARL**	**102 903 467 F CFA TTC**

Lot 8 : Entretien et nettoyage des espaces verts

Soumissionnaire(s)	
STELLA CLEAN, GENERAL BUSINESS COMPANY, MEGALUX INTER SARL, GREEN SPACE TECHNOLOGY SARL, Société LE PRO MULTISERVICES SARL, CINQ DOIGTS SERVICES, DILIGENT OBJECTIVE SARL, CHAKA CORPORATE , SUNESIS GROUP, CAHETEL TRADING et AGIR BENIN.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
GREEN SPACE TECHNOLOGY SARL	**Offre écartée à l'ouverture, à la recevabilité des plis** **Motif :** L'enveloppe extérieure ne contient pas les documents distincts que sont les renseignements relatifs à la candidature et la garantie de soumission / déclaration de garantie de l'offre tel qu'exigé par l'IC 22 du DAOI. Ce manquement constitue un défaut de présentation de plis. Ainsi, le pli relatif au lot 8 est déclaré irrecevable conformément à l'IC 22.2 (b) des DPAO prévu par le circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-

	AT/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés de travaux, fournitures et services en République du Bénin et aux conditions de l'article 74 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.
DILIGENT OBJECTIVE SARL	**Offre écartée à l'ouverture, à la recevabilité des plis** **Motif :** L'enveloppe extérieure est adressée au secrétariat de la PRMP de l'UAC avec indication du bureau contrairement aux indications prévues par l'IC 22.2 (b) des Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) de la sous-section B du DAOI. Cela constitue un défaut de présentation. Ainsi, le pli relatif au lot 8 est déclaré irrecevable conformément à l'IC 22.2 (b) des DPAO prévu par le circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés de travaux, fournitures et services en République du Bénin et aux conditions de l'article 74 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.
CAHETEL TRADING	**Offre écartée à l'ouverture, à la recevabilité des plis** **Motif :** L'enveloppe extérieure est adressée au secrétariat de la PRMP de l'UAC avec indication du bureau contrairement aux indications prévues par l'IC 22.2 (b) des Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) de la sous-section B du DAOI. Cela constitue un défaut de présentation. Ainsi, le pli relatif au lot 8 est déclaré irrecevable conformément à l'IC 22.2 (b) des DPAO prévu par le circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés de travaux, fournitures et services en République du Bénin et aux conditions de l'article 74 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.
AGIR BENIN	**Offre écartée à l'ouverture, à la recevabilité des plis** **Motif :** L'enveloppe extérieure est adressée au secrétariat de la Personne des Marchés Publics et les autres mentions relatives à l'identification de l'appel à concurrence, la référence SIGMaP, l'objet de l'appel à concurrence et la la mention « NE PAS OUVRIR .....» sont omises. Cela constitue un défaut de présentation. Ainsi, le pli relatif au lot 8 est déclaré irrecevable conformément à l'IC 22.2 (b) des DPAO prévu par le circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés de travaux, fournitures et services en République du Bénin et aux conditions de l'article 74 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.
STELLA CLEAN	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **STELLA CLEAN** est écartée à l'étape de recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. **Illustration** : **Lettre de soumission :** le soumissionnaire dans sa lettre de soumission, au niveau du point a, en ce qui concerne la date d'émission de l'addendum n°1 du DAO, a écrit «02/02/2026» au lieu de «03/02/2026» qui est la date exacte d'émission de l'addendum n°1 au DAO. Il s'agit d'une divergence majeure entrainant la non-validité de la lettre de soumission et par conséquent le rejet de son offre.
GENERAL BUSINESS COMPANY	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **GENERAL BUSINESS COMPANY** est écartée à l'étape de recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. **Illustration** : **Lettre de soumission :** Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit au niveau du renseignement de l'AAO Numéro : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC ». Ce qui constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de la lettre de soumission. Par conséquent, le rejet de son offre.
MEGALUX INTER SARL	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **MEGALUX INTER SARL** est écartée à l'étape de recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. **Illustration** : **Lettre de soumission :** Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit au niveau du renseignement de l'AAO Numéro : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC ». Ce qui constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de la lettre de soumission. Par conséquent, le rejet de son offre.
CINQ DOIGTS SERVICES	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **CINQ DOIGTS SERVICES** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission, de la lettre de déclaration de garantie et de la confirmation écrite .... conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations** : ▪ **Lettre de soumission :** Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit au niveau du renseignement de l'AAO Numéro : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres,

	laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC ». Ce qui constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de la lettre de soumission. Par conséquent, le rejet de son offre. ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** Le soumissionnaire n'a pas appuyé la lettre de déclaration de garantie de l'attestation MPME tel qu'exigé au niveau de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre). Cela entraine la non-validité de la lettre de déclaration de garantie. Aussi, dans sa lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres], le soumissionnaire a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). Cela constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de la lettre de déclaration de garantie. Par conséquent, le rejet de son offre. ▪ **Confirmation écrite ... :** En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de GANSE ABEL METOKANDJI est le gérant de la société CINQ DOIGTS SERVICES et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même, en conséquence elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
CHAKA CORPORATE	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **CHAKA CORPORATE** est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité de la lettre de déclaration de garantie et de la confirmation écrite ... conformément au point 29 des instructions aux candidats, à l'annexe A-1-1 du DAO [(Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre] et à la décision n°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **Illustrations** : ▪ **Lettre de déclaration de garantie :** Le soumissionnaire n'a pas appuyé la lettre de déclaration de garantie de l'attestation MPME tel qu'exigé au niveau de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre). Cela entraine la non-validité de la lettre de déclaration de garantie. Aussi, dans sa lettre de déclaration de garantie, au niveau de la mention DAO n°: [insérer le numéro de l'appel d'offres], le soumissionnaire a renseigné le numéro de l'avis (DAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025) au lieu du numéro de l'appel d'offre (DAO n° : S_RECTORAT_113452). Cela constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de la lettre de déclaration de garantie. Par conséquent, le rejet de son offre. ▪ **La confirmation écrite:** En exploitant le registre de commerce et la Confirmation écrite datée, signée fournis, la COE a constaté que le signataire de l'offre du nom de AKPALI Yaovi Oswald est le gérant de la société CHAKA CORPORATE et est le signataire de la Confirmation écrite. En la matière et conformément au point 5. de l'annexe A-1-1 (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) du DAO, la Confirmation écrite est exclusivement fournie lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable lui-même, en conséquence elle n'est pas valable et entraine le rejet de l'offre.
SUNESIS GROUP	**Motif** : L'offre du soumissionnaire **SUNESIS GROUP** est écartée à l'étape de recevabilité des offres pour non validité de la lettre de soumission conformément au point 29 des instructions aux candidats et à l'annexe A-1-1 du DAO (Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre) qui stipule en son NB que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre. **Illustration** : **Lettre de soumission :** Au niveau de l'entête de la lettre, le nom de l'avis d'appel d'offres n'est pas inséré. Le soumissionnaire a écrit au niveau du renseignement de l'AAO Numéro : « AAO numéro : 26-2025/UAC/PRMP/DNCMP/SPM du 31/12/2025 » au lieu de « AAO Numéro : Accord-cadre à bons de commande de trois ans pour l'entretien des bureaux, salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, et espaces verts au profit de certaines entités de l'UAC ». Ce qui constitue une divergence par rapport aux exigences du dossier d'appel d'offre entrainant la non validité de la lettre de soumission. Par conséquent, le rejet de son offre
LE PRO MULTISERVICES	**Motif :** L'offre du soumissionnaire LE PRO MULTISERVICES est écartée à l'étape de la recevabilité des offres pour non validité du bordereau des prix unitaires. **Illustration** : Le Bordereau des prix unitaires fourni n'est pas conforme au modèle prévu à la page 124 du DAOOI. En effet, il n'est pas précisé sur ledit bordereau, le lieu de déroulement des prestations (campus d'Abomey-Calavi) tel qu'indiqué sur le modèle contenu dans le DAOOI.
Attributaire : NEANT	
Aucune des offres ne répondent à toutes les exigences du DAOOI. Il est déclaré infructueux et fera objet d'une relance conformément aux dispositions de l'article 71 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.	

Fait à Abomey-Calavi, le 10 juillet 2026

Ont signé,

Epiphème AGLOBAE SAT/SPM

G. ANGBE Aurore Stg/PRMP

Rafiou SOSSOU C/SCUSA

Elie C/SCB

AKULEHONJI Cuthbert C/SAF/PRMP

KOUDOKPON Cyprien C/SAF

Yaovi BOSSOU PRMP

MAIRIE DE COME

REPUBLIQUE DU BENIN

N° IFU : 6201000370801 - BP : 124 Comé Email.
contact.come@mairie.bj
Site internet. www.mairiecome.bj
Facebook : www.fb.me/mairiecome

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres : n° 93/ 09 /MCOM/SE/DAAF/DST/DADE/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 15/06/2026 et son addendum n°1 du 07/07/2026

Objet:

Désensablement des rues de la ville et entretien du cimetière municipal de Comé par accord-cadre à bons de commande sur trois (03) ans.

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : *6212 & 6218*

Accord de prêt : Néant

Commencé le : 30/07/2026

Achevé le : 30/07/2026

JUILLET 2026

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel d'offres** n° S_SSE_117347 relatifs au Désensablement des rues de la ville et entretien du cimetière municipal de Comé par accord-cadre à bons de commande sur trois (03) ans.

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert National

L'an deux mil vingt-six et le jeudi trente juillet à onze heures, trente-cinq minutes dans la salle de réunion de la mairie de Comé, BP : 124 Comé, Tél : 01 97 47 89 47, Email **: prmp.come@mairie.bj**, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 93/154/MCOM/SE/DAAF/PRMP/SP-PRMP/SA du 15 juillet 2026, portant création de la commission ad'hoc d'ouverture et d'évaluation des offres.

- Président : ADJAMAI Pélagie, PRMP
- Rapporteur : DOSSOUYOVO Fiacre, Rpt/ DST
- Membre :
  - GBAKA Anges Abel, SP-PRMP ;
  - HOUEMIGBE Coffi Sévérin, Rpt/DAAF ;
  - MAMLANKOU Codjo, Chef d'Arrondissement de Comé ;
  - AMECY Folly Prévert, Président de Commission des Affaires Domaniales et Environnementales ;
  - TOGBE Abel, Rpt/ DADE ; personne ressource

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot 1	**Intitulé :** Désensablement des rues de la ville et entretien du cimetière municipal de Comé par accord-cadre à bons de commande sur trois (03) ans.
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offre Ouvert National**
Justification	**NEANT**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la cellule de contrôle des marchés publics suivant le procès-verbal N°93/028/ CC/SE/CCMP du 10 /06/2026 et autorisé pour bon à lancer suivant le procès-verbal N°93/029/ CC/SE/CCMP du 11 /06/2026. L'addendum a été validé par la cellule de contrôle des marchés publics et autorisé pour bon à lancer suivant le procès-verbal N°93/038/ CC/SE/CCMP du 06 /07/2026.

Soumissionnaires	
- VALKO SERVICES, - ETS ASSOCIES BTP - CAD-CHRISLANGE SAS - INNOV CONSTRUCTION BTP 2030 - ETS PROBATIS.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
VALKO SERVICES	Rejetée à l'ouverture à l'étape de recevabilité des plis pour défaut de présentation de l'offre
CAD-CHRISLANGE SAS	Rejetée à l'ouverture à l'étape de recevabilité des plis pour défaut de présentation de l'offre
INNOV CONSTRUCTION BTP 2030	-La lettre de soumission datée signée et cachetée est fournie non valide car elle est adressée à la « Mairie de Comé » au lieu de « Commune de Comé » conformément à l'IC 1.1 de Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) ; absence de la mention « variante » ; au point (a) de la lettre de soumission, le crochet « [insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs le cas échéant] » n'est pas renseigné ; au point (d) de la même lettre de soumission, il n'est pas précisé si « Les rabais seront accordés » ainsi que les « Modalités d'application des rabais » ; -Le Bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et cacheté est fourni non valide car il est fourni « un tableau à quatre colonnes et trois lignes » au lieu d'un tableau à « trois colonnes dont la troisième colonne subdivisée en deux et à quatre lignes » conformément au formulaire type contenu dans le dossier de d'Appel d'Offre ; -Le Programme d'activité chiffré daté, signé et cacheté est fourni non valide car l'Unité physique contenu dans le Programme d'activité de l'offre du soumissionnaire est « m2» au lieu de « FF/mois » ; la quantité est « 10 298 » en ce qui concerne le corps d'état n°1 au lieu de « 1 » et « 8 800 » au lieu de « 1 » pour ce qui est du corps d'état n°2 conformément au formulaire type contenu dans le dossier de d'Appel d'Offre ; - La lettre de déclaration de garantie d'offre est fournie non valide car il est mis « Avis d'appel d'offres : n° 93/ 09 /MCOM/SE/DAAF/DST/DADE/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 15/06/2026 et son addendum n°1 du 07/07/2026 » au lieu de « DAO n° S_SSE_117347 » conformément au modèle type contenu dans le dossier de d'Appel d'Offre ; -L'Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique

	daté signé et cacheté est fourni non valide car au troisième astérix le crochet « [Insérer, en cas de sous-traitance : « ainsi qu'au nom de nos sous- traitants »] » n'est pas renseigné pareil au quatrième et cinquième astérix ; -Le Formulaire de renseignement sur le candidat daté, signé et cacheté est fourni non valide car à la deuxième ligne le crochet « [insérer le nom de chaque membre du groupement] » n'est pas renseigné ;
ETS PROBATIS	-La lettre de soumission datée signée et cachetée est fournie non valide car elle est adressée à la « Mairie de Comé » au lieu de « Commune de Comé » conformément à l'IC 1.1 de Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) ; absence de la mention « variante » ; au point (a) de la lettre de soumission, le crochet « [insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs le cas échéant] » n'est pas renseigné ; au point (d) de la même lettre de soumission, il n'est pas précisé si « Les rabais seront accordés » ainsi que les « Modalités d'application des rabais » ; -Le Programme d'activité chiffré daté, signé et cacheté est fourni non valide car l'Unité physique contenu dans le Programme d'activité de l'offre du soumissionnaire est « m2» au lieu de « FF/mois » ; la quantité est « 10 298 » en ce qui concerne le corps d'état n°1 au lieu de « 1 » et « 8 800 » au lieu de « 1 » pour ce qui est du corps d'état n°2 conformément au formulaire type contenu dans le dossier de d'Appel d'Offre ; -La lettre de déclaration de garantie d'offre est fournie non valide car il est mis « Avis d'appel d'offres : n° 93/09/MCOM/SE/DAAF/DST/DADE/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 15/06/2026 et son addendum n°1 du 07/07/2026 » au lieu de « DAO n° S_SSE_117347 » conformément au modèle type contenu dans le dossier de d'Appel d'Offre ; -L'Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté signé et cacheté est fourni non valide car au troisième astérix le crochet « [Insérer, en cas de sous-traitance : « ainsi qu'au nom de nos sous- traitants »] » n'est pas renseigné pareil au quatrième et cinquième astérix ; -Le Formulaire de renseignement sur le candidat daté, signé et cacheté est fourni non valide car à la deuxième ligne le crochet « [insérer le nom de chaque membre du groupement] » n'est pas renseigné ;
Attributaire	
Nom	**ETS ASSOCIES BTP**

Montant proposé	23 771 440 TTC	
Montant évalué (corrigé)	23 771 440 TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Désensablement des rues de la ville et entretien du cimetière municipal de Comé par accord-cadre à bons de commande sur trois (03) ans.	
Prix	23 771 440 TTC	
Délai d'exécution	Trente-six (36) mois	
Part de sous-traitance	-	
Variante pris en compte	-	
Autres	-	

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant TTC
Désensablement des rues de la ville et entretien du cimetière municipal de Comé par accord-cadre à bons de commande sur trois (03) ans.	**ETS ASSOCIES BTP**	23 771 440
TOTAL		23 771 440

Lot 2	**Intitulé :** Désensablement des rues de la ville et entretien du cimetière municipal de Comé par accord-cadre à bons de commande sur trois (03) ans.
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offre Ouvert National**
Justification	**NEANT**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la cellule de contrôle des marchés publics suivant le procès-verbal N°93/028/ CC/SE/CCMP du 10 /06/2026 et autorisé pour bon à lancer suivant le procès-verbal N°93/029/ CC/SE/CCMP du 11 /06/2026. L'addendum a été validé par la cellule de contrôle des marchés publics et autorisé pour bon à lancer suivant le procès-verbal N°93/038/ CC/SE/CCMP du 06 /07/2026.
Soumissionnaires	
- VALKO SERVICES, - ETS ASSOCIES BTP ; - CAD-CHRISLANGE SAS ; - INNOV CONSTRUCTION BTP 2030 ; - CISE AFRIQUE ; - ETS PROBATIS	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
VALKO SERVICES	Rejetée à l'ouverture à l'étape de recevabilité des plis pour défaut de présentation de l'offre
ETS ASSOCIES BTP	-La lettre de soumission datée signée et cachetée est fournie non valide car au point (a) de la lettre de soumission, le crochet « ***[insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs le cas échéant]*** » *il est mis* « ***addendum n° 1 envoyé le vendredi 27 février 2026*** » *au lieu de* « ***addendum n° 1 du 07/07/2026*** » ; -Le Bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et cacheté est fourni non valide car il ne respecte pas le formulaire type contenu dans le dossier d'appel d'offre ; - La lettre de déclaration de garantie d'offre est fournie non valide car il est mis « Avis d'appel **d'offres : n° 93/ 09 /MCOM/SE/DAAF/DST/DADE/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 15/06/2026 et son addendum n°1 du**

	07/07/2026 » au lieu de « **DAO n° S_SSE_117347** » conformément au modèle type contenu dans le dossier de d'Appel d'Offre
CAD-CHRISLANGE SAS	Rejetée à l'ouverture à l'étape de recevabilité des plis pour défaut de présentation de l'offre
INNOV CONSTRUCTION BTP 2030	- La lettre de soumission datée signée et cachetée est fournie non valide car elle est adressée à la « Mairie de Comé » au lieu de « Commune de Comé » conformément à l'IC 1.1 de Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) ; absence de la mention « **variante** » ; au point (a) de la lettre de soumission, le crochet « ***[insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs le cas échéant]*** » *n'est pas renseigné ; au point (d) de la même* lettre de soumission, il n'est pas précisé si « **Les rabais seront accordés** » ainsi que les « **Modalités d'application des rabais** » ; -Le Bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et cacheté est fourni non valide car il est fourni « **un tableau à quatre colonnes et deux lignes** » au lieu d'un tableau à « trois colonnes dont la troisième colonne subdivisée en deux et à quatre lignes » conformément au formulaire type contenu dans le dossier de d'Appel d'Offre ; -Le Programme d'activité chiffré daté, signé et cacheté est fourni non valide car l'**Unité physique** contenu dans le Programme d'activité de l'offre du soumissionnaire est « **m^2**» au lieu de « **FF/mois** » ; la quantité est « **34 750** » au lieu de « **1** » conformément au formulaire type contenu dans le dossier de d'Appel d'Offre ; -La lettre de déclaration de garantie d'offre est fournie non valide car il est mis « Avis d'appel **d'offres : n° 93/ 09 /MCOM/SE/DAAF/DST/DADE/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 15/06/2026 et son addendum n°1 du 07/07/2026** » au lieu de « **DAO n° S_SSE_117347** » conformément au modèle type contenu dans le dossier de d'Appel d'Offre ; -L'Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté signé et cacheté est fourni non valide car au troisième astérix le crochet « **[Insérer, en cas de sous-traitance : « ainsi qu'au nom de nos sous- traitants »]** » n'est pas renseigné pareil au quatrième et cinquième astérix ; -Le Formulaire de renseignement sur le candidat daté, signé et cacheté est fourni non valide car à la deuxième ligne le crochet « ***[insérer le nom de chaque membre du groupement]*** » *n'est pas renseigné* ;

ETS PROBATIS	- La lettre de soumission datée signée et cachetée est fournie non valide car elle est adressée à la « Mairie de Comé » au lieu de « Commune de Comé » conformément à l'IC 1.1 de Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) ; absence de la mention **« variante »** ; au point (a) de la lettre de soumission, le crochet « ***[insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs le cas échéant]*** » *n'est pas renseigné ; au point (d) de la même* lettre de soumission, il n'est pas précisé si « **Les rabais seront accordés** » ainsi que les « **Modalités d'application des rabais** » ; -Le Bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et cacheté est fourni non valide car il est fourni « **un tableau à quatre colonnes et deux lignes** » au lieu d'un tableau à « trois colonnes dont la troisième colonne subdivisée en deux et à quatre lignes » conformément au formulaire type contenu dans le dossier de d'Appel d'Offre ; -Le Programme d'activité chiffré daté, signé et cacheté est fourni non valide car l'**Unité physique** contenu dans le Programme d'activité de l'offre du soumissionnaire est « **m^2**» au lieu de « **FF/mois** » ; la quantité est **« 34 750 »** au lieu de « **1** » conformément au formulaire type contenu dans le dossier de d'Appel d'Offre ; -La lettre de déclaration de garantie d'offre est fournie non valide car il est mis « Avis d'appel **d'offres : n° 93/ 09 /MCOM/SE/DAAF/DST/DADE/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 15/06/2026 et son addendum n°1 du 07/07/2026** » au lieu de **« DAO n° S_SSE_117347 »** conformément au modèle type contenu dans le dossier de d'Appel d'Offre ; -L'Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté signé et cacheté est fourni non valide car au troisième astérix le crochet « **[Insérer, en cas de sous-traitance : « ainsi qu'au nom de nos sous- traitants »]** » n'est pas renseigné pareil au quatrième et cinquième astérix ; -Le Formulaire de renseignement sur le candidat daté, signé et cacheté est fourni non valide car à la deuxième ligne le crochet « ***[insérer le nom de chaque membre du groupement]*** » *n'est pas renseigné* ;

Attributaire	
Nom	**CISE AFRIQUE**
Montant proposé	12 409 765 TTC
Montant évalué (corrigé)	12 409 765 TTC

Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Désensablement des rues de la ville et entretien du cimetière municipal de Comé par accord-cadre à bons de commande sur trois (03) ans.	
Prix	12 409 765 TTC	
Délai d'exécution	Trente-six (36) mois	
Part de sous-traitance	-	
Variante pris en compte	-	
Autres	-	

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant TTC
Désensablement des rues de la ville et entretien du cimetière municipal de Comé par accord-cadre à bons de commande sur trois (03) ans.	**CISE AFRIQUE**	12 409 765
TOTAL		12 409 765

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 57 minutes.

Fait à Comé, le 30 juillet 2026

Le Rapporteur

DOSSOUYOVO Fiacre

Le Président

ADJAMAI Pélagie

Membre

HOUEMIGBE Coffi Sévérin

GBAKA Anges Abel

MAMLANKOU Codjo

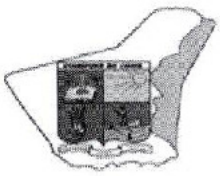
AMECY Folly Prévert

Personne Ressources

TOGBE Abel

MAIRIE DE COME
REPUBLIQUE DU BENIN

N° IFU : 6201000370801 - BP : 124 Comé Email.
contact.come@mairie.bj
Site internet. www.mairiecome.bj
Facebook : www.fb.me/mairiecome



LISTE DE PRESENCE

Objet : Attribution au Dossier d'appel d'offres n° S_SSE_117347

DATE : 30/07/2026

LIEU : Salle de réunion de la Mairie de Comé

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représenté	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	ADJAMAI Pelagie	Mairie Comé	PRMP	0197478947	
02	DOSSOU YOVO Fiacre	Mairie Comé	Coll/DST	0196252596	
03	TOGBE T. C Abel	Mairie Comé	Coll DADL	0167865848	
04	HOUEMIGBE Coffi S.	Mairie Comé	Coll DAAF	0197090062	
05	MAMLANKOU Codjo	Mairie Comé	CA/ Comé	0195424110	
06	AMECY Folly Prévet	Mairie Comé	P/CASE	0167757261	

REPUBLIQUE DU BENIN

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
Appel d'Offres Ouvert National n°010/MS/PRMP/SP-PRMP du 17/06/2026

Objet : Recrutement d'un prestataire pour le gardiennage de l'hôtel de ville et des bureaux des arrondissements (accord-cadre triennal à bon de commande).

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : *2026*

Imputation budgétaire : 6214

Commencé le 27/07/2026

Achevé le 27/07/2026

Juillet 2026

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Recrutement d'un prestataire pour le gardiennage de l'hôtel de ville et des bureaux des arrondissements (accord-cadre triennal à bon de commande).

Mode de passation : Appel d'offres ouvert national

L'an deux mil vingt-six et le lundi 27 juillet à 14 heures 30 minutes, dans la salle de délibération de l'hôtel de ville de Savè, sise au 1er étage de l'hôtel de ville (aile gauche en quittant les escaliers), la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°5L/0650/MS/SE/PRMP/SP-PRMP/SA du 13 juillet 2026 :

- Président : DEGAN Bruno Salomon Dieudonné Arthur, PRMP/MS ;
- Rapporteur : TIDJANI Loukouman, Chef du Secrétariat Permanent de la PRMP ;
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DST/MS	AHONON Simon Harmo A.,	Directeur des Services Techniques	**Avec voix délibérative**
DAAF	WOROU B. David	Chef Service du Budget, des Finances et des Comptabilités	**Avec voix délibérative**
PRMP	DJENONTIN A. K. Auric,	Archiviste	**Avec voix délibérative**

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Recrutement d'un prestataire pour le gardiennage de l'hôtel de ville et des bureaux des arrondissements (accord-cadre triennal à bon de commande).
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'offres ouvert national**
Soumissionnaire(s)	
- **STEG GROUPE FORCE BAKANNE** - **GA SECURITE** - **SAFE SECURITY** - **EMSS** - **DELTA SECURITY AGENCY**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
STEG GROUPE FORCE BAKANNE	A fourni une lettre de déclaration de garantie d'offre non valide. En effet, sa lettre de déclaration de garantie d'offre n'est pas conforme au niveau de l'entête : il est mis AAO Numéro : 010/MS/PRMP/SP-PRMP du 17/06/2026 en lieu et place de DAO n° : S_SAG_121553 qu'est le numéro de l'appel d'offres défini au DAO. De plus, la lettre de déclaration de garantie d'offre n'a pas été accompagnée de l'attestation d'identification du statut de la MPME conformément aux exigences du point 11 de l'avis d'appel d'offre et du point 4 de l'annexe A-1-1 du DAO. **Par conséquent, conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre et la décision n°2026-025/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 17 mars 2026, l'offre du soumissionnaire STEG GROUPE FORCE BAKANNE a été rejetée.**
SAFE SECURITY	**Deuxième offre économiquement la plus avantageuse**

EMSS	A fourni une lettre de déclaration de garantie d'offre non valide. En effet, sa lettre de déclaration de garantie d'offre n'est pas conforme au niveau de l'entête : il est **mis DAO N° : 010/MS/PRMP/SP-PRMP du 17 juin 2026** en lieu et place de **DAO n° : S_SAG_121553 qu'est le numéro de l'appel d'offres défini au DAO.** **Par conséquent, conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre et la décision n°2026-025/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 17 mars 2026 son offre a été rejetée.**
DELTA SECURITY AGENCY	**Troisième offre économiquement la plus avantageuse**
Attributaire	
Nom	**GA SECURITE**
Montant proposé (HT)	**34 560 000 FCFA**
Montant évalué (corrigé) : HT	**34 560 000 FCFA**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Recrutement d'un prestataire pour le gardiennage de l'hôtel de ville et des bureaux des arrondissements (accord-cadre triennal à bon de commande).
Prix HT corrigé	**34 560 000 FCFA**
Délai d'exécution	Trente-six (36) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-
Variante pris en compte (cas échéant)	-
Autres	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots (Lot unique)	**Attributaire**	**Montant HT (FCFA)**	**Montant TTC (FCFA)**
Recrutement d'un prestataire pour le gardiennage de l'hôtel de ville et des bureaux des arrondissements (accord-cadre triennal à bon de commande).	**GA SECURITE**	**34 560 000**	**40 780 800**

Le Président a clôturé la séance à 15 heures 36 minutes.

Fait à Savè, le 27 juillet 2026

Le Président

Bruno Salomon Dieudonné Arthur DEGAN
PRMP-MS

Le Rapporteur

Loukoman TIDJANI
SP-DRMP

Les membres

DJENONTIN.
Andric. K. A
Archiviste-PRMP

AHONON Haimo
DST

David B. WOROU

LISTE DE PRESENCE A LA SEANCE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°010/MS/PRMP/SP-PRMP DU 17/06/2026

LISTE DE L'ADMINISTRATION

Objet : Recrutement d'un prestataire pour le gardiennage de l'hôtel de ville et des bureaux des arrondissements (accord-cadre triennal à bon de commande).

Date : 27/07/2026 **Lieu** : *Savè*

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	DEGAN Brunosalomon Directeur Adjoint	Mairie Savè	PRMP-MS	01927069 69	
02	AHONON Harmo	Mairie Savè	DST	01628140 3	
03	TIDJANI Loukoumane	Mairie Savè	SP-PRMP	01676532 82	
04	WOROU B. David	Représentant DAAF	C/SBFC	01961056 26	
05	DJENONTIN. Andric. K. A	Mairie Savè	Archiviste PRMP	01961835 36	

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Accord-cadre à bon de commande de deux (02) ans pour l'acquisition de cent (100) motos hommes.

Mode de passation : AOON

La Commission d'ouverture et d'évaluation des offres s'est réunie le 03 août 2026 pour procéder à l'attribution des offres reçues dans le cadre du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance d'attribution provisoire des plis relatifs à la procédure citée en objet, les personnes suivantes, conformément à la note de service N°2026-14/PR/AGLO/DG/PRMP/DAF/A-DG du 22/07/2026 :

Tableau 1 : Membres du COE

Titre	Nom et Prénoms	Qualité
PRMP AGLO	Comlan Achille FANOU	Président
A-PRMP/PI	Hamidou DOSSOU	Rapporteur
Représentant DGML/DGCA	IDANI CHABI Fousséni	Membre
DGVA	Freeman HOUESSOU	Membre

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot 1

Objet du marché	Accord-cadre à bon de commande de deux (02) ans pour l'acquisition de cent (100) motos hommes. **Lot 1 : Acquisition de cinquante (50) motos hommes de type HAOJIN**
Procédures	
Mode de passation	**AOON**
Soumissionnaires	
- Green Power Solution - LE DESTINO - CHINA DRIVE BENIN - Le Salut All for God - VITRACO SARL - SG BULDING - ETS OTALYA	
Soumissionnaires écartés	**Motifs**
Green Power Solution	Offre classée 3ème
LE DESTINO	Offre classée 2ème
CHINA DRIVE BENIN	Production d'une fiche technique des motos en anglais contrairement aux instructions de l'IC10.1
Le Salut All for God	*Non-respect des inscriptions à mentionner sur les enveloppes extérieures et intérieures*
VITRACO SARL	Production d'une habilitation irrégulière : établie par le représentant légal de la société (METO Gbégnonn Victor) en

	sa *propre faveur, en violation des dispositions du dossier notamment des dispositions de l'ANNEXE A-1 PIECES NECESSAIRES A L'EXAMEN PRELIMINAIRE DES OFFRES. A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre : Pièce n°6. Conformément à la Décision jurisprudentielle n° 2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRAJ/SA du 7 mai 2024, cette irrégularité entraîne le rejet de l'offre.*
ETS OTALYA	Offre déposée hors délai
Attributaire	
Nom :	SG BULDING
Montant proposé HT	30 125 000
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord-cadre à bon de commande de deux (02) ans pour l'acquisition de cent (100) motos hommes **Lot 1 : Acquisition de cinquante (50) motos hommes de type HAOJIN**
Délai d'exécution	Deux (02) ans **à partir de la date mentionnée sur l'ordre de service**

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Objet du marché	Attributaire	Montant HT
Accord-cadre à bon de commande de deux (02) ans pour l'acquisition de cent (100) motos hommes. **Lot 1 : Acquisition de cinquante (50) motos hommes de type HAOJIN**	SG BULDING	30 125 000
TOTAL		**30 125 000**

Lot 2

Objet du marché	Accord-cadre à bon de commande de deux (02) ans pour l'acquisition de cent (100) motos hommes. **Lot 2 : Acquisition de cinquante (50) motos hommes de type HAOJIN**
Procédures	
Mode de passation	**AOON**
Soumissionnaires	
- Green Power Solution - LE DESTINO - CHINA DRIVE BENIN - VITRACO SARL - ETS OTALYA	
Soumissionnaires écartés	**Motifs**
Green Power Solution	Offre classée 2ème
CHINA DRIVE BENIN	Production d'une fiche technique des motos en anglais contrairement aux instructions de l'IC10.1

VITRACO SARL	Production **d'une** habilitation irrégulière : établie par le représentant légal de la société (METO Gbégnonn Victor) en sa *propre faveur, en violation des dispositions du dossier* ***notamment des dispositions de l'ANNEXE A-1 PIECES NECESSAIRES A L'EXAMEN PRELIMINAIRE DES OFFRES. A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre*** *: Pièce n°6. Conformément à la Décision jurisprudentielle n° 2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRAJ/SA du 7 mai 2024, cette irrégularité entraîne le rejet de l'offre.*
ETS OTALYA	Offre déposée hors délai
Attributaire	
Nom :	LE DESTINO
Montant proposé	30 150 000
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord-cadre à bon de commande de deux (02) ans pour l'acquisition de cent (100) motos hommes. **Lot 2 : Acquisition de cinquante (50) motos hommes de type HAOJIN**
Délai d'exécution	Deux (02) ans à partir de la date mentionnée sur l'ordre de service

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la **Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci**-après :

Objet du marché	Attributaire	Montant HT
Accord-cadre à bon de commande de deux (02) ans pour l'acquisition de cent (100) motos hommes. **Lot 2 : Acquisition de cinquante (50) motos hommes de type HAOJIN**	LE DESTINO	30 150 000
TOTAL		**30 150 000**

Fait à Cotonou, le 03/08/2026

Ont signé :

Le Rapporteur

Hamidou DOSSOU
A-PRMP/PI

Le Président

Comlan Achille FANOU
PRMP

Les membres

IDANI CHABI Fousséni
Représentant DGML/DGCA

Freeman HOUESSOU
DGVA

DNC DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Rubrique

Avis d'attribution définitive

anpe BENIN Agence Nationale Pour l'Emploi

Cotonou, le 31/07/2026

N° 620 /AnpE/PRMP/S-PRMP

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

Objet du marché : Entretien des bureaux de la Direction Générale AnpE, des Antennes AnpE de Cotonou, de Abomey- Calavi, de Ouidah, de Porto-Novo, de Pobè, de Lokossa et d'Azovè (Lot 1)

Référence Accord-cadre : n°1059/MEF/MPMEPE/AnpE/PRMP/CCMP/DNCMP/SP du 07/07/2026

Mode de passation : Dossier d'Appel d'offre (DAO)

Référence SIGMaP : S_ANPE_121440

Durée d'exécution : Trois (03) ans au maximum

Titulaire du marché : FENOU JOYCE CONSULTING

Tél : 01-59-42-59-77

Montant de l'attribution : Soixante-six millions trois cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent soixante (66 395 560) F CFA.

Pour la Personne Responsable
des Marchés Publics, par intérim

Agence nationale pour l'Emploi ★ Bénin ★ La Personne Responsable des Marchés Publics

Albert POÏ

anpe BENIN Agence Nationale Pour l'Emploi

Cotonou, le 31/07/2026

N° 621 /AnpE/PRMP/S-PRMP

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

Objet du marché : Entretien des bureaux des antennes de Bohicon, Dassa-Zoumè, de Parakou, de Kandi, de Djougou et de Natitingou (lot 2)

Référence Accord-cadre : n°1060/MEF/MPMEPE/AnpE/PRMP/CCMP/DNCMP/SP du 07/07/2026

Mode de passation : Dossier d'Appel d'offre (DAO)

Référence SIGMaP : S_ANPE_121440

Durée d'exécution : Trois (03) ans au maximum

Titulaire du marché : IROKO BUSINESS SERVICES (IBS) SARL

Tél : 01-61-57-57-61

Montant de l'attribution : Soixante-un millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent soixante-seize (61 484 976) FCFA.

Pour la Personne Responsable
des Marchés Publics, par intérim

Agence nationale pour l'Emploi ★ ANPE ★ La Personne Responsable des Marchés Publics

Albert POÏ

anpe BENIN Agence Nationale Pour l'Emploi

Cotonou, le 30/07/2026

N°605/AnpE/PRMP/S-PRMP

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

Objet du marché : Gardiennage des locaux de la Direction Générale de l'AnpE, des Antennes AnpE de Cotonou, de Abomey-Calavi, de Ouidah, de Porto-Novo, de Pobè, de Lokossa et d'Azovè (lot 1)

Référence Accord-cadre : n°1062/MEF/MPMEPE/AnpE/PRMP/CCMP/ DNCMP/ SP du 07/07/2026

Mode de passation : Dossier d'Appel d'offre (DAO)

Référence SIGMaP : S_ANPE_121439

Durée d'exécution : Trois (03) ans au maximum

Titulaire du marché : AFRICA BUSINESS CONCEPT (ABC) SARL

Tél : 01-97-46-36-21

Montant de l'attribution : Soixante-onze millions quatre cent quatre-vingt-treize mille huit cent quarante (71 493 840) FCFA.

Pour La Personne Responsable des Marchés Publics, par intérim

Agence nationale pour l'emploi – La Personne Responsable des Marchés Publics – ANPE

Albert POÏ

anpe BENIN Agence Nationale Pour l'Emploi

Cotonou, le 30/07/2026

N°604/AnpE/PRMP/S-PRMP

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

Objet du marché : Gardiennage des locaux des Antennes AnpE de Bohicon, de Dassa-Zoumè, de Ouidah, de Parakou, de Kandi, de Djougou et Natitingou (lot 2).

Référence Accord-cadre : n°1061/MEF/MPMEPE/AnpE/PRMP/ CCMP/DNCMP/SP du 07/07/2026

Mode de passation : Dossier d'Appel d'offre (DAO)

Référence SIGMaP : S_ANPE_121439

Durée d'exécution : Trois (03) ans au maximum

Titulaire du marché : AFRICA BUSINESS CONCEPT (ABC) SARL

Tél : 01-97-46-36-21

Montant de l'attribution : Quarante-sept millions six cent soixante-deux mille cinq cent soixante (47 662 560) F CFA.

Pour la Personne Responsable
des Marchés Publics, par intérim

Agence nationale pour l'emploi ★ ANPE ★ La Personne Responsable des Marchés Publics

Albert POÏ

COMMUNE DE BONOU

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Références :

- Avis n°10F/ 02/PRMP/DAAF/CCMP/SPMP du 27 novembre 2024 relatif au marché d'acquisition des fournitures de bureau pour la mairie et les arrondissements (accord-cadre sur 03 ans a bon de commande)
- Bon de commande N°10F/08/SE/PRMP/DAAF/CCMP/SPMP du 14/03/2025

A la Suite de la procédure de passation du marché relatif à l'acquisition des fournitures de bureau pour la mairie et les arrondissements (accord-cadre sur 03 ans a bon de commande), l'établissement Bill Business Technologie (BBT) a été définitivement retenu pour l'exécution de ladite commande pour un montant de vingt deux millions trois cent soixante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-quatre (22 365 484) Francs CFA avec un délai d'exécution de trois (03) ans.

Le présent avis est rendu public à compter de la date de sa signature.

Fait à Bonou, le 14/03/2025

MAIRIE DE BONOU
LA PRMP
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

AGASSIN Elisée Gbènakpon

DNC DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Rubrique

ution de liste restreinte pour les demandes de

MAIRIE D'AVRANKOU

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Quartier: Sèdjè ; BP: 43 Avrankou
Tél: 01 96 33 28 63 / 01 97 51 92 04
Ifu : 6201300688700
Mail: mairieavrankou@mairie.bj

SECRETARIAT EXECUTIF

AMI N°10E/ 010 /PRMP/SPMP DU ..06../..08../ 2026

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ACTUALISATION DU REPERTOIRE DES PRESTATAIRES POUR L'EXECUTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE DE MONTANT HORS TAXES INFERIEUR OU EGAL A DIX MILLIONS (10 000 000) FCFA DANS LA COMMUNE D'AVRANKOU AU TITRE DU DEUXIEME SEMESTRE DE 2026

Autorité contractante : ***Commune d'Avrankou***

Gestion : 2026

Août 2026

AVIS PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

AMI N°10E/ 010 /PRMP/SPMP DU ...06.../..08../ 2026

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Avrankou, publié sur le portail web des marchés le **26 février 2026**.

2. La *Commune d'Avrankou a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget 2026,* de fonds propres et transférés (FADeC), afin de financer la réalisation d'un certain nombre de projets *d'investissement et de fonctionnement de la Commune,* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de travaux, de fournitures, de services et de prestations intellectuelles.

3- La commune d'Avrankou sollicite des dossiers de manifestations sous plis fermés en vue d'actualiser la liste de candidats potentiels à consulter dans le cadre des procédures de Demande de Cotation et de seuils de dispense pour les marchés de travaux, de fournitures, de services et de prestations intellectuelles au titre du deuxième semestre de la gestion 2026.

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : ***Commune d'Avrankou, Monsieur Florent D. GNIMAVO, Personne Responsable des Marchés Publics, BP : 43 Avrankou, Tél : 01 95 31 58 30, e-mail prmpavrankou2023@gmail.com*** et prendre connaissance des documents de l'avis à manifestations d'intérêts à l'adresse mentionnée ci-après : ***bâtiment sis derrière l'hôtel de ville en construction, e-mail : prmpavrankou2023@gmail.com de 08h à 12h30 et de 14h à 17h30 mn (Heure locale)***.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de constitution de la liste de candidats potentiels à compter du ...10../..08../2026. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : ***Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis dans l'enceinte de la Mairie, bâtiment sis derrière l'hôtel de ville en construction***. Le dossier d'actualisation de la liste de candidats potentiels sera adressé aux candidats à leurs frais par La Poste du Bénin. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

6- Les manifestations d'intérêt devront être rédigés en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de la manifestation sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après ***Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis dans l'enceinte de la mairie, bâtiment derrière l'hôtel de ville en construction*** au plus tard le ***21../..08../2026, à 17 heures 00***. **Le défaut de présentation de la manifestation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les manifestations d'intérêt qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

7- Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par type de marché (Travaux et/ou fourniture…etc). Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs types de marché, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces types, sont jugés satisfaisants.

8- Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention "Manifestation d'intérêt pour *l'actualisation du répertoire des prestataires de la commande publique de montant hors taxes inférieur ou égal à dix millions (10 000 000) FCFA,* agréés *pour l'exécution des marchés de* **[*insérer le type de marché*]**".

9- Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :

❖ **Pour les entreprises, Bureau d'Etudes ….etc**

- la lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats, datée, signée et cachetée ;
- le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise ;
- pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (2021 ; 2022 ; 2023 ; 2024 ; 2025) (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;
- pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (CV, attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution) en copies simple.

❖ **Pour les personnes physiques (consultants individuels) :**

- La lettre de manifestation d'intérêts dûment signée ;
- Le curriculum vitae détaillé ;

- Les copies des diplômes, attestations de travail ou des attestations de bonne fin d'exécution ;
- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- L'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- Toute autre pièce ou information jugée utile pour satisfaire aux critères de qualifications indiquées dans le ci-dessus.

❖ **Les personnes physiques (contrôleurs indépendants) ne sont pas concernées par le présent avis à manifestations d'intérêt au titre du 2ième semestre de 2026.**

10- Les plis qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetés et retournés aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouverts.

11- Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.

NB :

- ***Seules les soumissions physiques sont acceptées ;***
- ***Le prestataire ou l'entreprise qui ne précisera pas le type de marché pour lequel il sollicite sa manifestation d'intérêt, verra son pli rejeté.***

- ***Tout prestataire ou entreprise (personne morale) qui sollicitera un agrément pour un type de marché qui n'est pas inscrit dans son registre de commerce ou statuts verra sa manifestation d'intérêt rejetée.***

- ***Les contrôleurs indépendants ne sont pas autorisés à solliciter leurs manifestations d'intérêt pour le compte du présent AMI au titre du 2ième semestre de l'année 2026. Les manifestations ne seront pas réceptionnées pour ceux qui tenteront.***

Fait à Avrankou, ...06../..08../2026

La PRMP,

Commune d'Avrankou Département de l'Ouémé La PRMP

Florent D. GNIMAVO

Large Diffusion

II- MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Insérer Nom du Candidat]

[Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la préqualification pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences similaires [*copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*] ;

5) Etc…

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité de l'entreprise)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

ANMH
Agence Nationale de la Maintenance Hospitalière

AGENCE NATIONALE DE LA MAINTENANCE HOSPITALIERE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N° 017 /2026/MS/ANMH/PRMP/APM/SP

AVIS PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ACTUALISATION DU REPERTOIRE DE PRESTATAIRES ET DIVERS FOURNISSEURS AGRÉÉS DE L'AGENCE NATIONALE DE LA MAINTENANCE HOSPITALIERE AU TITRE DU 2nd SEMESTRE DE L'ANNÉE 2026

JUILLET 2026

L'Agence nationale de la Maintenance hospitalière (ANMH), en vue d'actualiser son répertoire de prestataires/fournisseurs potentiels pour ses demandes de cotation et ses seuils de dispense pour les marchés de travaux, fournitures, de services physiques et de prestations intellectuelles au titre du 2nd semestre de l'année 2026, lance un Avis à Manifestation d'Intérêt pour la sélection des personnes physiques et morales (Cabinets/Bureaux d'Etudes, PME, ONG, fournisseurs, prestataires de services et de biens, Société, Etablissement, consultants individuels).

Les principaux domaines concernés sont les suivants :

I- FOURNITURES

1. Mobiliers, matériels, consommables de bureaux et informatiques/Logiciels – progiciels – Solutions informatiques
2. Matériels, équipements et consommables médicaux/réactifs de laboratoire/Pièces de rechange/détachées d'équipements médico-techniques ;
3. Matériels électroménagers et drogueries et audio-visuel et de télécommunication ;
4. Matériels roulants (tricycles /motos/véhicules), pièces détachées et pneumatiques.

II- PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Tout bureau d'études, cabinets et consultants ou consultants individuels spécialisés en :

1- Audits (comptable et financier, organisationnel.etc) ;
2- Etudes et contrôles techniques architecturales et suivi contrôle ;
3- Etudes et recherches/Enquêtes/Suivi-évaluation/Appui-Conseils et Assistance/ Elaboration de documents de planification, de politiques publiques et de stratégies ;
4- Autres prestations intellectuelles.

III- PRESTATIONS DE SERVICES

1. Imprimerie/Reprographie/Sérigraphie/Graphisme/Photocopie
2. Location de véhicules
3. Prestation de Garage de mécanique/Electricité/Tôlerie et peinture automobile
4. Maintenance informatique/maintenance de système de sécurité/Incendie/ Alarme/Système de trackers GPS /câblage et la maintenance du réseau informatique et téléphonique
5. Entretien et nettoyage des locaux et espaces verts/Désinsectisation et dératisation des bâtiments
6. Maintenance des équipements médico-techniques
7. Gardiennage, sécurité et surveillance
8. Autres prestations de service.

IV- TRAVAUX

1- Tous travaux de BTP.

Documents constitutifs du dossier de l'Avis à Manifestation d'intérêt

Les dossiers de soumission, présentés en un (01) seul exemplaire original, doivent être rédigés en langue française reliés en un document unique et présentés par thématique choisie. Ils doivent être composés des pièces ci-après :

1- Pour les personnes physiques

- Une lettre à manifestation d'Intérêt qui précise le domaine pour lequel l'intérêt est manifesté, datée, signée et cachetée par la personne qualifiée ;
- Un curriculum vitae du consultant signé ;
- Une copie de chaque diplôme universitaire obtenu ;
- Une note détaillée sur les expériences au cours des cinq (05) dernières années de prestations intellectuelles pertinentes sur la rubrique objet de la Manifestation d'Intérêt avec les attestations de bonne exécution desdites prestations émises par les commanditaires.

2- Pour les personnes morales (Etablissements, Sociétés et autres structures compétentes)

- Une lettre à Manifestation d'Intérêt pour faire partie des fournisseurs et ou prestataires l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière (ANMH) datée, signée et cachetée par la personne qualifiée ;
- Une présentation détaillée du cabinet appuyée par un résumé de ses principales références ;
- Une photocopie de l'extrait de l'inscription au Registre de commerce précisant le domaine d'activité choisi ;
- Une attestation d'Immatriculation (IFU) ;
- Preuves des références et expériences de l'entreprise pour les anciennes entreprises ;
- Preuves des expériences du personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution), pour les nouvelles entreprises ;
- Une copie de l'arrêté du Ministère de la santé autorisant la détention et la commercialisation des consommables médicaux/matériels médicaux/réactifs de laboratoire pour la fourniture des consommables et matériels médicaux si requis ;
- Toute information jugée utile.

NB : Les structures ou personnes physiques relevant de l'espace UEMOA, compétentes dans l'un des domaines ci-dessus cités et désireuses d'entrer

en partenariat avec l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière devront donner preuve de leur régularité dans leur pays d'origine.

Le dossier de soumission doit être déposé au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière (ANMH), au 1er étage, 1er bureau à droite, sise dans l'immeuble blanc-marron de type R+3 au quartier Cadjèhoun, juste à côté du nouveau marché de Cadjêhoun, Parcelle B du lot 1185 à Cotonou Bénin, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes à partir du Lundi 3 août 2 2026.

La lettre à manifestation doit préciser obligatoirement le domaine pour lequel l'intérêt est manifesté. **L'intérêt ne peut être manifesté que pour deux (02) domaines au maximum.**

Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention **« Manifestation d'intérêt pour l'actualisation du répertoire de prestataires et divers fournisseurs agréés de l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière au titre du second semestre de l'année 2026 »**

Le dernier délai de dépôt pour être pris en compte parmi les potentiels prestataires/fournisseurs de l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière (ANMH), est fixé au Vendredi 14 Août **2026 à 10 heures 30 minutes.** Passé ce délai, aucune autre demande d'agrément ne sera prise en compte.

Le présent Avis peut être consulté au :

- Siège de l'ANMH ;
- Préfecture du département du Littoral ;
- Chambre du Commerce et de l'Industrie du Bénin (CCIB).

Fait à Cotonou, le

Agence Nationale de la Maintenance Hospitalière
Personne Responsable des Marchés Publics
La PRMP

Modeste Jean-Eudes NAGO
La Personne Responsable des Marchés Publics

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur la *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante /structure déconcentrée]*

Monsieur la *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de manifestation d'intérêt, dont nous accusons réception, pour la sélection des personnes physiques et morales (Cabinets/Bureaux d'Etudes, PME, ONG, fournisseurs, prestataires de services et de biens, Société, Etablissement, consultants individuels) dans le cadre de la constitution du répertoire de prestataires/fournisseurs agréés de l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière au titre du 1er semestre de l'année 2026 pour les procédures de demandes de cotation et de seuils de dispense, nous avons l'honneur de vous soumettre notre candidature pour la ***[indiquer deux domaines de prestation au maximum].***

Notre dossier de candidature comprend : (Voir AMI)

1) .....
2) .....
3) .....
4) ..... etc.

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

DNC DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Rubrique

Autres

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. +229 21 30 10 87
+229 21 30 04 10

Agence Territoriale de Développement Agricole
BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (ATDA-BDC)

Avis N° 005/26/DG_ATDA-BDC/PRMP/S-PRMP Parakou, le 28 juillet 2026

AVIS D'INFRUCTUOSITE

L'Agence Territoriale de Développement Agricole Borgou Sud-Donga-Collines (ATDA-BDC), a procédé le 27 juin 2025 au lancement d'un Avis d'appel à manifestation d'intérêt relatif au recrutement de quatre prestataires dont deux (02) pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les Pôles de développement agricoles de production de l'anacarde et deux pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans le Pôle 4 (Lot 1 à 4).

Conformément aux dispositions du dossier de demande de propositions de cet avis d'appel à manifestation d'intérêt, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'évaluation des offres le 08 janvier 2026. Suite à la réévaluation des offres le 18 mars 2026, la COE a constaté qu'aucun des cinq (05) soumissionnaires (Groupement CIPGEF ONG BRIGHT AFRICK, BACH Consulting pour le développement, ASPAIF ONG et APRODESE) pour le lot N°1, des cinq (05) soumissionnaires (Groupement CIPGEF ONG BRIGHT, BACH Consulting pour le développement, CRADIB ONG, ASPAIF ONG et FENAPAB) pour le lot N°2, des six (06) soumissionnaires (Groupement CIPGEF ONG BRIGHT, BACH Consulting pour le développement, CRADIB ONG, ASPAIF ONG,FENAPAB et APRODESE) pour le lot N°3 et des cinq (05) soumissionnaires (Groupement CIPGEF ONG BRIGHT, BACH Consulting pour le développement, CRADIB ONG, ASPAIF ONG et FENAPAB) pour le lot N°4 n'a fourni de propositions techniques conformes au dossier de Demande de Proposition (DP).

Après avis de la Direction Nationale de Contrôle (DNC) par le PV N°3038-07/DNC/DSIAS/26 du 16/07/2026, la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-BDC a déclaré la procédure de Demande de Propositions de l'Avis d'Appel à Manifestation d'intérêt N° PI_DRCA_98287 ayant pour objet « Recrutement de quatre prestataires dont deux (02) pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les Pôles de développement agricoles de production de l'anacarde et deux pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans le Pôle 4 (Lot 1 à 4) » infructueuse pour les lots N°1 , 2 , 3 et 4 conformément au 1er alinéa de l'article 71 de la Loi N° 2020 - 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE BORGOU SUD DE DONGA ET COLLINES ATDA-BDC
LA PRMP
Soihabirou BARIZI

Personne Responsable des Marchés Publics

AGENCE BÉNINOISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Immeuble SAINTE CECILE
Rue Sylvère Alexandre R.7.15
Quartier Gbèdomidji, Cotonou
benintourisme@presidence.bj

AGENCE BÉNINOISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

MARCHE DE PRESTATION INTELLECTUEL

RECRUTEMENT D'UNE AGENCE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE DE SENSIBILISATION DE LA POPULATION

PROCES-VERBAL D'INSUFFISANCE DE PLIS DU 30 JUILLET 2026

Lettre d'invitation n° 006/26/PR/BT/PRMP/APM/SP-PRMP du 03 juillet 2026.

Référence SiGMAP : PI_DET_124738

Autorité contractante : Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme

Gestion : 2026

Source Financement : Budget National

Juillet 2026

PROCES-VERBAL D'INSUFFISANCE DE PLIS

Objet : Dossier de Consultation N° PI_DET_124738 relatif recrutement d'une agence pour la mise en place d'une stratégie de sensibilisation de la population (DEROGATION).

L'an deux mil vingt-six et le jeudi 30 juillet 2026 à partir de 10 heures 35 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme, le Comié d'Ouverture et d'Evaluation des Offres s'est réunie pour procéder à l'ouverture des plis et a constaté une insuffisance de plis en réponse au marché cité en objet.

Cette lettre d'invitation a fait l'objet d'une publication au siège de l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme le 23 juin 2026, dans le journal des marchés publics n° 652, et à la CCIB le 06 juillet 2026. La date limite de remise des offres était fixée **au 23 juillet 2026 à 10 heures précises (GMT+1).**
Le dossier à fait l'objet d'un addendum n°01 qui a reporté la date de dépôt des offres au **30 juillet 2026 à 10 heures précises (GMT+1). Cet addendum a fait l'objet de publication à la CCIB** et au siège de l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme de l'Agence le 22 juillet 2026.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 158/26/PR/BT/PRMP/A-DG du 29 juillet 2026 les personnes ci-après :

- **Président** : **Antoine HOUNKPONOU**, Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise pour le Développement du Tourisme ;
- **Membres** :
  - **Jean EGUI**, Assistant PRMP en qualité de rapporteur ;
  - **Paul-Marie KODJA**, Directeur de l'Expérience Touristique ;
  - **Béréwa Crésus AZONSI**, Responsable Comptabilité, Finances et Budget, Représentant du Directeur de l'Administration et des Finances par intérim.

Les prestations sont en lot unique

Pour ce dossier de consultation, les lettres d'invitation ont été adressées à **trois (03) candidats** retenus sur la liste des prestataires agrées auprès de l'Agence

dans le domaine du marché concerné et constituée à cet effet. Aux date et heure limites de dépôt des propositions, un (01) seul pli a été reçu. Le tableau ci-dessous présente le point des soumissionnaires ayant déposé leurs offres.

N°	Soumissionnaire	Heure de dépôt	Date de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Obs.
1	**CO INTERNATIONAL**	09H 58	27/07/2026	**GNIMADI Abdias** Tel : 01 47 81 04 60 Courriel: comptability@co-agency.co	**BENIN**	-

Le Comité d'ouverture et d'évaluation des offres ayant constaté l'insuffisance de plis aux date et heure limites de dépôt des offres, il est donc recommandé à la Personne Responsable des Marchés Publics de procéder à la relance de la procédure compte tenue de la spécificité des prestations objet du présent marché.

Le Président de la Commission a clôturé cette séance d'ouverture des plis à 11 heures 10 minutes.

Fait à Cotonou, le 30 juillet 2026

Le Président

Antoine HOUNKPONOU
PRMP/BT

Le Rapporteur

Jean EGUI
A-PRMP

Les membres

Paul Marie KODJA
Directeur de l'Expérience Touristique

Béréwa Crésus AZONSI
Responsable Comptabilité, Finances et Budget

AGENCE BÉNINOISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Immeuble SAINTE CECILE
Rue Sylvère Alexandre R.7.15
Quartier Gbèdomidji, Cotonou
benintourisme@presidence.bj

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

-*-*-*-*-*-*-*-

N° _____/26/PR/BT/PRMP/APM/SP-PRMP Cotonou, le 06 AOUT 2026

AVIS D'OUVERTURE DE NOUVEAU DELAI

Objet : Recrutement d'une agence pour la mise en place d'une stratégie de sensibilisation de la population (Dérogation). PI_DET_124738

REFFERENCE : lettre d'invitation n° 006/26/PR/BT/PRMP/APM/SP-PRMP du 03 juillet 2026

Dans le cadre du dossier mentionné en objet, je viens porter à la connaissance des potentiels candidats, l'ouverture d'un nouveau délai de **cinq (05) jours ouvrables** à compter du ..06 AOUT 2026..... au terme duquel, il sera procédé à l'ouverture des offres quel que soit le nombre de plis reçus

Les offres devront être déposées le ..14 AOUT 2026.....
à ..10..... heures..00..... au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, sise à l'immeuble SAINTE CECILE, Rue Sylvère Alexandre R.7.15, Quartier Gbèdomidji à Cotonou, tel : (229) 01 99 77 95 95 ; courriel : benintourisme.prmp@presidence.bj.

L'ouverture des offres est prévue pour le **même jour à 10 heures 30 minutes** dans la Salle de réunion de l'Agence Béninoise pour le Développement du tourisme **sise à l'immeuble SAINTE CECILE, Rue Sylvère Alexandre R.7.15, Quartier Gbèdomidji à Cotonou.**

Antoine HOUNKPONOU
PRMP/BT

ERRATUM AU PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Objet : Rectification d'une erreur matérielle de transcription contenue dans le procès-verbal d'ouverture des plis de l'Avis d'Appel d'Offres n°64-2/005/MCC/SE/PRMP-SPMP relatif à la délimitation et à l'aménagement du couloir de passage des animaux vers les points d'eau au profit de la commune de Datori, commune de Cobly.

Lors de l'élaboration du procès-verbal d'ouverture des plis, une erreur matérielle de transcription s'est glissée dans le procès-verbal de la séance publique d'ouverture des plis tenue le mercredi 15 juillet 2026.

En effet, le procès-verbal mentionne, au titre des observations relatives au soumissionnaire BARACHIEL INNOVATIONS, que celui-ci n'aurait pas fourni la version électronique scannée de son offre sur une clé USB.

Après correspondance N/Réf: 101/DG/BIS/26 du soumissionnaire BARACHIEL INNOVATIONS qui conteste les faits stipulés sur le PV et après vérification des pièces effectivement déposées par le soumissionnaire concerné, il ressort que cette mention est inexacte. BARACHIEL INNOVATIONS a bien déposé, dans son offre, une clé USB contenant la version électronique scannée de son offre, conformément aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres.

La mention figurant au procès-verbal résulte d'une erreur purement matérielle de transcription lors de la rédaction dudit procès-verbal et ne correspond pas aux pièces effectivement contenues dans le dossier de soumission.

En conséquence, la mention :

Le soumissionnaire BARACHIEL INNOVATIONS: Présence de l'offre scannée sur clé USB « Non »

est rectifiée comme suit :

Le soumissionnaire BARACHIEL INNOVATIONS: Présence de l'offre scannée sur clé USB « Oui »

La présente rectification ne modifie ni le contenu des offres déposées, ni les constatations matérielles de la séance d'ouverture des plis, ni les résultats de l'évaluation des offres. Elle a uniquement pour objet de corriger une erreur matérielle de transcription afin d'assurer la concordance du procès-verbal avec les pièces effectivement déposées par le soumissionnaire.

Le présent erratum est annexé au procès-verbal d'ouverture des plis dont il fait désormais partie intégrante.

Fait à Cobly, le 21 juillet 2026

Le Président

Ibrahim KARIMOU

Le Rapporteur

Joël Octave GUEDOU

Membres

Kolawolé C. BABATOUNDE

Mansadi Victor MOUTOUAMA

Aboudou S. SANHONGOU ISSIFOU

DNC DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Rubrique

Addendum

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : 123 Parakou
Tél. : +229 23 61 07 12
Fax : +229 23 61 07 12
univparakou@gmail.com

UNIVERSITE DE PARAKOU

UNIVERSITÉ DE PARAKOU
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Visé le 06/08/2026
Nom : DOVONON
Prénoms : S.Gilles
Signature : Signé

ADDENDUM N° 1 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008-2026/UP/R/PRMP/A-PRMP/SA-PRMP DU 02/07/2026

Objet du marché : Travaux de construction de la bibliothèque spécialisée au profit de l'ENSPD et de construction du niveau 2 du bloc administratif abritant la Recherche universitaire.

- **Référence SIGMAP :** T_UP_119464
- **Source de financement :** Budget autonome
- **Gestion :** 2026
- **Imputation budgétaire :** 23 91 00

BON A LANCER
CCMP - UP

Le présent addendum a pour objet de modifier certaines dispositions du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National (DAON) référencé ci-dessus. Les modifications ci-après font partie intégrante du dossier d'appel d'offres.

Points concernés	Dispositions initiales	Modifications à considérer
Avis d'appel d'offres National (Points 9 et 10) ; et DPAO (IC 23.1 et **IC** 26.1)	**Date limite de dépôt des offres** : 10 août 2026 à 10 h 00 (GMT+1). **Date Ouverture des plis**: 10 août 2026 à 10 h 30 (GMT+1).	**Nouvelle date limite de dépôt des offres :** lundi 24 août 2026 à 10 h 00 (GMT+1). **Ouverture des plis** : lundi 24 août 2026 à 10 h 30 (GMT+1).
Lot 1 : les plans annexés au DAO.	**Lot 1 :** Les coupes et les façades ne figurent pas parmi les plans annexés au DAO.	Les coupes et les façades sont annexées au présent addendum. Elles peuvent également être retirées au secrétariat de la PRMP de l'Université de Parakou.
DQE **du lot 1** ligne **2.05a**	Forme de pente en béton étanche dosé à 400kg/m^3 (pente de 1% ; épaisseur minimum de 3 cm) sur la toiture : **quantité « vide »**	Forme de pente en béton étanche dosé à 400kg/m^3 (pente de 1% ; épaisseur minimum de 3 cm) sur la toiture : **quantité : 295,450**
Lignes 7 et 8 du point 6 « Matériel » de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) des lots 1 et 2	Lignes 7 : Ensemble d'Etais Métalliques pouvant couvrir une surface de **mille (300) m² : Trois mille (1500)** Lignes 8 : Échafaudage métallique pouvant aller à une hauteur de 6m et couvrant 150 m² en façade : **Trois cents (200)**	Les quantités à retenir sont celles exprimées en chiffres : • **Ligne 7 :** Ensemble d'étais métalliques couvrant **300 m² : 1 500** unités ; • **Ligne 8 :** Échafaudage métallique pouvant aller à une hauteur de 6 m et couvrant **150 m²** en façade : **200** unités.

Point 5 « **Personnel** » de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) des lots 1 et 2,	Conducteur des travaux (Diplôme d'ingénieur **des travaux** ou master (bac+5 en génie civil). Directeur des travaux (Diplôme d'ingénieur **des travaux** ou Master (bac+5 en génie civil).	Conducteur des travaux (Diplôme d'ingénieur **de conception** ou master (bac+5 en génie civil). Directeur des travaux (Diplôme d'ingénieur **de conception** ou Master (bac+5 en génie civil).
Cette modification s'applique à toutes les références aux états financiers figurant dans le DAO	Les états financiers des trois dernières années **(2024, 2023 et 2022)**. ou Les états financiers des trois dernières années **(2022, 2021 et 2020)**.	Les états financiers des trois dernières années **(2025, 2024 et 2023)** BON A LANCER CCMP - UP
DPAO **: IC 22.2 (b),** Au niveau des mentions de **l'enveloppe intérieur** et de l'**enveloppe extérieure**	Offre relative à l'appel D'offre **international** Ouvert N° T_UP_119464 pour les Travaux de construction de la bibliothèque spécialisée au profit de l'ENSPD et de construction du niveau 2 du bloc administratif abritant la Recherche Universitaire (2 Lots) : Lot (précision sur le lot concerné).	Offre relative à l'appel D'offre **national** Ouvert N° T_UP_119464 pour les Travaux de construction de la bibliothèque spécialisée au profit de l'ENSPD et de construction du niveau 2 du bloc administratif abritant la Recherche Universitaire (2 Lots) : Lot (précision sur le lot concerné).
Mode d'Evaluation des Travaux (MET) du **Lot1**	Le Mode d'Evaluation des Travaux (MET) n'est pas dans les descriptions techniques du **Lot1**	Le Mode d'Evaluation des Travaux (MET) est annexé au présent addendum. Il peut également être retiré au secrétariat de la PRMP de l'Université de Parakou.

Toutes les autres dispositions de l'Avis d'Appel d'Offres et du Dossier d'Appel d'Offres qui ne sont pas expressément modifiées par le présent addendum demeurent inchangées et restent pleinement applicables.

Parakou, le 06/08/2026

UNIVERSITE DE PARAKOU
Responsable des Marchés
Le
M.P.S.R.S.

Gounou Taïrou SINAGONRIGUI KORA ZAKI
La Personne Responsable des Marchés publics